

Dix ans déjà



Par Asmae HASSANI

Maroc Hebdo International fête ses dix ans. Ce furent des années d'efforts et pas toujours gratifiantes. Nous étions des pionniers. Modestes pionniers ou débutants, mais avec le feu sacré. Francophones et Marocains. Voilà pourquoi la rédaction de MHI compte comme l'une des plus aguerries. Le journalisme pugnace, parfois qualifié de "teigneux" par ses amis, était né. Puis le journal prit une autre stature et devint international. Il développe ensuite son propre site Internet, en 1996. Nous fêtons une décennie d'existence avec une nouvelle maquette et un journal plus tourné vers l'actualité et la mutation sociale qui s'opère avec le début de l'ère nouvelle. Le débat étant permanent, nous avons dressé un bilan de notre travail. Nous avons mis le doigt sur quelques carences, notre souci est de les combler au plus vite. La liberté de la presse n'a pas été donnée aux journalistes. Nous sommes plus libres, mais nous voulons être parfaitement libres. Un signe qui ne trompe pas, la multiplication des titres. Bien sûr, pour les journaux nouvellement venus, le plus difficile sera de durer, mais le désir de donner de l'information au lecteur et d'exprimer des opinions suppose de l'endurance. Parce que l'argent fait vivre la presse comme il peut la tuer. Les rêveurs ont été rattrapés par la réalité, un journal c'est tous les jours, toute l'année, c'est l'endroit où les idées se heurtent à l'argent. Maroc Hebdo International veut être le reflet des gens qui le font. Dans le débat sur le journalisme, la politique et l'argent, Maroc Hebdo International a sa propre voix: le maître mot est la clarté et le respect des confrères. Maroc Hebdo International inaugure le siècle, nouvelle maquette, nouveaux choix de l'information, en phase avec notre temps, nouveaux horizons: il faut que nos lecteurs soient les mieux informés. C'est un engagement. Un journal indépendant l'est grâce à ses lecteurs d'abord puisque c'est leur nombre qui détermine le choix de ses annonceurs. Pour tenir cet engagement, Maroc Hebdo International sera vendu à 8 dirhams pour nos lecteurs au Maroc. Nous vous évitons les détails sur le prix du papier et des autres frais. Il appartient aux lecteurs de nous témoigner leur amitié et leur fidélité. Nous sommes confiants. □

ENQUÊTE SUR LE CIH Mission accomplie

La commission d'enquête sur le CIH, présidée par Driss Lachgar, a rendu sa copie. Elle a déposé, mercredi 10 janvier, son rapport gros de 400 pages assorti de plusieurs milliers de documents dans la partie annexe, sur le bureau du président Abdelouahed Radi.

Avant d'en faire lecture lors d'une prochaine séance plénière dans le cadre de l'information de l'opinion publique marocaine, M. Radi doit remettre copie du dossier ou du moins un résumé à chaque député. Le rapport, fruit de plus de 300 heures de



Abdelouahed Radi.

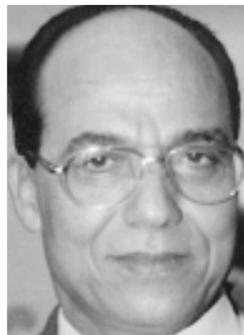
travail et d'investigations, étalés sur près de 6 mois, sera transféré ensuite au ministère de la Justice, seul juge de la suite à donner à cette affaire. La commission a enquêté sur les litiges financiers opposant le CIH à plusieurs mauvais payeurs en auditionnant les divers protagonistes et en compulsant de nombreux documents.

Tous les acteurs concernés convoqués par les députés-enquêteurs ont accepté de témoigner, sauf deux: Mohamed Abderazzak, président du COS de l'ONE et un promoteur immobilier du nom de Saïd Lakhdar. □

CASABLANCA

Un préfet intraitable

Dès la prise de ses nouvelles fonctions, le nouveau préfet de Casablanca, Bouchaïb Rmil, a mis en œuvre une politique de fermeté. Il a donné des instructions aux policiers de la circulation pour se montrer intraitables avec les contrevenants au code de la route, quel que soit leur rang social. Un feu rouge grillé ou un stop non respecté et c'est une amende de



Bouchaïb Rmil

400 Dh à payer sur le champ, sinon le conducteur se voit retiré son permis de conduire.

La même rigueur s'applique aux stationnements non réglementaires et autres dépassements. Bouchaïb Rmil, homme intransigeant, entend mettre un peu d'ordre dans la circulation à Casablanca, de plus en plus désordonnée, voire infernale. □

EXCLUSION

Député maudit

Tarek Yahya, député-maire de Nador, vient d'être exclu du groupe parlementaire du MNP qu'il a rejoint il y a à peine un an suite à son expulsion du MP de Mohand Laenser pour avoir défié publiquement l'ex-gouverneur de Nador M.



Tarek Yahya.

Allabouch. La mesure d'exclusion de M. Yahya du MNP, expliquée par son comportement impopulaire à Nador, a été prise à l'unanimité par ses collègues du groupe parlementaire. Entretenant des relations amicales avec l'exclu, le secrétaire général, Mahjoubi Aherdan, et son fils Ouzzine également député, étaient contre cette décision. Mais ils ont fini par céder devant la pression des parlementaires. Cette affaire a détérioré les rapports de M. Aherdan avec ces derniers. □

COORDINATION

L'opposition chez El Khatib

À l'initiative du secrétaire général du Mouvement démocratique et social Mahmoud Archane, les dirigeants de l'opposition, Mohand Laenser du Mouvement populaire, Abdallah Kadiri du Parti national démocratique et le représentant de l'Union constitutionnelle, Hamza Kattani, ont rencontré dans son domicile, vendredi 5 janvier, à Rabat le leader du Parti de la justice et du développement Abdelkrim El Khatib.

À l'ordre du jour, imaginer les moyens de dynamiser l'action de l'opposition qui brille par sa faiblesse et son absence. M. El Khatib s'est dit disposé à coordonner les efforts de son parti avec ceux du camp de l'opposition sur le plan parlementaire. □



A. El Khatib.

AL WATAN

Confusion révélatrice

Selon le quotidien algérien *El Watan*, "le Premier ministre Abderrahmane Youssoufi s'est basé sur l'article 77 du code marocain de la presse en vertu duquel le Premier ministre s'autorise à interdire une publication si son contenu porte atteinte aux "fondements politiques ou religieux de l'Etat". Le Journal – repris par la suite par *Assahifa*, deux publications du groupe *Media Trust* – est juste coupable d'avoir publié une lettre de Mohamed Basri, tout-puissant ministre de

l'Intérieur sous le Roi Hassan II, impliquant les dirigeants de l'Union nationale des forces populaires (UNFP, devenue USFP), notamment Abderrahmane Youssoufi, dans le putsch de 1972 contre le souverain défunt". L'auteur s'appelle Lyes Bendaoud. La confusion entre Driss Basri, ancien ministre de l'Intérieur et Mohamed Basri, ancien militant de la gauche radicale est révélatrice des intentions malsaines d'*El Watan* et de l'ignorance de ce journaliste-là. □

L'ÉVÉNEMENT

Le journal Liberté d'Alger joue les mère-la-vertu contre MHI

Allons, allons

Ce que nous disons de la situation algérienne n'est pas le dixième de ce qui s'y passe ni de ce que la presse algérienne en dit. Il y a aussi chez les journalistes des simples d'esprit qui nous ont accusés d'écrire sous la dictée de Basri en son temps, de la DST et de je ne sais quels autres services. Il y a même ceux qui sont capables d'imaginer que notre manière de parler de l'Algérie est une manière d'exploiter ses malheurs. Pourquoi ? Parce que MHI pense du régime des généraux exactement ce qu'en pense la plus grande partie de la presse algérienne et exactement pour les mêmes motifs.

La Tribune exceptée, tous les journaux algériens nous ont menacés des pires catastrophes à cause du rallye Paris-Dakar. Leur description de la vie politique marocaine est le plus souvent gravement défaillante. Dès que vous évoquez les raisons de leur hostilité, ils invoquent "la hogra". Le Maghreb n'est pas prévu pour cette semaine. Nous vous soumettons un article du quotidien algérien Liberté qui est généralement digne d'être lu.

A.S.

Comme il fallait s'y attendre, certains cercles marocains, par médias interposés, veulent à tout prix exploiter le rallye pour impliquer l'Algérie dans le conflit du Sahara.

Chauffés à blanc, certains journaux n'ont pas hésité dans leur édition d'hier à battre les tambours de la guerre. Sous des titres délirants à la limite du bon sens, les journalistes s'en sont donné à cœur joie allant jusqu'à l'insulte et l'invective, n'épargnant ni les gouvernants ni la presse nationale. Le Président algérien semble avoir été pris comme cible privilégiée. À en croire le *Maroc Hebdo*, qui consacre une longue série d'articles à la question sous le titre générique "*Bouteflika s'en va-t-en guerre*", pour "*revenir dans les bonnes grâces des généraux*", n'a pas trouvé mieux à faire que de donner "*des consignes au Polisario pour corser le ton à l'encontre du Maroc sous n'importe quel prétexte*".

Le *Maroc Hebdo* poursuit : "*À chaque fois que Bouteflika a un besoin pressant de dérivatif pour faire baisser la pression sur lui, il se tourne vers le Maroc qu'il désigne d'un doigt accusateur de tous les maux.*" C'est tellement simple. Il fallait juste y penser. Sans décence aucune, le canard revient sur les dix années au cours desquelles "*l'Algérie a été mise à feu et à sang*" avec une arrogance sans pareille.

Cycliquement, le Maroc est pourtant agité par des affrontements avec des islamistes. "*Obsession, grotesque, insolence, démagogue...*" Autant de mots et d'expressions choisis par le canard pour sa série d'articles

et qui sont en vérité la preuve que leurs auteurs nourrissent ou expriment d'autres desseins.

C'est que les signataires des papiers sont totalement sortis du cadre du rallye et même du conflit entre le Maroc et le Front Polisario pour opérer une attaque en règle contre l'Algérie tout entière. Que l'on en juge : "*(...) Voilà trois mois que l'armée algérienne trouve le Président périmé et*

l'accuse de ne pas avoir exécuté son contrat. Avec un Parlement asservi, une coalition gouvernementale féroce agrippée à de sordides appétits et donc ultradocile, le Président algérien ne présente plus rien." Tant de haine, dont la charge émotionnelle va jusqu'à faire perdre au journaliste le minimum d'éthique, a de quoi surprendre.

Après le Président et les institutions algé-

riennes, c'est au tour de la presse d'être insultée et accusée de tous les maux. Ainsi et pour avoir osé ouvrir ses colonnes au Président sahraoui, le quotidien *El Watan* est traité de "*journal de la junte militaro-mafieuse algérienne*".

Oubliant toute réserve, les journalistes se sont déchaînés, tirant à boulets rouges sur tout ce qui bouge en Algérie. Lamentable ? Oui, surtout regrettable. □

L'ÉVÉNEMENT

La situation des droits de l'homme au Maroc, va être épluchée, même si les participants doivent se pencher sur le thème central du congrès : "Mondialisation et exclusion" et les problèmes des droits économiques et sociaux dans le monde. Mais aussi les "conséquences néfastes" de l'extrême libéralisation, les droits des minorités, les droits des femmes et les réponses juridiques qu'on peut leur apporter. Sur le reste, le Maroc est en période offensive.

Le 34^e congrès de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme à Casablanca

Le Maroc est-il un État de droit ?

Par Amale Samie

C'est à Casablanca que cela se passe, ce 10 janvier (et jusqu'au 14), une fête identique n'avait pas eu lieu, lorsque Amnesty international avait renoncé à tenir son congrès à Rabat, il y a près de trois ans. Le ministre de l'intérieur de l'époque avait torpillé le projet en prenant prétexte d'une maladresse de Pierre Sané, président d'Amnesty.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) tient son 34 congrès dans la Ville Blanche. Au-delà de ses travaux, la situation marocaine sera examinée au microscope, mais l'on peut déjà se féliciter qu'il s'agisse enfin des droits sociaux et économiques des hommes, c'est ce combat-là que le Maroc considère comme le plus âpre.

Pourtant, sur tous les droits de l'homme, des signes forts ont été perçus et des actions concrètes ont été prises depuis un an et demi. Le Congrès de la FIDH à Casablanca est une promesse pour l'avenir, une marque de confiance et une occasion de relancer la lutte pour la défense des droits de l'homme. Heureux présage, ce congrès se tient au moment où tous les Marocains exigent le respect de leurs droits et où le gouvernement s'évertue à faire ses preuves dans le domaine. Il est entendu que les forces de progrès sont fondamentalement attachées aux droits de l'homme, mais il est possible de faire mieux, bien mieux, sans se marcher sur les pieds. C'est d'ailleurs ici que commence le travail des associations marocaines et internationales. Dans la franchise et le respect. Et les associations marocaines ont fait leurs preuves au moment où la



Mohamed Aujjar, ministre des droits de l'Homme. Il est possible de faire mieux, bien mieux, sans se marcher sur les pieds.

lutte était autrement plus terrible. Nous sommes parfaitement conscients de ce qui a changé dans ce pays. Nous sommes tout simplement en train de nous faire à la citoyenneté nouvelle. C'est aussi valable pour le gouvernement que pour les associations et la presse.

Profondes réformes

À l'ouverture du congrès, Patrick Beaudouin, président de la FIDH a

déclaré, que quand cette organisation avait décidé de tenir son congrès au Maroc, il y a un an, c'était pour prendre acte de " la volonté de procéder à de profondes réformes en vue de l'instauration d'un Etat de droit pleinement respectueux des droits de l'homme ". M. Beaudouin est un homme posé et franc. Il sait où et quand il y a eu des bagnes, il sait aussi pourquoi nous sommes libres d'en parler. Puisque sa présence chez nous est l'occasion de dresser un premier bilan de l'état des droits de l'homme au Maroc, remontons simplement à la période qui a suivi l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le lendemain de son accession au Trône, une transition parfaite, le Souverain avait accordé 47 000 amnisties, puis il y eut le retour d'exil d'Abraham Serfaty, la levée de l'assignation à résidence de Abdessalam Yassine, un homme lesté par son goût épistolaire, le Conseil pour les Affaires du Sahara fut créé, ainsi que la commission d'indemnisations des victimes des années noires. À partir du limogeage de Driss Basri, les espoirs du peuple débouchèrent sur un engagement solennel d'en finir avec les démons du passé. Un système venait d'être définitivement condamné par Sa Majesté. Le Maroc entra dans l'ère nouvelle dans l'allégresse, car cette condamnation de l'Etat d'un seul policier libéra les énergies, les citoyens se mirent avec passion à la politique. La presse avait de nouveau une lourde responsabilité. Elle s'en acquitta comme un novice s'acquitte de ses devoirs : en faisant pour le mieux. Puis le combat social mobilisa toutes les forces du pays qui redécou-

vrait les valeurs de solidarité et d'engagement. Dans un pays en ébullition, un pays longtemps contraint à l'enthousiasme de mauvais aloi ou au mutisme, on est assoiffé d'informations.

Sérieux dérapage

La presse marocaine, et les journaux arabophones, particulièrement cet été, ont souvent donné les éclairages les plus crus sur les zones d'ombre de notre passé. Tout allait pour le mieux lorsqu'une minorité de journalistes se signala par de sérieux dérapages, une immaturité consternante et une fâcheuse tendance au bidonnage.

On s'attaqua à un ministre dans Le Journal et Assahifa de Boubker Jamaï, on ne fut pas en mesure d'apporter des preuves. Le ministre concerné poursuivit des journaux qui furent condamnés pour diffamation. Le Roi du Maroc accorda aux journalistes condamnés une grâce sur les peines de prison. Puis on s'attaqua par une escroquerie intellectuelle au gouvernement, à l'armée et au Roi. D'abord en accusant le Premier ministre Youssoufi de complot contre Hassan II, puis en apostrophant directement le Souverain dans des termes qui ont heurté la sensibilité des Marocains.

Pour des mobiles strictement individuels.

L'engagement du Souverain pour un changement radical dans les rapports entre l'Etat et les citoyens nous garantit que la route qui reste à faire sera suivie avec une résolution sereine, active et concrète. Pour conjurer définitivement le passé et pour établir un Etat de droit dont nous nous enorgueillerons tous.

M. Beaudouin devra prendre en compte d'autres données du problème. S'il a suivi la presse marocaine, il serait plus en mesure de dire jusqu'où a pu aller le débat national responsable et surtout libre. Le défi est à relever, il lui suffirait de lire une demi-douzaine d'articles pour constater les exigences de lumière et le développement du débat de fond sur les institutions. Un débat permanent, répercutés par des articles fouillés, documentés dont les auteurs ne travaillent pas sur des documents apocryphes et ne représentent pas non plus l'OMC au Maroc.

Le gouvernement a réagi comme il a pu à cette agression par des armes que la déontologie internationale réprouve. Chacun se retrouva embarqué dans un rôle qui n'était pas le sien, chacun sentit qu'il était temps pour la presse de faire son devoir, d'abord en ne se fourvoyant pas dans la voie du sensationnel, du haineux, et de l'ultra-libéralisme qui mélange publicité et journalisme. Nous ne sommes pas un pays mou- roir de cinquième ordre, nous ne sommes pas non plus un pays de parti

unique, nous ne vivons sous aucune dictature, au Maroc. Nous connaissons nos carences et nous les combattons. Il est possible que M. Beaudouin le reconnaisse.

Il est heureux pour le Maroc et pour les victimes de l'interdiction que cet événement n'ait pas eu lieu durant les années noires. Mais à la vérité, rien n'est fortuit. Nous voudrions dire à nos amis de la FIDH que la presse marocaine a des objectifs précis, qu'elle n'est pas constituée de serfs. Car elle se bat contre un projet de code de la presse dangereux qui hypothèquerait la liberté de la presse pour longtemps, s'il était adopté. Le Syndicat de la presse marocaine est partie prenante de ce combat permanent. Les Marocains ont fini de se désintéresser de leur avenir aussi. La multiplication et l'activité des ONG sont des signes qui ne trompent pas.

C'est pour cela que Patrick Beaudouin constate que notre pays n'en est plus " au temps des années de plomb où les ONG des droits de l'homme étaient vilipendées ".

Débat responsable

Il faut dire néanmoins qu'il y en a deux qui ont été matraquées pour avoir manifesté sans autorisation. C'est là qu'interviennent les premières réserves et même de " sérieuses inquiétudes " de la FIDH, devant non seulement un blocage du processus - de démocratisation, mais même quelques signes inquiétants de régression ".

Quelques " actes " inquiétants, veut dire M. Beaudouin qui est un homme sobre. Nous savons lesquels, et nous pouvons énumérer les plus importants. Le capitaine Adib qui dénonça d'abord un trafic de carburant parla soudain de la corruption de toute l'armée. Il fut piégé à la fois par AFP et par la presse française. Le chapeau était trop grand pour lui. Pour un soldat, il est formellement interdit de s'en prendre à l'armée. C'est la loi dans tous les pays. Il est heureux que la peine de cinq ans de prison dont il a écopé en première instance ait été ramenée à deux ans et demi, l'idéal serait qu'il soit libéré par les personnes habilitées à prendre cette décision.

La commission d'indemnisation des victimes des tortures et des disparitions forcées, créée sur décision de Sa Majesté le Roi a reçu plus de 5000 dossiers et des indemnités significatives ont commencé à être réglés, les plus urgentes pour commencer. Mais le travail est plutôt lent. Et si la manière de traiter avec les citoyens, qui ont payé de leur chair pour une idée de leur pays, est marquée par le respect, elle ne fait pas l'unanimité des victimes. En revanche, le Forum Vérité et Justice créé par des anciens détenus est l'objet d'une attention particulière de



© Ph. MHI

Patrick Beaudouin: constate que le Maroc n'en est plus " au temps des années de plomb où les ONG des droits de l'homme étaient vilipendées". Pour nous il ne peut pas y avoir de régression.

Sa Majesté le Roi en personne. Il est vrai qu'on ne compense pas la mort d'un fils avec de l'argent, mais il n'y a pas la moindre raison non plus pour que les victimes ne soient pas soignées d'urgence ou qu'elles continuent à tirer le diable par la queue. Des suppliciés ont survécu, ils parlent, ils se battent. Un pèlerinage sur les lieux du bagne de Tazmamart fut organisé. Une équipe de FR3 a cru pouvoir s'autoriser à filmer tout autre chose, en plus des images du pèlerinage. L'affaire était tellement claire que le Forum Vérité et Justice signala l'entêtement des journalistes de la chaîne française.

Signes inquiétants

Puis il y eut la récente interdiction des hebdomadaires Assahifa, Le Journal et Demain.

Voilà, en gros les griefs que pourraient avoir la FIDH au sujet des libertés, au Maroc. M. Beaudouin s'est interrogé sur ses "actes". "Est-ce qu'ils constituent des régressions ou des incidents de parcours ?"

Nous attendons du gouvernement qu'il fasse le nécessaire pour éclairer et convaincre la FIDH. Il n'y a pas de position défensive ni de complexes à avoir. Nous savons déjà, en gros, quel sera le jugement de Patrick Beaudouin: "Le Maroc a fait de larges avancées dans le respect des droits de l'homme, il y a de grands progrès à faire et les Marocains doivent se battre pour qu'il n'y ait jamais de régression ". La seule

chose que nous puissions dire à nos amis de la FIDH c'est que les Marocains n'ont attendu personne pour le faire. Selon AFP, Abderrahim Berrada, défenseur de nombreux détenus politiques connus depuis les années 70, a appelé le roi du Maroc, Mohammed VI, à " rejoindre " les militants des droits de l'homme et à " être au premier rang du combat pour ces droits ".

Il est souhaitable que la FIDH prenne en compte une telle déclaration qui n'a pas été rédigée ailleurs que dans le domicile de l'avocat.

Cet espoir est partagé par tous les citoyens de bonne volonté, il suffira de se prémunir contre les derniers réactionnaires et les bandits en col blanc pour qu'il commence à prendre forme. Il est impérieux aussi de ne plus hériter d'incidents désastreux pour l'exercice de nos libertés et au pire de savoir les gérer.

Premier rang

Mais pour la presse, le chemin est long, nous attendons que l'article 77 soit purement et simplement annulé dans le futur code de la presse. Nous entrons à peine dans l'ère des droits des citoyens, les choses vont vite, personne ne régresse à l'exact moment où il rompt avec de sinistres coutumes.

La liberté d'expression et les droits économiques et sociaux ne sont plus ni une vue de l'esprit, ni une façade, mais un combat engagé par les citoyens avec l'appui du Souverain et du gouvernement. Trop de choses sont encore en chantier, la réforme des codes de la presse et du travail, la réforme de l'administration et de la Justice, la lutte contre les injustices et les vexations là où l'Etat de droit n'est pas encore arrivé, tout cela nous attend encore. Sur le droit des femmes, le droit des enfants, toutes les énergies sont nécessaires pour que la transition s'accomplisse dans la paix. Nous n'en finissons pas de repartir. Cela explique bien des impatiences. □

Message S.M le Roi au 34^e congrès de la FIDH

L'engagement renouvelé

Nous avons un projet global visant l'élargissement du champ des libertés, la réforme de la législation, le développement des mécanismes, la consolidation de l'éducation aux droits de l'Homme et l'établissement de nouvelles relations entre l'administration et le citoyen

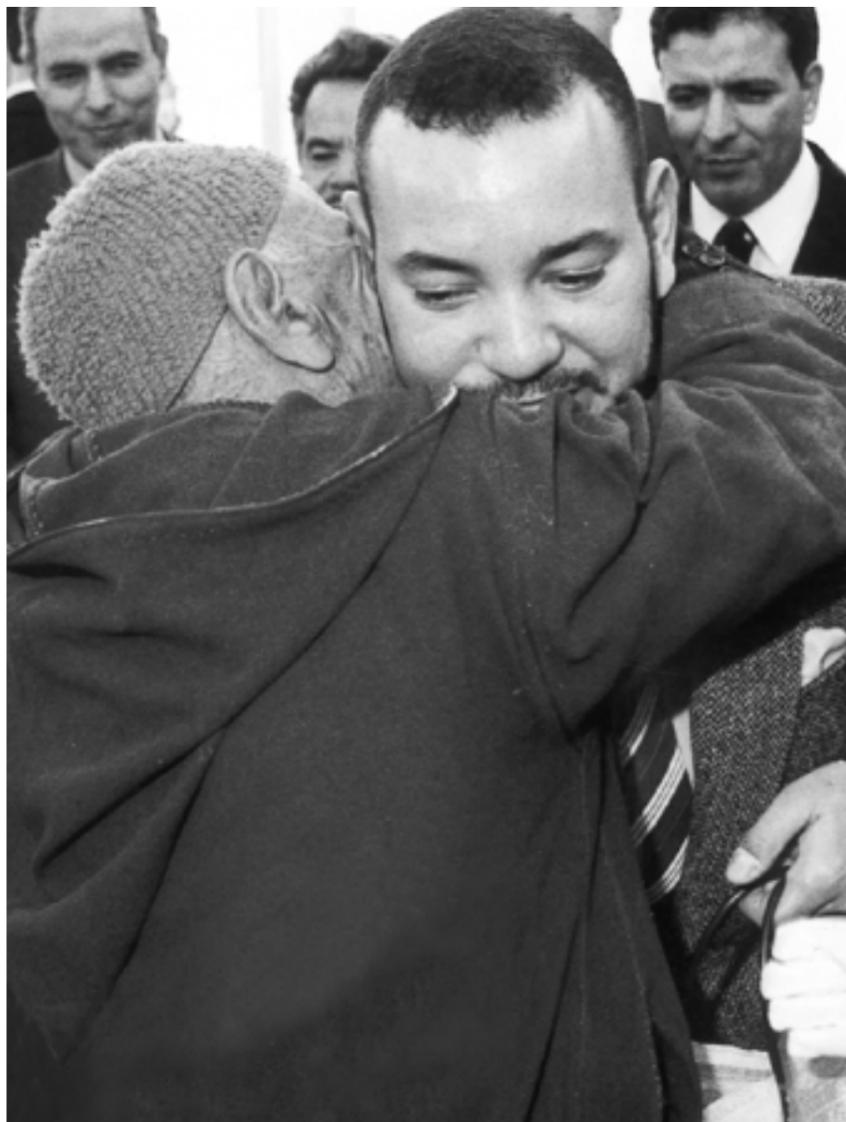
Sa Majesté le Roi Mohamed VI a adressé un message aux participants du 34^e congrès de la Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme. Il a été lu par Driss Dahak.

Il Nous est agréable de vous souhaiter la bienvenue dans le Royaume du Maroc sur lequel vous avez porté votre choix comme un endroit approprié pour tenir votre trente-quatrième Congrès international qui, Nous l'espérons, constituera un nouveau jalon pour évoquer les défis auxquels l'humanité est confrontée en ce début du nouveau siècle et ses aspirations à la vie digne, à la liberté et au développement matériel et spirituel, dans le contexte des profondes mutations que connaît l'ordre mondial aux niveaux économique, financier, technologique, culturel et autres.

Nul doute que les participants à votre congrès appréhendent parfaitement ces défis et ces aspirations eu égard à l'action permanente qu'ils entreprennent pour hisser leurs sociétés à un niveau meilleur, préserver la dignité et les droits du citoyen et lui permettre de contribuer activement à l'édification.

Mutation irréversible

Nous estimons que cette œuvre nécessite de mettre en synergie les efforts et les volontés pour la promotion des droits de l'Homme dans un esprit positif, avec les garanties juridiques, institutionnelles et pratiques indispensables à cette fin et les conditions objectives pour l'exercice de ces droits, à savoir la stabilité, le développement et la justice, tant la complémentarité des deux dimensions est seule à même de nous prémunir contre les drames des troubles, de l'extrémisme, du fanatisme et du repli sur soi, dont nous voyons combien ils mettent en péril, dans plusieurs régions, les fondements les plus élémentaires de l'existence humaine. Votre appartenance à des sensibilités



Notre appel à transcender les rancœurs et à asseoir les bases d'une culture de tolérance, tout en garantissant l'équité, est de nature à ouvrir les perspectives d'avenir et à assurer les conditions de son édification en toute fierté et responsabilité.

culturelles, espaces géographiques et religieux et écoles divers constitue assurément un élément supplémentaire de cette richesse en développement constant et des caractéristiques des défis qui se posent à l'humanité. Nous sommes convaincu que les ques-

tions des droits de l'Homme sont le patrimoine de l'humanité tout entière sans exclusive puisqu'elles sont le fruit d'un processus historique à l'édification duquel a contribué la pensée humaine avec toutes ses cultures et civilisations, et pour lequel les divers peuples épris

de liberté et de justice ont payé un lourd tribut à travers les luttes et les drames qu'ont représenté les guerres mondiales, les guerres de colonialisme et les vagues de racisme, de fanatisme, de terrorisme et de violations à travers le monde.

Ce processus a permis de réaliser d'importants acquis qui ont consacré la victoire de la démocratie et des droits de l'Homme, et ouvert des horizons prometteurs à l'espoir, à la clairvoyance et à la foi inébranlable en l'avenir de l'Homme.

Le droit à l'existence

Cependant, des défis de taille se dressent encore sur la voie de ce processus et entravent l'édification de bases solides pour la paix et la fraternité dans de nombreuses régions à travers le monde, comme en témoignent le drame quotidien que vit le peuple palestinien qui aspire à faire valoir son droit à l'existence et à l'établissement d'un Etat indépendant sur sa terre, condition sine qua non de la paix au Proche-Orient, et les souffrances du peuple irakien à cause de l'embargo qui fauche par milliers les vies des enfants de ce pays et sape les conditions les plus élémentaires de la survie, sans oublier la purification ethnique que connaissent nombre de régions d'Afrique et même d'Europe, en passant par les vagues de racisme et de xénophobie qui sévissent ici et là, allant jusqu'à frapper au cœur-même des pays de tradition démocratique séculaire.

Mesdames et Messieurs,

Notre monde a besoin d'établir de nouvelles bases de coopération et de partenariat et de solidarité au service de l'humanité tout entière afin que nous puissions édifier un espace où règnent la justice et la liberté, consolider la démocratie et garantir les droits de l'Homme.

Comment pourrions-nous gagner ce pari alors que des centaines de millions de personnes ne disposent pas de nourritu-



© Ph. MHI

• Le président Driss Dahak.

re, ne peuvent subvenir à leurs besoins les plus élémentaires en matière de santé, d'eau, d'enseignement, d'emploi, de logement, etc.?

Comment garantir le droit au développement durable dans le contexte d'une mondialisation rampante alors que les pays du Sud pâtissent du poids de l'endettement et font face à une concurrence inégalitaire devant l'ouverture du marché mondial et les révolutions technologiques considérables dans les pays du Nord ? Comment promouvoir l'universalité des droits de l'Homme sans oblitérer l'identité culturelle des peuples, leur patrimoine civilisationnel et leurs fondements historiques séculaires ?

Solidarité avec les démunis

Nous sommes convaincu que le nouveau siècle nous invite tous à persévérer dans l'effort pour réaliser la justice et le développement et jouir des droits de l'Homme afin de permettre aux individus et aux peuples de décider eux-mêmes de leur destin et d'assumer leur rôle efficient et leur responsabilité dans l'édification du présent et de l'avenir, en étant parfaitement conscients de la portée et des défis des réalités locales et internationales.

"Mesdames et Messieurs, Depuis que Nous avons accédé au Trône de nos glorieux ancêtres, Nous sommes prononcé fermement et clairement en faveur des causes

justes, de la démocratie et de l'association des fils de notre peuple à la bataille pour le développement durable et global. Nous avons accordé un intérêt particulier aux questions des droits de l'Homme, intérêt qui s'est concrétisé dans les nombreuses mesures et initiatives visant à réconcilier les Marocains avec leur histoire et à remédier aux dépassements et violations qui l'ont entachée. Notre objectif a été et demeure de réunir les conditions nécessaires pour garantir l'avenir, en réparant les préjudices, en réhabilitant les victimes, en assurant leur qualification et en mettant en place les garanties nécessaires pour éviter une répétition des pratiques passées.

Notre appel à transcender les rancœurs et à asseoir les bases d'une culture de tolérance, tout en garantissant l'équité, est de nature à ouvrir les perspectives d'avenir et à assurer les conditions de son édification en toute fierté et responsabilité.

Ce choix a constitué un maillon d'un projet global visant l'élargissement du champ des libertés, la réforme de la législation, le développement des mécanismes, la consolidation de l'éducation aux droits de l'Homme et l'établissement de nouvelles relations entre l'administration et le citoyen, basées sur l'intérêt général, la confiance réciproque, la responsabilité, la solidarité avec les démunis et les exclus et l'implication de toutes les com-

posantes de la société civile dans ce combat continu. Les Marocains, grâce en soit rendue à Dieu, ont démontré leurs capacités créatrices et fait preuve d'initiatives pertinentes dans les efforts qu'ils déploient pour promouvoir leur société.

Notre foi en le rôle de tous les intervenants est d'autant plus forte que nous visons à jeter les bases d'une nouvelle culture tendant à renforcer la participation, à promouvoir l'esprit de responsabilité, à raffermir l'initiative privée et à consolider les valeurs démocratiques.

Coopération fructueuse

Nous sommes convaincu que l'intérêt accordé à l'action pédagogique et éducative est de nature à contribuer à la

vulgarisation de la culture des droits de l'Homme avec tout ce qu'elle implique en matière de solidarité, de tolérance, de liberté et de responsabilité, car les législations, les mécanismes et les politiques exigent nécessairement du citoyen d'être parfaitement au fait de leur portée, imbu de leurs valeurs et apte à traduire dans les faits leur esprit au niveau du comportement et des relations.

Notre foi en le rôle de la société civile et en le vôtre en tant qu'intervenant dans ce domaine a incité Notre Royaume à apporter une contribution efficace, à abriter et à parrainer la création de mécanismes internationaux de protection des défenseurs des droits de l'Homme.

En agissant de la sorte, Nous appréhendons les défis auxquels fait face l'action de volontariat, particulièrement sur des terrains où se disputent les antagonismes et les sensibilités. Nous souhaitons voir votre rencontre constituer une étape à même d'enrichir la marche pour la promotion des droits de l'Homme dans le monde, de soutenir les causes justes et renforcer les facteurs d'édification d'un monde où règnent la paix, la fraternité et la coopération fructueuse, et dans lequel sont respectés la dignité de l'Homme et ses droits. Puisse Dieu vous assister pour le bien de l'humanité tout entière.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous." □

Édito...

Liberté et dignité



Par Mohamed Selhami

La Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme à Casablanca, c'est un événement réconfortant, si l'on se souvient du très regrettable épisode du retrait par Amnesty International de son projet de tenir son congrès mondial à Rabat, il y a plus de deux ans de cela.

Le thème central du 34^e congrès de la FIDH est "Mondialisation et exclusion". Il est vrai que les abus du libéralisme sans âme laissent à l'écart du développement les trois quarts de l'humanité. De quels droits parle-t-on, quand on parle des droits de l'homme ? Le droit de travailler dans la dignité et de s'exprimer dans la liberté et le respect d'autrui. Mais rien ne peut se faire tant que les droits économiques et sociaux des individus où qu'ils vivent ne sont pas garantis. La FIDH est l'une des rares associations internationales engagées sur ce front-là. Les institutions financières ne sont pas des organismes philanthropiques et les nouvelles lois du marché font de notre pays une cible idéale.

Depuis l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la lutte sur le front social a vu le Maroc se surpasser pour répondre au moins à l'urgence. Le Maroc a de lourds défis à relever, le droit à l'alphabétisation, la santé, le travail et la culture, presque tout est à créer ou rénover. La meilleure manière de relever un défi et de le prendre de front. A ce combat les Marocains ont répondu présents.

Mais il est entendu que des droits de l'homme qui ne peuvent souffrir aucune transaction, la liberté de conscience, de parole, de réunion et de la presse ne doivent en aucun cas pâtir du temps passé dans le travail sur d'autres fronts. La société marocaine que l'on a cru aphone s'est mise à parler de son passé, de son présent et de son avenir. Qui pourrait croire sincèrement à une régression du Maroc dans le domaine des libertés ? Le Chef de l'Etat s'est engagé en personne, avec foi pour mettre un terme définitif à l'ère de l'ombre et du soupçon et instaurer l'ère de la liberté, de la sécurité et de la dignité.

Nous inaugurons l'ère où la transformation de notre pays se fera sous nos yeux, avec notre concours. Nous avons enfin le droit à la parole.

La meilleure manière d'être irréprochable sur les droits de l'homme, c'est de les respecter. Mais quand le respect scrupuleux du droit de chaque homme est l'objectif que l'on s'assigne, on ne produit pas de réponses timides ou évasives, ni de développements fastidieux.

Cela dit, il y a des entorses aux droits de l'homme partout dans le monde.

Et même si on a abusé du mot consensus, il y a bien consensus sur un projet moral : enterrer le passé d'une manière qui fasse l'adhésion du plus grand nombre. De ceux qui en ont souffert en premier. □

ACTUALITE

**L'entente règne depuis un certain temps entre le Maroc et l'Iran.
Les contacts sont devenus réguliers et la visite du Premier ministre
en Iran s'inscrit dans le cadre d'une volonté commune de hisser la coopération
économique à un niveau meilleur.**

Visite du Premier ministre Abderrahmane Yousoufi en Iran

L'axe Rabat-Téhéran

C'est le 16 janvier que le Premier ministre se rendra à Téhéran pour une visite officielle de quatre jours. Abderrahmane Yousoufi, qui sera accompagné d'une importante délégation, répond ainsi à l'invitation du Président iranien. Cette visite n'est en fait que l'aboutissement d'un long processus marqué par des rencontres régulières entre responsables des deux pays.

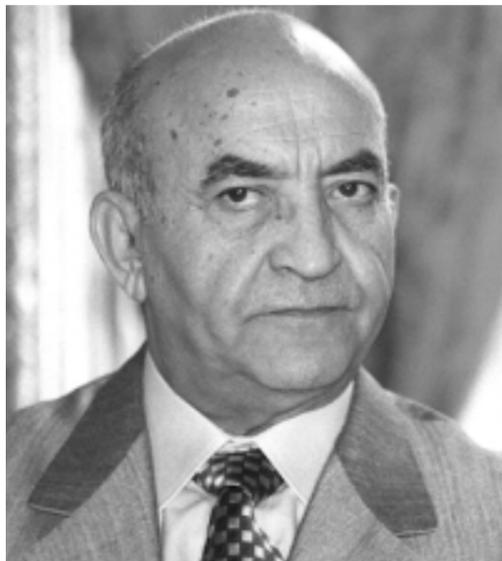
Des contacts réguliers pour explorer les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations maroco-iraniennes tant au niveau économique que politique. Il s'agit là d'une volonté d'ouverture préconisée par les réformateurs qui ont été plébiscités par les Iraniens qui ont désormais choisi l'ouverture en faisant preuve de leur désir définitif de réintégrer pleinement la société des nations.

Efforts louables

Du côté marocain, c'est également la volonté politique de regagner le terrain perdu au niveau des relations avec le monde arabe qui détermine cette ouverture sur les pays du Moyen et Proche Orient. Au niveau des relations de Téhéran avec le monde arabe, on ne peut que constater le réchauffement intervenu depuis quelques années avec la plupart des pays arabes.

A l'occasion de la tenue de la 26ème

Le Premier ministre, Abderrahmane Yousoufi se rend à Téhéran sur invitation du Président Khatami.



© Ph. AFP

session de la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays islamiques, le Président iranien avait loué les efforts de l'OCI qui ont réussi à "hisser le niveau d'action de l'organisation et dynamiser son rôle aux niveaux islamique et international, ce qui a eu un impact positif non seulement sur le rapprochement entre les fils de la Oumma islamique, mais aussi sur l'amélioration de l'image de l'Islam et la consécration de la tolérance des musulmans".

Après l'élection de Mohamed Khatami, l'Iran est devenu la coqueluche non seulement des capitales arabes mais également celle des capitales occidentales. Le rapprochement avec les pays européens,

amorcé depuis, a été conforté notamment par des visites en Italie, en France et en Allemagne. Par crainte de rester à la marge du processus de rapprochement entre Téhéran et l'Europe, même Washington qui avait fait de l'isolement de l'Iran une affaire personnelle, avait fini par mettre de l'eau dans son vin pour revoir de fond en comble sa politique iranienne.

Approche nouvelle

Vingt et un ans après la révolution islamique, sous la pression d'une société civile particulièrement active, les réformateurs ont réussi à imposer leur besoin d'ouverture sur le monde extérieur. Les attentes des Iraniens ont apparemment été vidées de leur ardeur révolutionnaire,

pour une approche "évolutionnaire". C'est vrai que la classe politique irannienne n'est pas encore sortie de l'auberge, il est aussi vrai que les résistances sont multiples, que l'équilibre reste fragile, mais il faut néanmoins reconnaître une démocratisation de la société qui avance à grands pas.

Le Maroc, comme la majorité des pays arabes, ne peut qu'applaudir à cette stratégie de l'apaisement instituée par les "réformistes" après leur victoire électorale. Même si sur le terrain, on remarque que les échanges commerciaux ne reflètent pas l'excellence des relations qui lient à l'heure actuelle les deux pays. En tout cas, la visite du Premier ministre en Iran est la preuve que les deux parties sont déterminées à renforcer ces relations. □

Abdellatif EL AZIZI

Éclairage...

**Les élections de 2002:
Avec quel gouvernement?**

Par Mustapha Seimi

En ces temps de préparatifs préélectorales qui se multiplient ici et là, une question de principe va certainement se poser dans le débat national : celle de savoir quel gouvernement doit préparer et organiser les scrutins prévus dans dix huit mois ? La réponse qui y sera donnée n'est pas neutre. Elle va en effet peser sur les processus électoraux et politiques à venir.

On peut, pour commencer, invoquer la pratique institutionnelle comparée et estimer que cette interrogation n'a pas vraiment à être formulée. Pourquoi ? Parce que dans les démocraties libérales d'Occident notamment, ce sont toujours les cabinets en fonction qui ont la charge des consultations inscrites au calendrier électoral. Et d'ailleurs, personne n'y trouve à redire parce que telle est pratiquement la norme applicable. Avec cependant des garde-fous crédibles et efficaces : contrôle des dépenses électorales, neutralité de l'administration, justice garante des droits des parties...

Il est bien évident qu'un tel système ne permet guère des déséquilibres, ni des manipulations par trop accusés lors du processus électoral. Or, force est de relever que ni nos procédures, ni nos mécanismes, ni encore moins nos pratiques si coutumières dans ce domaine n'offrent les mêmes garanties d'expression sincère, régulière et transparente de la volonté des électeurs. Le gouvernement actuel fera évidemment tout pour "faire" les scrutins prévus en 2002. Il mettra en avant l'usage qui prévaut à cet égard dans les pays démocratiques du Nord, c'est sûr. Il souligne également dans ce même sens qu'il existe désormais dans notre dispositif électoral des textes, des procédures et des instruments qui ont été institués au début de 1997 et qui ont connu une application voici trois ans et demi lors des scrutins tenus cette année-là. Que des correctifs puissent être apportés à cet égard n'est pas évacué par le gouvernement et des positions ont été finalisées par le ministère de l'Intérieur et circulent dans certaines directions de partis de l'actuelle majorité. Mais, au total, ce cabinet tient fortement à ne pas être déchargé d'ici 2002.

Que décidera, le moment venu, SM le Roi Mohammed VI qui, en dernière instance, est le plus à même d'apprécier quel doit être le "bon choix". Il reste que la mainmise de ce gouvernement - ou plus précisément de telle formation qui y a une place de premier plan - sur les télévisions publiques ne plaide pas pour son maintien alors que la campagne électorale sera engagée. De même, le travail gouvernemental durant plusieurs mois ne pourra que pâtir de la situation de "ministres-candidats", soit pour leur compte personnel soit pour celui de leurs partis respectifs. Enfin, au nom d'une déontologie électorale et politique - tellement mise en avant par certains partis de l'actuelle majorité lorsqu'ils étaient dans l'opposition - les électeurs doivent pouvoir faire leur libre choix, sans contrainte ni influence.

De bonnes élections impliquent donc des règles de jeu égales et des formes d'action équitables. Elles commandent donc qu'à la fin de l'année 2001, après le vote de la loi de finances, un autre cabinet soit mis sur pied pour 2002, pour organiser les élections mais aussi pour mener les grandes réformes annoncées que par frilosité et indolence ce gouvernement n'a pas su ou pu entreprendre et réaliser.

Aboubaker Jamaï se trouve poussé dans ses derniers retranchements. Le recours à la grève de la faim tombe au moment où le gotha des droits de l'Homme international se réunit à Casablanca.

Le directeur du Journal et Assahifa veut aller jusqu'au bout

Paraître ou disparaître

Aboubakr Jamaï, directeur du Journal, l'hebdomadaire interdit de parution en décembre par décision de M. le Premier ministre, Abderrahmane Youssoufi, conformément à l'article 77 du code de la presse, a engagé depuis mercredi 10 janvier 2001, une grève de la faim pour obtenir l'autorisation de paraître à nouveau.

"Nous avons choisi de résister et j'engage à partir d'aujourd'hui une grève de la faim", a déclaré Aboubakr Jamaï à la tribune du 34e congrès de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH).

Après le rejet par la chambre administrative de Rabat de la plainte déposée par Media Trust pour casser la décision du gouvernement, et la suite négative donnée par le tribunal de première instance de Casablanca, à la plainte déposée contre le procureur du roi, en vue d'avoir l'autorisation de sortir de nouveaux titres, M. Jamaï se trouve poussé dans ses derniers retranchements. Le recours à la grève de la faim, peut être inspiré en cela par son confrère tunisien Taoufik Ben Brik, il y a quelques mois, tombe au moment où le gotha des droits de l'Homme international est réuni à Casablanca.

Bras de fer

On peut aisément imaginer l'impact d'une telle décision sur l'image du pays et se demander jusqu'à quel point ce nouveau bras de fer allait durer ?

Soulignons que Reporters sans frontières a publié un communiqué dans lequel elle annonce sa solidarité avec M. Jamaï. L'organisation écrit notamment que M. Jamaï "suspendrait cette grève le jour où il obtiendrait le récépissé ou le jour où ses journaux seraient à nouveau autorisés à paraître. Reporters sans frontières apporte son soutien au journaliste et réitère sa demande auprès des autorités marocaines d'annuler cet-



© Ph. MHI

Aboubakr Jamaï, directeur du Journal se trouve poussé dans ses derniers retranchements

te décision consternante et absolument condamnable. "

Le personnel de la société éditrice des deux hebdomadaires de M. Jamaï et leur rédaction n'ont pas été associés à cette décision...

Le gouvernement avait décidé le 2 décembre 2000, l'interdiction de trois hebdomadaires, Le Journal et Assahifa dont le directeur de publication est M. Jamaï et Demain de Ali Lmrabet, à la suite de la publication par les deux premiers de la fameuse lettre de Fkih Basri sur l'implication de Abderrahmane Youssoufi dans la seconde tentative du coup d'État de 1972.

En protestation contre cette situation, la défense de Media Trust, composée de Mes Abderrahim Jamaï et Hammadi Mani, devrait donner une conférence de presse, jeudi 11 janvier à 19h30.

Les deux avocats avaient saisi le

ministre de la Justice par le biais d'une lettre ouverte où ils demandent son intervention pour régler cette affaire.

Certes, la lettre n'est pas basée sur des considérations juridiques. Elle a plus le cachet d'un réquisitoire politique que d'un plaidoyer ou mémorandum de juristes. Les deux avocats vont jusqu'à porter la responsabilité non seulement du problème de leur client à Omar Azziman, mais de tout ce qu'ils considèrent comme étant "une régression du champ des libertés". Mais ce qui est original dans cette missive, c'est quand les deux maîtres écrivent "dans l'attente du décès de Boubker Jamaï..." une citation qui sonne faux, à moins qu'il ait une volonté de dramatiser davantage la situation et espérer avoir par ce biais une clémence de la part du gouvernement. Ce qui en tout cas n'est basé sur aucun argument juridique. L'affaire est certes sérieuse. Elle est regrettable dans la mesure où le pays n'a pas besoin de tels problèmes. Bien au contraire. L'image du pays elle est l'œuvre commune de tous les Marocains...

N. J.

SM le Roi Mohammed VI nomme de nouveaux ambassadeurs

La diplomatie en mouvement

SM le Roi Mohammed VI entend donner une nouvelle impulsion à la diplomatie marocaine.

La diplomatie marocaine est en mouvement. Le Souverain a remis leurs dahirs de nomination vendredi 5 janvier dans l'après-midi au Palais Royal de Marrakech, à une dizaine de nouveaux ambassadeurs du Maroc. Quelques anciens ministres font partie du lot.

Il s'agit de Abdellah Belkziz qui a été nommé ambassadeur du Maroc en Tunisie. Directeur général de la Société nationale immobilière (SNI) puis président de la même société, M. Belkziz avait occupé en 1992 le poste de ministre de la Jeunesse et des Sports. Assistant à la Faculté de droit de Rabat, M. Belkziz a intégré en 1964 la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) où il a occupé le poste de directeur en 1972.

Parcours ordinaires

Quant à l'ex-ministre de la Fonction publique, il a été nommé ambassadeur du Maroc au Qatar. A 57 ans, Aziz El Houssine a déjà derrière lui une carrière bien remplie. M. El Houssine a occupé les postes de directeur de l'Ecole normale supérieure d'Oujda (1987-1988) et de directeur de l'enseignement fondamental (1989-1993).

Professeur de l'enseignement supérieur, il préside depuis 1994 le jury du concours de l'agrégation de traduction. Membre du comité exécutif du Rassemblement national des indépendants depuis 1993, M. El Houssine a occupé le poste de secrétaire général de l'Association Angad de 1988 à 1994.

D'autres ambassadeurs ont été choisis en fonction de leur expérience dans les affaires étrangères, comme Omar Ennaji qui va s'occuper de l'ambassade du Maroc au Cameroun. M. Ennaji a dirigé une division au ministère des Affaires étrangères de 1976 à 1978, puis a été nommé consul à Lille de 1981 à 1986, avant d'occuper le poste d'ambassadeur du Royaume à Manama.

L'ex-ambassadeur d'Irak, Abdelouahed Bellouki a été nommé ambassadeur du Maroc en Norvège. M. Bellouki, fut secrétaire des Affaires étrangères auprès de la représentation permanente du Maroc à Genève de 1978 à 1985 avant d'être promu conseiller des Affaires étrangères auprès de la représentation permanente du Maroc à New York de 1989 à 1996. Après un passage de quatre ans à la tête de l'ambassade du Maroc en Irak, il a été nommé directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération.

Avant d'être nommé ambassadeur dans la Fédération de Russie, Abdelmalek Jeddaoui fut ambassadeur du Maroc à Stockholm avec accréditation à Helsinki, Tallin, Riga et Vilnius depuis 1998. Ingénieur chimiste de l'Institut Mendeleev de Moscou, M. Jeddaoui fut enseignant à la Faculté des sciences de Rabat (1971-1981) et coordonnateur au conseil économique de l'Union arabo-africaine (UAA) de 1984 à 1986,



Farida Jaïdi, ambassadrice du Maroc en Suède, seule femme nommée parmi la dizaine de nouveaux ambassadeurs.

M. Jeddaoui a occupé les fonctions de chargé de mission pour la coopération avec les pays africains (1986-1989) puis de directeur de la direction des études et de la coopération sectorielle (1996-1997) avant d'occuper le poste de directeur de la direction des pays arabes

et islamiques au ministère des Affaires étrangères. Jaafar Hakim Alj pour s'occuper de l'ambassade du Maroc en Corée du Sud, Mohamed Rchouk, qui est désormais ambassadeur du Maroc au Mali, Farida Jaïdi, ambassadrice du Maroc en Suède, Mustapha Salahdine, est le nouvel ambassadeur du Maroc en Belgique, Ali Oumlil est nommé ambassadeur du Maroc dans la République arabe d'Egypte, Mohamed Lotfi Aouad, ambassadeur du Maroc en Grèce, Ahmed El Rhaidi s'en va au Pakistan et enfin Ali Bojji a été choisi pour occuper le poste d'ambassadeur du Maroc au Niger.

Ministre plénipotentiaire, M. Bojji a servi successivement comme secrétaire des Affaires étrangères au ministère des Affaires étrangères de 1976 à 1978 avant d'être promu secrétaire des Affaires étrangères auprès de la représentation permanente du Maroc à Genève de 1978 à 1985. □

AEA

Fusion-absorption des compagnies d'assurance

Alliance africaine et Al Wataniya

INTÉRÊTS BIEN COMPRIS

Neuf mois auront été nécessaires aux experts de l'Alliance Africaine et d'Al Wataniya pour fusionner les stratégies nageriales des deux compagnies d'assurance. Cette fusion-absorption, entrée en vigueur depuis le 1er janvier dernier, dont l'idée remonte au mois de mars dernier, résulte de la volonté d'Al Wataniya de développer davantage son activité assurance. Du coup, la branche assurance du groupe Finance.com, présidé par Othmane Benjelloun, se retrouve propulsé à la deuxième place, au rang des compagnies du marché. Sa structure est renforcée. Désormais, Al Wataniya pèse près de 600 collaborateurs, et s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 70 agents et bureaux et près de 170 courtiers. Cette nouvelle phase du processus de dé-

veloppement de la compagnie d'assurance Al Wataniya s'inscrit dans la stratégie de réorganisation du pôle assurance du groupe Finance.com. Une restructuration basée sur la stratégie dite de "2+1", résultat d'une étude élaborée par des experts d'un cabinet de renom. Cependant, les détails de la réorganisation ont été pilotés en interne, selon les règles de l'art, par l'ensemble des ressources humaines compétentes des deux compagnies.

Notons que la fusion-absorption des compagnies, comme il fallait s'y attendre du reste, a abouti à la mise en place d'un nouvel organigramme, réparti sur trois pôles, et un plan de développement triennal. Par ailleurs cette nouvelle stratégie tient compte des principes fondamentaux des termes de la fusion-absorption: la re-

prise intégrale des engagements de l'Alliance Africaine et le refus de toute action volontaire de réduction des effectifs.

Pour l'heure le gros souci du staff reste à mettre en place des dispositifs à même de faciliter la fédération des équipes des deux compagnies. La réunion, samedi 13 janvier, autour d'une convention interne de l'ensemble du personnel de ce qui est déjà Al Wataniya, nouvelle ère, s'inscrit dans ce cadre-là. À la sortie de cette réunion, Othmane Benjelloun, président du groupe Finance.com et Abdeljalil Charibi, président d'Al Wataniya, donneront une conférence de presse à l'hôtel Méridien Royal Mansour à Casablanca, le 16 janvier à 18 heures. □

B.T.

Le Président Arafat à Marrakech

La paix dans l'impasse

Le plan Clinton est en train de périliter parce qu'il fait la part belle aux Israéliens. Mais quels en sont les aspects inacceptables? Le Président palestinien était à Marrakech pour informer Sa Majesté le Roi des derniers développements de l'affaire et le consulter sur le choix du Président palestinien de refuser de signer une paix qui nie de fait l'existence de son peuple et propose un

Le 10 janvier, S.M. le Roi Mohammed VI a reçu, au palais royal de Marrakech, le Président Yasser Arafat. S.M. le Roi a eu, à cette occasion, des entretiens avec le leader palestinien.

Le Maroc écoute toujours le leader palestinien avant de se prononcer sur la paix. Jamais le Royaume n'a négocié à l'insu des Palestiniens et le Souverain s'est révélé un redoutable défenseur du droit des

Palestiniens à un Etat reconnu internationalement, viable avec Al Qods pour capitale. Yasser Arafat a rencontré par ailleurs le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mohamed Benaïssa. La délégation palestinienne accompagnant le Président palestinien, était composée de Nabil Abou Roudaïna, conseiller du Président, Soulaïmane Daoudi, secrétaire d'Etat auprès de la présidence et Abou

Marouane, ambassadeur de Palestine à Rabat.

Il semble que Yasser Arafat ait pensé à exprimer ses désaccords de fond avec le plan de paix de Bill Clinton, et il est bien conscient que l'échec de ce plan implique de nombreuses années de lutte encore, particulièrement si Ariel Sharon venait à emporter les élections.

A.S.



@ Ph. AFP

• Yasser Arafat et SM Mohammed VI.

statut bancal pour la Ville sainte. Ariel Sharon, le leader criminel de la droite israélienne la plus ultra, a déclaré que s'il était élu Premier ministre le 6 février prochain, il négocierait avec les Palestiniens. Sur quelle base ?

Sur la base d'un tunnel. Il proposerait une solution miraculeuse au problème crucial de la continuité territoriale de la Palestine: la construction d'un tunnel pour relier Ramallah à Naplouse. Ariel Sharon parle des Palestiniens comme on pourrait parler de rats.

Pour lui, la crise des négociations actuelles vient du désir de Barak de conclure à tout prix un accord définitif sur tous les aspects du conflit.

Le droit au retour des réfugiés, lui semble impossible à régler dans les conditions actuelles.

Le gouvernement canadien a un autre moyen de régler ce point-là, mais l'Autorité palestinienne a rejeté son offre d'accueillir un nombre non précisé de Palestiniens dans le cadre d'un éventuel accord de paix. Les 700.000 réfugiés de toutes les guerres israélo-arabes renonceraient au retour, en échange.

"La patrie des réfugiés palestiniens est la Palestine et il n'y a pas un seul réfugié désireux d'accepter une alternative à sa patrie", a déclaré à Reuters Ahmed Abdel-Rahman, secrétaire général de l'Autorité palestinienne.

Quant au tunnel de Sharon, il restera au registre des projets périlleux.

Les Sénégalais approuvent à 90% la nouvelle constitution

L'état de grâce de Me Wade

Dimanche 7 janvier, les électeurs sénégalais ont été près de 60 % à se rendre aux urnes. Près de 90 % des votants ont approuvé le projet de nouvelle Constitution. Le président Abdoulaye Wade comme le maître incontournable du jeu politique.

L'affluence populaire devant les bureaux de vote laissait espérer un fort taux de participation au référendum constitutionnel sénégalais, que le président Abdoulaye Wade a proposé à ses compatriotes dimanche 7 janvier, le troisième du genre dans l'histoire politique du pays après ceux de 1963 et de 1970. Près de 60 % se sont rendus aux urnes.

Véritable plébiscite

L'issue du scrutin qui s'est déroulé dans le calme et la sérénité ne faisait aucun doute, le "oui" l'ayant emporté largement. L'état de grâce dont bénéficie le président Wade s'est une fois de plus traduit concrètement par une vaste adhésion populaire à la nouvelle constitution.

Une Constitution qui devrait lui permettre d'exécuter sa politique alternative, afin de répondre à la forte demande sociale allant crescendo.

Ce deuxième succès politique, sans surprise, qui arbore les caractéristiques d'un véritable plébiscite est le résultat de la démarche consensuelle que le président Wade a adoptée sur son projet de la nouvelle loi fondamentale qui a enregistré, l'adhésion de toutes les composantes sociales sénégalaises: experts du droit, partis politiques et société civile.

Selon de nombreux observateurs, le "oui" à ce référendum exprime la volonté des Sénégalais de donner au président de la République les moyens de gouverner et de tenir ses promesses électorales dont un bon nombre sont prises en compte dans le projet de nouvelle constitution. C'est ainsi que le président de la République est désormais soumis à une déclaration de patrimoine dès sa prise de fonction. Son mandat est réduit à cinq ans renouvelable une seule fois. Il peut dissoudre l'Assemblée

nationale, à tout moment une fois passées deux années de législature sans que cela soit subordonné au vote d'une motion de censure. Quant au Premier ministre, la nouvelle Constitution renforce ses pouvoirs.

Il peut décider désormais par décrets dans des domaines expressément délégués par le président de la République. Il dirige le gouvernement qui conduit et exécute la politique déterminée par le président de la République. S'agissant de l'Assemblée nationale, la création et la mise en œuvre des commissions d'enquête parlementaires en son sein sont désormais consacrées par la Constitution. En revanche, le Sénat dont la mise en place avait suscité une vive controverse dans la classe politique sénégalaise va être supprimé ainsi que le Conseil économique et social.

Le chaud et le froid

Par ailleurs l'opposition est consacrée dans la Loi fondamentale en tant que pilier de la démocratie.

En plus de ces changements institutionnels et politiques, la nouvelle Constitution, notamment au niveau de son préambule, contient un certain nombre d'innovations à caractère économique et social. Elles touchent les femmes, la jeunesse, les personnes du troisième âge, les agriculteurs, les travailleurs et les handicapés qui ont tous vu renforcer leurs droits à l'égalité, à la protection, à la santé, à la propriété, au travail et à la grève, à l'emploi et à la considération.

Toutefois, la campagne précédant le scrutin a enregistré une vive polémique entre les partis au pouvoir et ceux de l'opposition sur la procédure. Actuellement un autre débat agite la classe politique sénégalaise, portant sur l'opportunité de dissoudre l'Assemblée

Le président de la République est désormais soumis à une déclaration de patrimoine dès sa prise de fonction. Son mandat est réduit à cinq ans renouvelable une seule fois.



nationale. Seul moyen, pour les partisans de Me Wade, de lui procurer une majorité conforme à sa victoire à la présidentielle du 19 mars dernier.

Pour l'heure, tout semble indiquer que la classe politique redoute l'inévitable recomposition politique et un éventuel renversement des rapports de force. En attendant le président Abdoulaye Wade savoure sa deuxième grande victoire politique. □

Bachir Thiam

@ Ph. AFP

Côte d'Ivoire

Le président Laurent Gbagbo essuie une tentative de coup d'État

L'armée de tous les dangers

Le président ivoirien Laurent Gbagbo a fait face à une tentative de coup d'État dans la nuit de dimanche 7 au lundi 8 janvier. Moins de trois mois après son arrivée au pouvoir. Des soldats mutins s'étaient emparés de la radio et de la télévision avant que les forces loyalistes ne reprennent le contrôle.

Cette attaque rappelle la fragilité de la situation politique en Côte d'Ivoire.

Dans la nuit de dimanche 7 à lundi 8 janvier des tirs intenses ont été entendus non loin du centre ville d'Abidjan. Des assaillants, qui cherchaient visiblement à renverser le président Gbagbo, se sont emparés de la radio, dans le centre administratif du Plateau, et de la télévision nationale, dans le quartier de Cocody. Selon des sources concordantes, un camp de gendarmerie, près du centre ville, et la résidence officielle du président de la république ont également fait l'objet d'attaques.

Le ministre ivoirien de l'Intérieur, Emile Boga Doudou, indiquait en début de matinée, le lundi, que les forces gouvernementales



L'identité des auteurs de ce qui apparaît comme une tentative de coup d'État contre le régime de Laurent Gbagbo n'a pas été clairement établie.

avaient repris le contrôle de la télévision nationale. Peu après trois heures du matin, sur l'une des trois fréquences de la radio nationale, un porte-parole anonyme, affirmant parler au nom des mutins, an-

nonçait qu'ils tenaient la radio et la télévision. La confusion est totale.

À preuve, l'identité des auteurs de ce qui apparaît comme une tentative de coup d'État contre le régime de Laurent Gbagbo n'a pas été clairement établie. Répondant aux questions de certains confrères présents à Abidjan, le ministre de l'Intérieur a affirmé détenir des éléments qu'il a refusé de révéler. Son collègue de la défense a toutefois indiqué qu'un des assaillants de la résidence de l'ex-chef de la junte ivoirienne, Robert Gueï, en septembre 2000, a participé à l'attaque de la nuit dernière. Plusieurs dizaines de personnes ont par ailleurs été interpellées et sont en cours d'interrogatoire.

Apparemment, les dirigeants ivoiriens n'ont pas été pris par surprise. Laurent Gbagbo était en dehors d'Abidjan au moment de la tentative et plusieurs ministres ont indiqué avoir été alertés depuis plusieurs jours de l'imminence d'un coup de force. Mais cette attaque rappelle la fragilité de la situation politique en Côte d'Ivoire, moins de trois mois après le départ de la junte militaire.

Ces derniers événements politiques soulèvent déjà la question du rôle de l'armée ivoirienne, dans une Côte d'Ivoire revenue à un régime civil. L'armée, en proie à des divisions, reste un dangereux facteur d'instabilité. □

Bachir Thiam

Décès de l'ancien président libanais, Charles Helou

MORT D'UN CÈDRE

Charles Helou, un des présidents qui ont marqué de leur empreinte la vie politique du Liban. Pas toujours dans le sens positif de la chose. Mais il est indéniable que durant les six ans passés à la tête du pays du cèdre, le président Charles Helou en a vu de toutes les couleurs. Sans plier l'échine.

Sa mort, dimanche 7 janvier 2001, d'une crise cardiaque a plongé le pays dans l'émoi. Tellement, après son retrait en 1970, il était devenu une figure incontournable du camp chrétien.

A 87 ans, sa mort marque le début de la fin des grands hommes du Liban, depuis l'accession à l'indépendance du

pays et l'adoption de la Constitution en 1943.

Charles Helou est mort quelques heures seulement après avoir été admis à l'hôpital Al-Arz à Zalka, une ville située au nord de Beyrouth. Ses funérailles ont eu lieu mardi.

Un mandat mouvementé

Parfaitement bilingue, avec une grande maîtrise de la langue française, ses six ans de pouvoir - il a été élu en 1964 - ont été marqués par des dissensions entre les factions libanaises et les guérillas palestiniennes, des confrontations que certains considèrent comme l'origine de la guerre civile qui a duré 15 ans, de 1975 à 1990.



L'ancien président libanais Charles Helou

Journaliste, Charles Helou avait travaillé pour des journaux français. Avocat, il a été élu au Parlement en 1951 et avait occupé plusieurs postes ministériels, avant d'accéder à la présidence. □

N.J.

Le Premier ministre nippon prédit un siècle africain

Les Japonais arrivent

Prophétie. Le Premier ministre japonais, Yoshiro Mori, prédit un siècle africain et promet d'y aider. Ce constat intervient à la suite d'une visite qu'a effectuée M. Mori en Afrique du Sud, les 8 et 9 janvier. Il ne s'est pas contenté de faire de la prédiction. Il a promis un engagement accru de son pays aux côtés de l'Afrique et a annoncé, pour décembre prochain au Japon, une conférence internationale sur le développement africain. Le chef du gouvernement japonais en tournée dans cette partie du continent a évoqué «*le nouveau commencement de la diplomatie globale*» du Japon, et promis son «*engagement inaltérable en Afrique, un continent qui détient les clés de l'avenir de l'humanité*». Il a aussi affirmé que «*le 21ème siècle verra enfin l'Afrique faire de grands*

progrès, et qu'il n'y aura ni stabilité ni prospérité dans le monde en ce siècle à moins que les problèmes de l'Afrique ne soient résolus». Aux côtés du président sud-africain, Thabo Mbeki, lors d'un banquet officiel à Johannesburg, Yoshiro Mori a exposé la nouvelle politique africaine du Japon qui tiendra «*compte des stratégies de développement proposées par l'Afrique elle-même*».

Une vision qui a fait dire à M. Mori que son pays poursuivra l'expérience des Conférences internationales de Tokyo sur le développement africain - TICAD - de 1993 et 1998 dont le dernier rendez-vous avait attiré un millier de délégués de plus de 100 pays africains, asiatiques, de bailleurs de fonds et d'organisations d'aide internationale. □

B.T.

POLITIQUE & ECONOMIE

Pourquoi des journalistes français, plus ou moins confirmés, ont-ils décrété que l'expérience d'une nouvelle forme de gouvernance au Maroc a d'ores et déjà échoué et qu'elle ne peut aboutir qu'à une réédition de la tragédie algérienne?

Pourquoi ce revirement subit? On nous prédit, qu'au terme du grand soir électoral de 2002, nous n'aurons de choix qu'entre deux dictatures: l'une religieuse, l'autre militaire.

Campagne de dénigrement contre le gouvernement d'alternance

Qui en veut au Maroc ?



Par Abdellatif MANSOUR

Il y a comme un vent de cabale qui souffle sur le Maroc. Il vient du Nord, froid et brutal. Il a pris naissance dans la presse écrite française, particulièrement *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur*. C'est d'autant plus inattendu et à contre-emploi, qu'on en avait perdu l'habitude. Depuis l'arrivée de l'ancienne opposition au pouvoir, les médias de France et de Navarre se sont montrés un rien plus cléments à l'égard d'une évolution politique jugée «encourageante».

Une évaluation qui ressemble à une appréciation de coopérant sur un bulletin de collégien autochtone. «Continuez, persévérez, vous êtes sur la bonne voie». Après des décennies de purgatoire au fond de la classe, nous étions devenus de bons élèves. Et nous en étions plutôt contents, dans notre immense besoin d'être bien vus par nos anciens pions.

La personnalité communicative et volontaire du nouveau Souverain a conforté le grand jury métropolitain dans ses bonnes dispositions à notre égard. Un temps de grâce que nous avons reçu, étonnés et satisfaits, comme un double don de gracieux avènement et pour l'alternance et pour le nouveau règne. Évidemment, on nous dira que c'est une affaire de presse et non d'État. Parce que là-bas, la presse est réellement indépendante. Oui, elle est indépendante, mais juste un peu autrement, un peu différemment. Une question de moyens et surtout de contexte d'une indépendance vraie ou fautive selon que l'on soit de ce côté-ci ou de l'autre côté de la Méditerranée.

Dans notre naïveté incorrigible de peuple du Sud, nous continuons à croire aux mêmes miroirs déformants. Par exemple, nous n'en déformons pas que Lionel Jospin est toujours l'ami socialiste de Abderrahmane Youssoufi; et que Jacques Chirac est l'ami de toujours du Maroc, et même qu'il se sent un peu plus concerné depuis l'intronisation de S.M Mohammed VI. Visite royale à Paris et déplacements de travail de M. Youssoufi. À l'Élysée comme à Matignon, la détermination du Maroc à marquer une rupture irréversible avec les pratiques attentatoires aux droits de l'Homme est saluée comme il se doit. De même que l'ambition programmée pour une plus grande démocratisation des institutions. Les efforts de redressement économique engagés par le gouvernement, sont appuyés par quelques actes d'accompagnement, timides mais prometteurs.

Embellie

La presse française en prend note et en tient compte. C'est le beau fixe. Tout baigne dans le meilleur des rapports possibles entre la France et le Maroc.

L'embellie n'a pas duré longtemps. Les avancées réalisées par le Maroc, depuis près de trois ans, confirmées et renforcées depuis un an et demi de règne de S.M Mohammed VI, particulièrement en matière de libertés et de droits de l'Homme, sont consciencieusement balayées d'un revers de main. Stephen Smith, Jean-Pierre Tuquoi, José Garçon et tout récemment encore Sara Daniel, se relayent et s'appliquent à démontrer que sous le soleil maro-



• S.M Mohammed VI, commandant suprême des Forces Armées Royales.

© Ph. AFP

cain rien n'a changé, rien n'a bougé.

À la réhabilitation des droits de l'Homme, ils militent à coups de livres et d'articles de presse, pour la réhabilitation du général Oufkir. Ils trouvent au Maroc des publications pour permettre à madame Oufkir de nous seriner des contre-vérités à vous faire retourner Mehdi Ben Barka dans sa tombe introuvable. Du cousu-corde pour accostage de gros navire. Genre Oufkir, son sanguinaire de mari, était un nationaliste et par ses méfaits criminels, il ne cherchait que le bonheur des Marocains.

À la procédure d'indemnisation et de réinsertion des victimes de la répression, les mêmes grandes plumes françaises, avec les mêmes relayeurs nationaux, préfèrent des pèlerinages à Tazmamart. La visite de ce bagne de triste mémoire est autorisée. Ce n'était pas suffisant, c'était même surnois; et, surtout, cela risquait de gâcher un plaisir maladif. Il fallait monter, pour l'occasion, une provocation pour une plus grande médiatisation extérieure.

Spécialistes

À la politique de dialogue et d'intégration dans la vie démocratique, des courants islamistes modernes et pacifiques, ils mettent en avant les quelques illuminés conduits par la fille de Abdeslam Yassine. À lire ces «spécialistes» du Maroc, le pays, sous-gouverné et sous-administré, serait une poudrière qui risque d'exploser à tout moment. Ils s'étonnent même que l'explosion n'ait pas eu lieu juste après la publication de leurs articles. Mais nous ne perdons rien pour attendre, la bombe à retardement finira bien, nous dit-on, par répondre aux injonctions de ses artificiers. La déflagration promise est d'autant plus certaine qu'elle est inscrite dans notre calendrier politique.

Ce sont les élections de 2002. Sara Daniel, la dernière admise au club des «experts» en affaires marocaines, nous prédit ceci: Si cette consultation se déroule dans la transparence et la régularité, vous aurez un raz-de-marée islamiste. Or, l'armée, qui ne tolérera pas que le pays passe sous la coupe de politiques enturbannés, interviendra pour déclarer nul et non avenu le résultat des élections. La suite, on la connaît. La cartomancienne du *Nouvel Obs* n'a pas été chercher très loin un modèle de validation pour sa démonstration de politique-fiction. Elle a tout simplement plaqué, sans autre forme d'adaptation, le processus qui, depuis l'interruption des élections de 1992, a conduit au drame algérien.

Elle est tellement sûre de son fait, qu'elle cite, sous couvert d'anonymat, des officiers marocains. Et voilà que nous faisons une rechute de près de trente ans. Nous retombons dans le Maroc des tentatives de coups d'État militaires du début des années 70. À cette différence près, il



© Ph. AFP

«Continuez, persévérez, vous êtes sur la bonne voie». Après des décennies de purgatoire au fond de la classe, nous étions devenus de bons élèves. Et nous en étions plutôt contents, dans notre immense besoin d'être bien vus par nos anciens pions.

fallait bien actualiser, que cette fois-ci c'est la menace islamiste qui fera sortir les militaires de leurs casernes. Que cela soit dit à tous les repreneurs de schémas éculés ou maladroitement transposés: le Maroc n'est ni l'Algérie ni la Côte d'Ivoire. Les Forces armées royales ont un commandant incontesté en la personne de S.M Mohammed VI, lequel veille à ce que la politique prime sur le militaire, comme dans toutes les démocraties. Mais les exceptions et les incidents de parcours sont malgré tout érigés en tendances lourdes.

Oracle

Nous sommes donc d'ores et déjà fixés sur ce qui nous attend au terme de ce grand soir électoral de 2002, grâce à madame Sara la translucide. Nous n'aurons de choix qu'entre deux dictatures: l'une religieuse, l'autre militaire. Cette issue n'est pas seulement fatale, pire, il n'y a rien à faire pour l'éviter. C'est écrit, et c'est certifié par Jean Daniel, grand oracle devant l'éternel pour tout ce qui concerne le Maghreb. Un label aussi infaillible qu'imparable.

Si. Il y a quand même une parade: Trafiquer les élections pour barrer la route aux barbus. C'est une idée qui germe en secret dans l'esprit de beaucoup de politiques pas vraiment disposés, quoi qu'ils disent, à s'en remettre au verdict

des urnes. Le tripatouillage électoral, nous y sommes passés maîtres incontestés. Sauf que l'alternance et la succession dynastique devraient y mettre fin, une bonne fois pour toutes.

Une question à tiroirs.

Pourquoi des journalistes français, plus ou moins confirmés, s'entêtent-ils à faire un parallèle systématique entre l'Algérie et le Maroc? Plus grave encore, pourquoi semblent-ils vouloir que ce qu'il est advenu de l'Algérie devra forcément arriver au Maroc? Au nom de quelle stratégie française pour le Maroc et pour le Maghreb? Et puis, pourquoi ce revirement subit de la presse de l'Hexagone? À partir de quel fait déclencheur, dans les voies insondables de l'univers médiatique français et de ses prolongements dans les milieux de la politique et des affaires, de France et d'ailleurs, a-t-on décrété que l'expérience d'une nouvelle forme de gouvernance au Maroc a d'ores et déjà échoué, qu'elle ne peut aboutir qu'à une réédition de la tragédie algérienne?

Les temps actuels, au niveau international, sont confus. Ils sont marqués par de multiples réglages toujours en cours. Des réglages subtils, délicats, pas facilement compatibles et accessoirement conflictuels. De par notre position géographique et la politique d'ouverture menée par feu Hassan II, ces réglages nous concernent et nous affectent. Les rencontres à caractère panislamiques ou panarabes qui se

tiennent au Maroc depuis quarante ans, ne relèvent pas d'un désir de dépaysement diplomatique. C'est un choix d'engagement dans les affaires du monde et d'implication dans les problèmes communautaires.

Aux plans économique et institutionnel, nous faisons pour le mieux pour nous amarrer à la dynamique de la mondialisation. Le choix de Marrakech pour la signature des accords du GATT n'est pas fortuit. Au plan des principes fondateurs de notre identité, notre référentiel n'est pas négociable. Des principes que S.M Mohammed VI a réitérés depuis son accession au Trône.

Identité

Le Souverain les a même résumés par une formule duale: «*Le Sahara est marocain, la Palestine est arabe*». Notre attachement à la cause palestinienne participe de cette profession de foi identitaire. Elle est constante et ne souffre aucun aléa de conjoncture. Elle n'a d'égale que notre cohabitation millénaire, pacifique, intelligente et harmonieuse avec nos compatriotes de confession juive.

Il se trouve qu'au Proche-Orient, les événements se précipitent. Face au massacre du peuple palestinien, le Maroc s'est retrouvé de manière tout à fait naturelle, aux premières loges. Attendu, sollicité et consulté par l'ensemble des protagonistes, et en premier lieu par nos frères palestiniens. Le Maroc a dû fermer le bureau de liaison israélien à Rabat. Pas plus tard que le mercredi 10 Janvier 2001, le Président Yasser Arafat était à Rabat pour s'entretenir avec S.M Mohammed VI sur les dernières évolutions dans la région. La position du Maroc n'a pas varié: un règlement juste et viable, sur la base des résolutions de l'ONU, des accords d'Oslo, du retour aux frontières de 1967, du droit de retour aux réfugiés et d'un État palestinien reconnu et respecté, avec Al Qods comme capitale. À Washington comme à Paris, S.M Mohammed VI a réitéré les mêmes convictions.

Depuis le début de la nouvelle Intifada, les boutefeux d'Israël sont aux abois. Pour la première fois, leur diplomatie pleureuse n'a pas pu masquer les images terribles de leurs tueurs. La communauté internationale s'indigne. Les persécutés-persécuteurs sont allés trop loin. Expérience nouvelle pour Barak et pour la bande à Sharon. Ceux-ci se défendent comme ils peuvent et font feu de tous bois. Le Maroc n'échappe pas à leur Hyde.

C'est peut-être l'explication d'une campagne de presse préméditée, d'articles ouvertement tendancieux et pré-écrits dans une langue qui nous est accessible et à partir d'un pays qui nous est proche. □

Rencontre de la Fondation Abderrahim Bouabid sur l'option démocratique

La mémoire au présent

La Fondation Abderrahim Bouabid pour les sciences et la culture a organisé une rencontre sur l'option démocratique et la personnalité de Abderrahim Bouabid, à l'occasion du neuvième anniversaire de sa disparition. Il coïncide avec les répercussions de la publication de la lettre de Fkih Basri.

Le siège de la Fondation Abderrahim Bouabid à Rabat a connu, samedi 6 janvier 2001, une effervescence particulière. Des berlines, des voitures de luxe occupaient le tronçon de la rue de la Palestine. Une affluence des grands jours, quoique sélective. Les vétérans de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) étaient là. D'anciens résistants et membres de l'armée de libération, aussi. Quelques dirigeants de partis politiques et intellectuels. Tous ont fait le déplacement pour témoigner reconnaissance à feu Abderrahim Bouabid et dire leur amertume de voir son nom associé à de basses besognes, style le putsch manqué de 1972, fomenté de surcroît par le général Mohamed Oufkir. Le neuvième anniversaire de la disparition de Me Bouabid coïncidait avec la polémique au sujet de la fameuse lettre de Fkih Basri et ses répercussions. L'occasion est toute trouvée pour répondre aux accusations et aux détracteurs du leader défunt, sans même les citer parfois. Mais c'est aussi l'occasion d'évoquer le parcours et la contribution de Me Bouabid à l'avènement de l'alternance. Pour cela, la Fondation a organisé une rencontre sous le thème "l'option démocratique et la personnalité de Abderrahim Bouabid".

La démocratie pour mieux vivre

En deux séances, l'une le matin et l'autre l'après midi, la rencontre de la fondation aura permis aux compagnons de Me Bouabid et à ses amis de revenir sur certains faits marquants

de la vie du dirigeant socialiste, son attachement à la monarchie et sa lutte, dans ce cadre et uniquement dans ce cadre, pour une démocratie qui ne souffre aucun blocage. Une démocratie à même de permettre aux Marocains de vivre mieux économiquement et de s'épanouir politiquement.

Ces témoignages ont également mis en relief la contribution de feu Abderrahim Bouabid et son rôle dans certains événements politiques nationaux, aussi bien à l'époque du protectorat qu'après l'indépendance. La personnalité du défunt se caractérisait par le rationalisme, la modération et la franchise dans le discours, rappelant également la position de ce militant vis-à-vis des questions arabes, notamment la défense de la cause palestinienne.

Écrire l'histoire de manière saine

Ces témoignages ont été faits par Mohamed El Yazghi, Hassan Safi Eddine, Mohamed Lakhsassi, Larbi Jaâïdi et Mohamed Bensaïd Aït Idder.

Ce dernier a mis l'accent sur les rapports qui l'ont lié au défunt et qui n'ont pas été toujours empreints de convergence de vue. "Malgré nos divergences", a dit M. Bensaïd, *Me Bouabid nous informait de tout ce qu'il comptait entamer comme action. C'était sa manière de faire front à ses détracteurs et aux exigences du moment. C'était un homme d'une clairvoyance particulière...*

La deuxième séance a été consacrée à une table ronde sur la problématique de la mémoire et



Tout sa vie, Abderrahim Bouabid a prouvé son attachement à la monarchie et lutté pour la démocratie.

de l'histoire avec la participation des professeurs Abdelkrim Ghallab, Ibrahim Boutaleb et Mohamed Tozi. Ces derniers ont souligné dans leurs communications les difficultés rencontrées par l'historien en raison notamment de l'absence de documents retraçant certains événements historiques.

La liberté et la démocratie sont deux conditions nécessaires pour permettre à l'historien d'écrire l'histoire de manière saine et sans dérapage. Le messa-

ge est clair. Ceux qui s'aventurent à écrire l'histoire comme bon leur semble n'ont donc qu'à bien se tenir. D'autant plus qu'aussi bien M. Boutaleb, un historien de renom, président de l'association des historiens marocains, ou M. Tozy, un professeur des sciences politiques, obligé de se servir de l'histoire, ou encore M. Ghallab, un intellectuel istiqlalien, souvent au dessus de la mêlée, ont fait le distinguo entre histoire et mémoires, d'abord. Et ont appelé, même indirectement à ce que l'écrivain, journaliste ou romancier, soit animé du souci essentiel de rigueur et de responsabilité.

Là, M. Ghallab a fait le parallèle suivant. "On a trop écrit sur feu Hassan II, en matière de mémoires. Mais ayant connu le

défunt, je ne l'ai trouvé presque dans aucune des mémoires publiées." Cela peut tout résumer. Et d'ajouter que l'association de noms de personnalités nationalistes, comme Me Bouabid et Allal Fassi au complot du général est inacceptable moralement et fausse historiquement...

Éclairage sur l'action des principaux acteurs

La publication de la lettre de Fkih Basri a été ressentie à la fondation comme une offense à la mémoire de Me Bouabid. C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'on inscrit la préparation d'un dossier de presse, comportant les extraits de journaux et de revues marocains et étrangers qui ont traité l'affaire en son temps. Les minutes du procès du colonel Mohamed Amekrane sont reproduites. Les comptes rendus de la MAP et des articles de *Jeune Afrique* aussi...

Un travail de documentation qui, sans éprouver le besoin de s'afficher en tant que réponse aux attaques contre le leader défunt, n'en est pas moins un éclairage sur cette période mouvementée de l'histoire du Maroc, et sur l'action des principaux acteurs de l'époque...

Les témoignages de nombreuses personnalités politiques nationales qui ont vécu avec ou côtoyé feu Abderrahim Bouabid, ont exalté les positions de militantisme de ce dernier pour la consolidation d'institutions démocratiques afin de transcender les problèmes qui s'imposent par des démarches civilisationnelles et des procédés modernes. □

Noureddine Jouhari

Spécial trentenaire de l'ISCAE

Trente ans d'avenir



Abdelali Benamour



Driss Alaoui M'Daghri

Pionnière des écoles de gestion au Maroc, ayant fourni aux secteurs public et privé du pays l'essentiel de son haut management, l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises célèbre son trentième anniversaire. L'ISCAE a connu cinq directeurs successifs depuis sa création. (Photos ci-contre).



Abdelaziz Ghernaout



Abdelali El Alami



Rachid M'Rabet

Les trentièmes rugissants de l'ISCAE sonnent comme un rappel à la confiance dans le service public de l'enseignement supérieur. Ceux qui sont nés en 1971 ou même quelques années après, élèves doués et férus d'économie et de gestion, comptent parmi les 3600 lauréats de ce fleuron de la formation de cadres spécialisés. Des lauréats qui ont essaimé dans les secteurs publics et privé pour un meilleur niveau d'encadrement et de rendement.

L'ISCAE a toujours bénéficié d'une attention particulière de feu S.M Hassan II qui aimait à dire qu'il en est "le père spirituel". Ce parrainage royal dont s'enorgueillira toujours cet établissement a incité les premiers enseignants à redoubler d'effort et d'implication permettant au projet-ISCAE de devenir une réalité, puis de connaître un réel succès.

En 1971, il y avait très peu de diplômés en management. L'ISCAE a dû recruter ses formateurs parmi des praticiens possédant une solide expérience professionnelle, ce qui lui a permis d'avoir dès le début des attaches de fait avec le monde de l'entreprise. Mais ce qui n'était qu'une nécessité pour répondre à un besoin immédiat sera institué comme stratégie de formation. De par le profil de ses enseignants et la nature de ses programmes, l'ISCAE a toujours été en phase avec l'environnement économique.

De même que l'ISCAE a tiré profit de l'expérience de deux instituts prestigieux, HEC de Paris et ISG de Tunis qui ont contribué à sa création. De cette coopération première, l'ISCAE gardera une tradition d'ouverture sur les établissements étrangers par le biais de conventions d'échanges d'étudiants et l'organisation de séminaires internationaux.

Depuis sa création, l'ISCAE a toujours été géré en parfaite autonomie financière et administrative. Une expérience dont devrait s'inspirer et tirer profit les établissements similaires de l'enseignement public lors de la mise en œuvre du projet de réforme.

Dans son conseil d'administration, l'ISCAE compte quelques chefs d'entreprises. Cette participation combien précieuse aurait dû amener les opérateurs économiques à contribuer concrètement au développement de cet établissement. D'autant plus qu'ils sont les premiers utilisateurs de ses lauréats. L'ouverture sur l'extérieur, des instituts d'enseignement supérieur et de formation de cadres sur l'extérieur, ne peut pas être à sens unique. L'entreprise aussi doit s'ouvrir sur ces instituts. Cette interaction constitue l'une des priorités permanentes de l'ISCAE, en terme de moyens matériels, de formation pratique et d'opportunités d'emplois. Ce centre d'intérêt majeur sera présent tout au long du programme de communication qui devra accompagner, pendant tout une année, le trentenaire de l'ISCAE.

A. MANSOUR

SOMMAIRE

18	Consolider les acquis pour mieux négocier l'avenir	21	Un cycle de manifestations dans un esprit décontracté
19	Trente ans d'avenir	22	Les principales manifestations
20	Pépinière de cadres polyvalents	23	Ce qu'ils en pensent
		24	Si l'ISCAE m'était conté

SPECIAL TRENTENAIRE DE L'ISCAE

Le mot de Mustapha Mansouri, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Artisanat, de l'Energie et des Mines et président du conseil d'administration de l'ISCAE

Consolider les acquis pour mieux négocier l'avenir

Leader dans le domaine de la formation en gestion au Maroc, l'ISCAE le doit, d'abord, à un corps enseignant compétent, expérimenté et volontaire. Il le doit aussi à son administration dynamique et performante.

L'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, créé en 1971 par feu Sa Majesté le Roi Hassan II et dont il est le père spirituel, fête aujourd'hui son trentième anniversaire. Trente ans de bons et loyaux services au profit de l'entreprise et de l'économie nationale, puisque l'ISCAE a formé depuis sa création des milliers de cadres polyvalents, qui participent activement au développement de notre pays.

En plus de la formation de jeunes cadres, l'ISCAE a également formé ou actualisé la formation de cadre en exercice dans le management en général ou au niveau du commerce international. Il a développé également la formation continue contribuant ainsi à la diffusion du savoir en gestion au niveau de nos entreprises.

Leader dans le domaine de la formation en gestion au Maroc, l'ISCAE le doit, d'abord, à un corps enseignant compétent, expérimenté et volontaire. Il le doit aussi à son administration dynamique et performante. Il le doit également à la qualité des étudiants qu'il sélectionne avec soin.

Il le doit enfin, à son ouverture sur le monde économique dont il essaye de percevoir les besoins en cadres pour mieux y répondre. Un autre atout et non des moindres de l'ISCAE, est son réseau de relations avec plusieurs institutions universitaires prestigieuses.

Placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Energie et des Mines, l'ISCAE a toujours bénéficié du support et de la plus grande attention de ce dernier. C'est le cas aussi, il faut le dire, pour tous les autres départements, qui ont toujours apporté le soutien nécessaire pour permettre à l'ISCAE de s'acquitter de sa tâche dans de bonnes conditions.

À l'heure de la mondialisation et de



l'ouverture économique du Maroc, une institution comme l'ISCAE est appelée à jouer un rôle encore plus important en continuant à doter nos entreprises de cadres compétents et développer des domaines de formation en adéquation avec nos besoins de développement.

L'ISCAE pourrait également participer davantage au développement régional par la création de centres de formation en gestion répondant au mieux aux besoins des entreprises locales. Ce faisant, l'ISCAE contribuerait à réduire les disparités régionales et participer ainsi à l'effort de développement économique et social de notre pays, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste. En trente ans, l'ISCAE a consolidé ses acquis, il devrait mieux négocier son avenir. Ce sont ses trente ans d'avenir qu'il fête aujourd'hui.

Joyeux Anniversaire. □

© Ph. MHI
Mustapha Mansouri,
le ministre de tutelle de l'ISCAE

Quelques lauréats de l'ISCAE

Mr. Hassan Abadi:
Mr. Jaafar Hakim Alj:
Mr. Ahmed Bouchikhi:
Mr. Hamid Boudar:
Mr. Ahmed Bounfour:
Mr. Rachid Filali:
Mr. Aboubakr Jamaï:
Mr. Abdelmalek Jeddaoui:
Mr. Ahmed Moussaoui:
Mr. Rachid M'rabet:
Mme Aïcha Zaimi Sakhri:
Mr. Salah Agoumi:

député et ex-ministre de l'emploi;
ambassadeur du Maroc en Corée du Sud;
professeur à l'ISSEC Pris;
directeur de la Société Centrale des Boissons Gazeuses;
professeur à l'université de Marne la Vallée;
ex-ministre de la Privatisation;
directeur du "Journal";
ambassadeur du Maroc en Russie;
ministre de la Jeunesse et des Sports;
directeur général de l'ISCAE;
rédactrice en chef de "Femmes du Maroc".
rédacteur en chef de "la Vie Économique".

Trente ans d'avenir

Par Rachid M'Rabet

Il y a 30 ans, l'ISCAE offrait pour la première fois un enseignement au niveau supérieur de gestion des entreprises. Il était, en 1971, bien évidemment, le premier établissement d'enseignement supérieur à le faire. Il a été le premier à délivrer un diplôme de niveau Bac+4, en gestion. Il a été le premier à instaurer en 1973, un cycle supérieur de gestion en deux ans de préparation aux affaires débouchant sur un diplôme à l'intention d'individus instruits ayant déjà entamé une carrière dans les affaires. La formation continue a été également pionnière dans le contexte de l'époque. Aujourd'hui, l'ISCAE a largement dépassé, en grandissant, ses modestes dimensions initiales. Il a formé presque 3600 lauréats et compte 1500 étudiants tous cycles confondus. Il continue à offrir une formation en gestion de qualité menant à un diplôme du niveau (bac+4) et à un diplôme d'études supérieures du niveau MBA à l'intention de jeunes hommes et femmes qualifiés au milieu de leur carrière. Il délivre également un diplôme supérieur en Commerce International qui prépare des cadres à une carrière dans le domaine. Un effort important est accompli pour la préparation à l'expertise comptable afin de doter le pays d'experts comptables de haut niveau.

Mais alors qu'il y a 30 ans, les premiers étudiants travaillaient pour moitié dans l'administration et pour moitié dans le secteur privé, les lauréats de l'ISCAE, qui sont presque 3600 maintenant tous cycles confondus, représentent aujourd'hui l'éventail le plus large des milieux d'affaires nationaux et internationaux : Les PME, aussi bien que les grosses sociétés multinationales ; le grand et le petit commerce de détail, aussi bien que les entreprises de haute technologie ; les industries de transformation, mais aussi les prestations de service aux entreprises : experts comptables, conseillers de gestion. Les institutions à but non lucratif, telles que les établissements d'enseignements, les hôpitaux, les administrations au niveau central et les collectivités locales, ainsi que l'armée, sont également bien représentées parmi les lauréats de l'ISCAE.

Au delà de l'aspect quantitatif, qui montre à l'évidence le caractère productif de l'établissement, à quoi peut-on attribuer le succès de l'ISCAE? Que fait donc l'ISCAE de si particulier?

Fougue et jeunesse

Je voudrais tenter une réponse : moi qui ai connu l'institut de l'intérieur pendant plusieurs années (en tant qu'étudiant) qui ai fréquenté la plupart de ses enseignants (en tant qu'enseignant), qui ai enseigné et qui ai participé à plusieurs de ses réformes. Les réponses à ces questions me sont personnelles et n'engagent nullement mes collègues.

D'abord l'ISCAE n'aurait pu arriver là où il est sans la bénédiction et le soutien constant de son fondateur et père spirituel feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde.

Il y a également l'excellence de son enseignement. Sans prétention aucune, l'ISCAE dispose, à mon sens, du meilleur potentiel d'enseignants en gestion du pays. Les enseignants ont acquis, avec le temps, une grande expérience d'enseignement et sont dans la plupart des cas proches du terrain. En outre, l'établissement fait appel à ce qu'il y a de mieux parmi les hommes du terrain nationaux ou étrangers, ce qui donne à notre enseignement un caractère pratique et très proche des besoins des entreprises.

Il y a ensuite la qualité des étudiants puisque l'accès est tributaire d'une sélection rigoureuse qui permet à l'ISCAE de choisir les meilleurs parmi le flot de plus en plus important de candidats qui se présentent aux concours d'accès organisés. Même l'accès au cycle de formation continue se fait, maintenant, après une sélection sévère.

Le succès de l'ISCAE est également lié à sa double ouverture sur le monde des affaires et sur l'international. Constamment à l'écoute, l'ISCAE a toujours innové en s'inspirant de ce qui se fait de mieux sous d'autres cieux et en l'adaptant à la réalité marocaine.

Enfin, l'ISCAE doit son succès également, et peut être surtout, à ces hommes et femmes qui ont, avec beaucoup de fougue de jeunesse, avec peu de moyens mais avec une conviction certaine, cru, voulu et agi pour que s'établisse, se développe et progresse l'établissement. D'autres ont continué et continuent de le faire dans la même lignée et avec la même conviction.

Il n'est point de voie royale en matière de préparation à la gestion. Chaque école doit élaborer ses propres programmes, ses méthodes propres et ses solutions propres. Une telle tâche réclame de l'expérimentation, de la diversité, et je dirais même un pluralisme dynamique. Telle est peut-être la leçon à tirer, entre autres, de l'histoire de l'ISCAE.

Comme toute organisation humaine, l'ISCAE a ses souvenirs, certains heureux, d'autres tristes, d'autres encore où se mêlent la joie et l'amertume. Elle a eu ses héros. Elle a eu sa large part d'enseignants et chercheurs éminents. Les professeurs d'aujourd'hui à l'ISCAE, et les anciens élèves qu'elle compte par milliers, se souviennent avec affection et fierté de ces hommes qui, par leur esprit prospectif et par leurs efforts, ont créé l'ISCAE.

Ils ont pris des décisions parce qu'ils ont regardé vers l'avenir, au lieu de se tourner vers le passé. C'est en nous inspirant de leur esprit que nous avons, en tant que famille ISCAE, décidé de célébrer notre trentième anniversaire en regardant de l'avant.

L'entreprise de demain

C'est en nous inspirant de leur esprit qu'à titre de Directeur Général, en ce trentième anniversaire de l'institut, je consacre, à nouveau l'ISCAE, ses professeurs et ses étudiants à préparer aujourd'hui les responsables de l'entreprise de demain.

A cet égard, il est un point essentiel sur lequel l'ISCAE n'a pas changé au cours de ses 30 ans d'existence. Il continue à se considérer proche des entreprises et ouvert sur l'international. Cette tradition et le désir d'impulser la citoyenneté comme valeur structurante de nos activités ont présidé à la conception du programme destiné à marquer le trentenaire. Car notre 30ème anniversaire n'est pas un événement commémoratif comme on en voit souvent. Nous ne voulons pas sacrifier par là à une tradition ou une mode. Le désir des Iscaéistes est d'en faire un événement utile pour l'institut et pour la formation en gestion au Maroc.

Car fêter le 30ème anniversaire se veut avant tout un acte de profonde considération et de respect à l'égard d'un métier qui a fédéré et qui fédère toujours hommes et femmes autour d'une institution qui a su acquérir des valeurs fortes, forger des valeurs citoyennes nobles, sacraliser l'action collective et privilégier la vision prospective.

L'engagement de marquer le 30ème anniversaire de l'ISCAE découle indéniablement d'un projet global et stratégique, visant à projeter l'institut dans les années à venir, et en préservant les mesures qu'il faut, au niveau de l'enseignement de la gestion, de l'adaptation au marché national et international et du sens de la citoyenneté.

Il est né du besoin de communiquer autour de l'établissement de ses programmes, de sa pédagogie, de ses enseignants, de ses lauréats, à travers un programme d'activités scientifiques, culturelles, artistiques et sportives. L'autre objectif est pour nous de présenter notre stratégie de développement pour les cinq prochaines années qui devrait être à l'occasion, outre de continuer à faire ce qui a fait le succès de l'établissement, mais



© Ph. MHI

aussi de développer des activités nouvelles, de concevoir des modes d'organisation et de gestion nouveaux peut-être, aussi, une forme juridique nouvelle.

L'ISCAE, Etablissement Public, a été fondé en 1971 par feu Sa Majesté le Roi Hassan II.

Profil pointu

L'ISCAE dispose de six cycles de formation. Un Cycle Normal destiné aux bacheliers scientifiques et qui est le cœur de l'établissement. Un Cycle Supérieur de Gestion destiné à des cadres en exercice et qui est son cheval de bataille. Un Cycle Supérieur de Commerce International et qui est le cycle de spécialisation. Un Cycle de Formation Continue et qui est le cycle de diffusion des principes du management et un Cycle d'Expertise Comptable et qui est le cycle de tous les efforts au profit de la profession des experts comptables.

L'ISCAE c'est aussi 60 enseignants permanents et quelques 120 vacataires nationaux et étrangers regroupés en 6 départements.

Depuis 1995, l'ISCAE dispose d'un Centre à Rabat. Il regroupe actuellement 260 étudiants tous cycles confondus. En 2002, sortira la première promotion du cycle normal, alors que le cycle supérieur de gestion et le cycle de formation continue sont à leur 6ème année de fonctionnement.

Depuis sa création, l'ISCAE s'est attelé à répondre aux besoins du pays en cadres gestionnaires polyvalents. Il l'a fait dans un contexte économique en évolution constante, ce qui l'a toujours obligé à tenir compte de son environnement en essayant dans la mesure du possible de former des profils répondant aux besoins actuels mais surtout futurs des entreprises marocaines. L'ISCAE a formé environ 3600 cadres marocains et étrangers répartis sur l'ensemble du tissu économique et sort chaque année 450 diplômés tous cycles confondus. Le fait d'avoir des profils adaptés aux besoins du tissu économique permet d'avoir un taux de chômage nul de nos lauréats. □

Pépinière de cadres polyvalents

Premier établissement public d'enseignement supérieur de gestion au Maroc, l'ISCAE a pour mission de préparer à l'exercice de fonctions supérieures dans les entreprises du secteur privé et public.

L'enseignement dispensé couvre les techniques commerciales, financières, comptables et d'économie appliquée. L'Institut forme des gestionnaires généralistes mais aussi des spécialistes dans des domaines liés au Commerce International, l'Expertise Comptable et le mangement.

Des cycles supérieurs sont ouverts aux cadres, qui, après avoir exercé un certain nombre d'années, ressentent le besoin d'approfondir leurs connaissances ou de se recycler dans divers domaines de la gestion. L'ISCAE se distingue également par la mise en place d'une formation spécifique au-delà d'une formation initiale.

A l'écoute de l'environnement

A l'écoute de son environnement économique et social, l'ISCAE adapte régulièrement ses programmes, oriente et réoriente ses choix qualitatifs et développe ses activités de formation. En témoignent les cycles de formation spécifiques qui existent à l'ISCAE.

Pour mener à bien sa mission de formation, l'ISCAE entretient avec l'ensemble du tissu économique national mais aussi international des relations de collaboration et d'échange qui lui permettent de rester en contact permanent avec l'évolution des besoins des entreprises.

L'originalité de la mission de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises réside dans un enseignement dynamique tourné vers l'entreprise marocaine et en étroite collaboration avec elle.

Modernité des méthodes pédagogiques

En effet les méthodes pédagogiques employées à l'ISCAE sont axées sur la participation active des étudiants à leur enseignement. Des stages, des recherches sur le terrain, des études de cas et des jeux d'entreprises constituent l'essentiel des travaux des étudiants.

LE CYCLE NORMAL (CN)

Le Cycle Normal dispense une formation initiale de haut niveau qui s'étend sur quatre années d'études durant lesquelles sont abordés tous les aspects de la gestion de l'entreprise.

La quatrième année d'approfondissement est proposée aux étudiants dans des domaines aussi variés que le Marketing, le Commerce International, la Finance ou l'informatique de gestion. Elle est sanctionnée par le diplôme du Cycle Normal de l'ISCAE.

Le cycle supérieur de gestion (CSG)

L'objectif principal du Cycle Supérieur de Gestion est, depuis sa création en 1974 à Casablanca, en 1995 à Rabat, la formation de gestionnaires de haut niveau, capables de maîtriser les différents aspects de la gestion et du fonctionnement des organisations. Il vise à développer chez les participants, les aptitudes et les compétences nécessaires aux besoins du développement économique et social du Maroc.

Le cycle supérieur de commerce international (CSCI)

Opérationnel depuis 1989, le Cycle Supérieur de Commerce International a été conçu pour répondre à des besoins en formation au commerce international et pour combler les lacunes en matière de cadres supérieurs formés aux techniques et procédures du Commerce International.

Le cycle d'expertise comptable (CEC)

Le Cycle d'Expertise Comptable a pour mission la préparation au Diplôme National d'Expertise Comptable en étroite collaboration avec l'ordre des experts comptables, diplôme créé par le décret N° 2.89.519 du 23 hija 1410 (16.07.1990).

Le cycle de formation continue (CFC)

Le Cycle de Formation Continue a été créé en 1973. Il a pour mission de former ou de recycler des cadres exerçant dans les secteurs public et privé, aux techniques modernes du management.

Le Cycle de Formation Continue de l'ISCAE est opérationnel au centre de Rabat depuis octobre 1995.

Le centre de documentation

La bibliothèque de l'ISCAE compte près de 14.000 ouvrages spécialisés en gestion, dont 6.000 environ en langue française ; D'autres ouvrages en langue arabe et anglaise sont également disponibles. La

bibliothèque contient aussi bien des revues nationales et étrangères que des travaux de recherche scientifique menés par les étudiants des différents cycles de l'ISCAE.

Le centre informatique

En tant qu'établissement de formation en gestion, l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises s'est doté d'un centre informatique performant qu'il veille à moderniser régulièrement. Actuellement l'ISCAE dispose d'un réseau local informatique et d'un parc composé de plusieurs micro-ordinateurs performants, munis de logiciels pédagogiques de comp-

tabilité, finance, production... destiné aux étudiants du Cycle Normal mais également aux Cycles Supérieurs et surtout à la Formation Continue.

Quatre salles de vingt micro-ordinateurs chacune sont à la disposition du Cycle Normal et des Cycles Supérieurs, dont l'une est située au centre de Rabat.

Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information, l'ISCAE s'est doté de trois salles multimédia, d'une connexion Internet et d'une adhésion au réseau MARWAN.

L'ISCAE a également son site Web

www.iscae.ac.ma.

CONVENTIONS DE COOPERATION

NATIONALE

L'ouverture de l'ISCAE sur son environnement national se concrétise par une série de conventions avec diverses organisations publiques émanant de tous les horizons. En témoigne la liste des conventions signées avec de nombreux organismes nationaux.

-CGEM:Confédération Générale des Entreprises du Maroc
-C.U.C:Communauté Urbaine de Casablanca
-B.C.P :Banque Centrale Populaire
-B.M.C.I:Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
-O.D.E.P: Office d'Exploitation des Ports
-O.E.C :Ordre des Experts Comptables
- Groupe Holmarcom
- AMACI
- ESI
-Faculté des lettres et des sciences Humaines / Ben M'sik - Casablanca

INTERNATIONALE

L'ouverture de l'ISCAE sur son environnement ne se limite pas à la coopération avec des organismes nationaux. Un partenariat actif s'est développé progressivement avec des universités et organisations internationales.

En témoigne la liste des conventions signées entre l'ISCAE et des institutions similaires à l'étranger :

- CNAM/ INTEC Paris
- ISCID / Dunkerque
- IRGAE / BORDEAUX
- ICN-NANCY
- ICHEC / BRUXELLES
- ESSEC / PARIS
- ESC/ NANTES
- La CENTRALE DE CAS ET DE MEDIAS PEDAGOGIQUES
- M.S.M. Netherlands
- H.E.C. Montréal
- ISG (Tunis)
- INDE /ROUMANIE
- UNIVERSITE SENHOR/ EGYPTE
- IFE / MAURICE
- ADAT ACADEMY FOR MANAGEMENT SCIENCES
CONTRATS SPECIFIQUES REALISES AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX
- AUPELF-UREF
- CCI-GENEVE
- FIDA
- l' AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE
- La BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT.

Un cycle de manifestations dans un esprit décontracté

Utile et agréable

Depuis sa création par feu SM le Roi Hassan II, en 1971, les responsables qui ont présidé aux destinées de cette institution prestigieuse sont restés fidèles à l'idée selon laquelle des personnes mieux formées deviennent plus efficaces et plus autonomes, ce qui ne peut qu'élever le niveau de productivité globale du pays.

L'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, (ISCAE) fête son trentième anniversaire le mois d'octobre prochain. Une occasion non seulement de faire un bilan de trente années d'activités au service de la formation en gestion mais aussi de développer une stratégie nouvelle centrée sur des modes d'organisation et de gestion nouveaux. Les 3600 lauréats sortis de cet honorable établissement donnent chaque jour la preuve de leurs compétences et de leur savoir-faire sur le terrain. Faisant désormais partie de l'élite dirigeante du Royaume ils exercent leurs talents aussi bien dans les secteurs public que privé.

Savoir faire et conviabilité

L'innovation et la souplesse différencient l'ISCAE du reste des établissements universitaires marocains. En privilégiant l'ouverture sur le monde économique et social, l'ISCAE entend plus que jamais être au cœur de la formation, au cœur de l'entreprise et au cœur

de la citoyenneté. Ces trois grands axes qui composent la raison d'être de l'ISCAE, constituent la trame de l'action événementielle envisagée sur toute l'année 2001

Une façon originale de fêter le trentième anniversaire de l'institution. En initiant, durant toute l'année, un cycle de manifestations événementielles, le désir des iscaïstes est de mettre sur les rails, selon Rachid M'rabet, directeur de l'ISCAE, " un projet global et stratégique ayant pour objectif de fédérer les hommes et les femmes autour d'une institution qui a su acquérir des valeurs scolaires et forger des valeurs citoyennes ". L'approche retenue pour la célébration de cet événement a été d'ailleurs présentée à la presse par Najjya Filali, directrice générale de l'agence de communication Événementia. Le montage du cycle des manifestations événementielles a été conçu de manière à joindre à chaque aspect scientifique un volet récréatif.

Une manière de ne pas sacrifier l'agréable à l'utile. Les organisateurs de cette manifestation d'envergure n'ont

presque rien laissé au hasard. D'ailleurs, dès le 15 janvier 2001, le cycle annuel des manifestations marquant le trentenaire de l'ISCAE, sera officiellement lancé, sous la présidence effective d'Abderrahmane Youssoufi, premier ministre et en présence Mustapha Mansouri, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Énergie et des Mines.

Les grands rendez-vous

Les douze rendez-vous programmés au niveau de l'ISCAE- Casablanca se suivent mais ne se ressemblent pas. Le mois de janvier est dédié à " la mémoire de l'histoire ". La conférence de Allal Sinaceur, conseiller de SM le Roi Mohamed VI, prévue pour le 16 janvier 2001, donnera le ton en rendant hommage au " père spirituel de l'ISCAE ", feu Sa Majesté Hassan II.

Le rendez-vous du mois de février se veut être un véritable "scan" de l'ISCAE auprès de l'entreprise et des lauréats.

À l'occasion du rendez-vous du mois de mars 2001 et en marge de la journée de la femme, les organisateurs ont réservé

une place de choix aux lauréates de l'ISCAE, notamment en créant un collectif des lauréates ISCAE. Quand au rendez-vous du mois d'avril, il sera marqué par l'organisation d'un colloque sur l'économie déléguée, en partenariat avec l'école supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC-Cergy-France).

Lequel donnera lieu à la mise en place d'un cycle de formation à cette discipline. Il sera coordonné conjointement par Driss Alaoui M'daghri, professeur à l'ISCAE et Frank Vallerugo, professeur à l'ESSEC. Par ailleurs, le mois de mai verra la tenue d'un congrès scientifique international sur l'état du management dans le monde.

L'ISCAE, qui a très vite intégré dans ses enseignements les nouvelles technologies de l'information et de la communication, montre encore une fois, en fêtant son trentenaire d'une manière aussi originale, qu'il reste une institution qui innove, qui s'adapte toujours dans un esprit ouvert sur le monde, les autres et l'avenir. □

Seddik Mouaffak

Interview de Mohamed El Moueffak, directeur des Études

L'esprit d'équipe

Maroc-Hebdo International: Quelle signification le trentième anniversaire revêt-il pour vous?

Mohamed El Moueffak: C'est d'abord poser un regard de respect et de fierté, sur ces hommes et femmes, qui ont forgé avec passion cette histoire. Et aussi l'occasion de puiser les ressources nécessaires pour continuer notre mission éducative en maximisant la valeur ajoutée pour les étudiants et les entreprises et développer l'esprit d'une grande école de management.

Dès lors, quelles étapes de l'organisation étaient-elles nécessaires pour réussir un sans-faute? Et être à la hauteur de l'événement?

Il faut d'abord signaler que c'est un travail d'équipe managé avec savoir-faire par notre directeur général, Monsieur

Rachid M'rabet. Aujourd'hui, les projets ne sont plus à la mesure d'une seule personne. Il faut savoir synthétiser, hiérarchiser, décider et déléguer. C'est cette méthode qui est utilisée à l'ISCAE. La préparation de ce programme nous a pris six mois : nous avons préparé un cahier de charges formulant nos attentes et nos objectifs, et un concours nous a permis de sélectionner l'agence de communication EVENEMENTIA pour nous accompagner. Enseignants, étudiants, personnel et anciens lauréats ont été à la base des choix essentiels.

Justement, comment avez-vous associé les étudiants, élites de demain et donc principaux intéressés par les prestations de cet établissement, à l'organisation de ce trentenaire?

Nous considérons que l'implication des

étudiants dans la vie de leur établissement est une priorité. La gestion d'un projet comme le trentenaire leur permet de savoir placer des objectifs clairs à court et moyen terme, créer autour de soi un esprit d'équipe et de gérer un budget conséquent. Ainsi vivent-ils des situations concrètes, préfiguration de leur travail à venir, à même de leur permettre de prendre des décisions et d'en assumer les conséquences. Concernant le projet qui nous préoccupe, ils ont participé à l'ensemble du processus depuis sa genèse, ils sont responsables de sa réalisation et ils seront comptables de sa réussite.

Qu'en est-il du soutien extérieur à votre établissement?

Je voudrais avoir un mot de reconnaissance envers celles et ceux qui ont participé à la préparation de ce trentenaire



• **Mohamed El Moueffak.**

et saluer l'appui constant des personnalités et des entreprises qui nous ont toujours soutenu dans notre cheminement.

Propos recueillis par Mohamed Benfadil

Un cycle de manifestations dans un esprit décontracté

Utile et agréable

Depuis sa création par feu SM le Roi Hassan II, en 1971, les responsables qui ont présidé aux destinées de cette institution prestigieuse sont restés fidèles à l'idée selon laquelle des personnes mieux formées deviennent plus efficaces et plus autonomes, ce qui ne peut qu'élever le niveau de productivité globale du pays.

L'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, (ISCAE) fête son trentième anniversaire le mois d'octobre prochain. Une occasion non seulement de faire un bilan de trente années d'activités au service de la formation en gestion mais aussi de développer une stratégie nouvelle centrée sur des modes d'organisation et de gestion nouveaux. Les 3600 lauréats sortis de cet honorable établissement donnent chaque jour la preuve de leurs compétences et de leur savoir-faire sur le terrain. Faisant désormais partie de l'élite dirigeante du Royaume ils exercent leurs talents aussi bien dans les secteurs public que privé.

Savoir faire et conviabilité

L'innovation et la souplesse différencient l'ISCAE du reste des établissements universitaires marocains. En privilégiant l'ouverture sur le monde économique et social, l'ISCAE entend plus que jamais être au cœur de la formation, au cœur de l'entreprise et au cœur

de la citoyenneté. Ces trois grands axes qui composent la raison d'être de l'ISCAE, constituent la trame de l'action événementielle envisagée sur toute l'année 2001

Une façon originale de fêter le trentième anniversaire de l'institution. En initiant, durant toute l'année, un cycle de manifestations événementielles, le désir des iscaïstes est de mettre sur les rails, selon Rachid M'rabet, directeur de l'ISCAE, " un projet global et stratégique ayant pour objectif de fédérer les hommes et les femmes autour d'une institution qui a su acquérir des valeurs scolaires et forger des valeurs citoyennes ". L'approche retenue pour la célébration de cet événement a été d'ailleurs présentée à la presse par Najjya Filali, directrice générale de l'agence de communication Événementia. Le montage du cycle des manifestations événementielles a été conçu de manière à joindre à chaque aspect scientifique un volet récréatif.

Une manière de ne pas sacrifier l'agréable à l'utile. Les organisateurs de cette manifestation d'envergure n'ont

presque rien laissé au hasard. D'ailleurs, dès le 15 janvier 2001, le cycle annuel des manifestations marquant le trentenaire de l'ISCAE, sera officiellement lancé, sous la présidence effective d'Abderrahmane Youssoufi, premier ministre et en présence Mustapha Mansouri, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Énergie et des Mines.

Les grands rendez-vous

Les douze rendez-vous programmés au niveau de l'ISCAE- Casablanca se suivent mais ne se ressemblent pas. Le mois de janvier est dédié à " la mémoire de l'histoire ". La conférence de Allal Sinaceur, conseiller de SM le Roi Mohamed VI, prévue pour le 16 janvier 2001, donnera le ton en rendant hommage au " père spirituel de l'ISCAE ", feu Sa Majesté Hassan II.

Le rendez-vous du mois de février se veut être un véritable "scan" de l'ISCAE auprès de l'entreprise et des lauréats.

À l'occasion du rendez-vous du mois de mars 2001 et en marge de la journée de la femme, les organisateurs ont réservé

une place de choix aux lauréates de l'ISCAE, notamment en créant un collectif des lauréates ISCAE. Quand au rendez-vous du mois d'avril, il sera marqué par l'organisation d'un colloque sur l'économie déléguée, en partenariat avec l'école supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC-Cergy-France).

Lequel donnera lieu à la mise en place d'un cycle de formation à cette discipline. Il sera coordonné conjointement par Driss Alaoui M'daghri, professeur à l'ISCAE et Frank Vallerugo, professeur à l'ESSEC. Par ailleurs, le mois de mai verra la tenue d'un congrès scientifique international sur l'état du management dans le monde.

L'ISCAE, qui a très vite intégré dans ses enseignements les nouvelles technologies de l'information et de la communication, montre encore une fois, en fêtant son trentenaire d'une manière aussi originale, qu'il reste une institution qui innove, qui s'adapte toujours dans un esprit ouvert sur le monde, les autres et l'avenir. □

Seddik Mouaffak

Interview de Mohamed El Moueffak, directeur des Études

L'esprit d'équipe

Maroc-Hebdo International: Quelle signification le trentième anniversaire revêt-il pour vous?

Mohamed El Moueffak: C'est d'abord poser un regard de respect et de fierté, sur ces hommes et femmes, qui ont forgé avec passion cette histoire. Et aussi l'occasion de puiser les ressources nécessaires pour continuer notre mission éducative en maximisant la valeur ajoutée pour les étudiants et les entreprises et développer l'esprit d'une grande école de management.

Dès lors, quelles étapes de l'organisation étaient-elles nécessaires pour réussir un sans-faute ? Et être à la hauteur de l'événement ?

Il faut d'abord signaler que c'est un travail d'équipe managé avec savoir-faire par notre directeur général, Monsieur

Rachid M'rabet. Aujourd'hui, les projets ne sont plus à la mesure d'une seule personne. Il faut savoir synthétiser, hiérarchiser, décider et déléguer. C'est cette méthode qui est utilisée à l'ISCAE. La préparation de ce programme nous a pris six mois : nous avons préparé un cahier de charges formulant nos attentes et nos objectifs, et un concours nous a permis de sélectionner l'agence de communication EVENEMENTIA pour nous accompagner. Enseignants, étudiants, personnel et anciens lauréats ont été à la base des choix essentiels.

Justement, comment avez-vous associé les étudiants, élites de demain et donc principaux intéressés par les prestations de cet établissement, à l'organisation de ce trentenaire ?

Nous considérons que l'implication des

étudiants dans la vie de leur établissement est une priorité. La gestion d'un projet comme le trentenaire leur permet de savoir placer des objectifs clairs à court et moyen terme, créer autour de soi un esprit d'équipe et de gérer un budget conséquent. Ainsi vivent-ils des situations concrètes, préfiguration de leur travail à venir, à même de leur permettre de prendre des décisions et d'en assumer les conséquences. Concernant le projet qui nous préoccupe, ils ont participé à l'ensemble du processus depuis sa genèse, ils sont responsables de sa réalisation et ils seront comptables de sa réussite.

Qu'en est-il du soutien extérieur à votre établissement ?

Je voudrais avoir un mot de reconnaissance envers celles et ceux qui ont participé à la préparation de ce trentenaire



• **Mohamed El Moueffak.**

et saluer l'appui constant des personnalités et des entreprises qui nous ont toujours soutenu dans notre cheminement.

Propos recueillis par Mohamed Benfadil

Les principales manifestations

Le cycle des manifestations événementielles fêtant le trentenaire de l'ISCAE a été conçu de manière à joindre à chaque volet scientifique, un volet récréatif. Pas moins de douze rendez-vous mensuels sont programmés à l'ISCAE Casablanca et quatre rendez-vous trimestriels à l'ISCAE Rabat. Les organisateurs de ces rencontres n'ont décidément rien laissé au hasard.

Janvier 2001 : 15/01/2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie d'ouverture du trentenaire de l'ISCAE sous la présidence du premier ministre, et en présence du ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'artisanat et de l'Énergie et des Mines.
16/01/2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence de Mr. Allal Si Naceur autour du thème "l'Islam à l'épreuve de la mondialisation" à la lumière de l'ouvrage de Feu Sa Majesté le Roi Hassan II "Le Génie de la Modération". Témoignages de lauréats et de dirigeants d'entreprises sur le projet ISCAE. Mise en place de la mission de recherche sur l'état du management dans l'entreprise marocaine.
Février 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt sur le présent Étude de marché sur l'image de l'ISCAE Création d'un observatoire inter-entreprises Séminaire sur la " Nouvelle Économie : Internet et e-business "
Mars 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • La femme iscaïste à l'honneur à l'occasion de la journée mondiale de la femme : femme gestionnaire et intégration. Création du collectif du lauréat iscaïste
19/20 mars 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Journée de réflexion autour des normes comptables internationales à l'occasion de la création de l'Association Marocaine de Comptabilité en présence de Sir Bryan Car Sberg.
Avril 2001 : 25 Avril 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque en collaboration avec l'ESSEC autour du thème : "L'économie déléguée". Colloque sur Citoyenneté et Éducation. Session Spéciale-présentation de la nouvelle stratégie de l'ISCAE. Cycle de conférences-débats : vision du citoyen du monde.
Mai 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Congrès scientifique international : "État du Management dans le Monde "
Juin 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Congrès des anciens lauréats de l'ISCAE.
Juillet 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes de l'ISCAE : Quels Sentiments? Événement ponctuel autour de la promotion 2000.
Septembre 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Session d'automne Bilan des réalisations et continuation du programme.
Octobre 2001 : 13/10/2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque sur " Formation et Proximité : Bilan d'une délocalisation". • Congrès sur " la PME/PMI : Quel levier pour le développement et quelles contributions des gestionnaires à la compétitivité?
Novembre 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • L'ISCAE Rabat : Développement et Potentialités.
Décembre 2001 :	<ul style="list-style-type: none"> • L'élection de la meilleure entreprise État d'avancement de la mission sur l'état du management dans les entreprises au Maroc.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ISCAE

Ministre en charge du Commerce
 Ministre des Finances
 Ministre de l'Enseignement supérieur
 Président de la Fédération des Chambres de commerce
 PDG de la RAM
 PDG de la BCM
 Directeur général de l'OCP
 Directeur général de l'ONE
 Président de l'Ordre des experts comptables
 Doyen de la Faculté de droit de Casablanca
 Président de la CGEM

COMITE DE DIRECTION DE L'ISCAE

Rachid M'Rabet
 directeur général
 Mohamed El Moueffak
 directeur des études
 Ahmed Asloune
 directeur des cycles supérieurs
 Boujemaâ Ouazzani
 directeur de la formation continue
 Mohamed Bilali
 directeur du cycle normal

Morceaux choisis du livre d'or de l'ISCAE

M'hamed Seqat: projet précurseur

En évoquant les trente années de l'ISCAE, l'image qui me vient à l'esprit, c'est celle d'un groupe de jeunes. Jeunes à la fleur de l'âge, dont certains rentraient à peine de l'étranger, qui ont pris le pari de faire réussir un projet précurseur. Trente ans de l'ISCAE ne peut être qu'un motif de fierté pour nous tous qui avons contribué au lancement et à la pérennisation de cet institut et qui continuons à porter le même sentiment de dévouement et de militantisme

Fadel Drissi: expérience phare

Trente ans dans la vie d'une institution c'est à la fois beaucoup et peu. Beaucoup si l'on évoque toutes les réalisations qui ont vu le jour au fil des années et peu si l'on réalise tous les chantiers qui restent à ouvrir.

En 30 ans, c'est une institution qui a beaucoup mûri au point qu'elle rayonne aujourd'hui de façon remarquable. Cependant, lorsqu'on évoque l'âge adulte, on se doit de penser également à l'âge mûr, au troisième âge, au déclin possible. C'est pourquoi il y a lieu de repartir sur de nouvelles bases, de mettre en place une nouvelle stratégie de développement. Cette stratégie, nécessaire pour toute institution qui évolue dans un monde en constante mutation, se doit de s'appuyer sur une nouvelle vision, une mission renforcée et touchée toutes les composantes organisationnelles. C'est ce qui a été initié récemment et qu'il faut poursuivre, soutenir, encourager.

Abdelali Benamour: belle aventure

L'ISCAE a été créé, comme cela se fait un peu partout dans le monde, sur le tas. Nous avons commencé pratiquement à partir de rien. Créer l'ISCAE était une aventure pour nous tous car personne ne parlait à cette époque d'enseignement de marketing, de gestion et de management. C'était, à la limite, un saut dans le vide d'autant plus que nous n'avions au début, ni moyens techniques ni humains pour faire aboutir notre projet.

Abdelali El Alami: histoire d'amour

Trente ans, cela me rappelle beaucoup de choses. D'abord un 20ème anniversaire fêté en 1991, c'était il y a juste hier. Ensuite, cela me rappelle toutes les années que j'ai passé à la tête de l'institut. Entre l'ISCAE et moi, c'est véritablement une histoire d'amour. En tant que directeur de l'institut, j'estime que j'ai apporté ma contribution, à ma manière et à travers mon style particulier. C'était une période exaltante et enrichissante.

Ali Deffali: moment émouvant

C'est un moment très émouvant. L'ISCAE a réussi à résister au temps et à prendre chaque année plus de valeur. Actuellement, c'est une référence incontournable, les lauréats n'ont plus de problèmes à trouver des stages, du travail. Preuves du sérieux et de la qualité de leur formation.

Abdelaziz Ghernaout: Travail d'équipe

On ne peut qu'éprouver de la joie dans de pareilles circonstances, la joie d'avoir participé à la saga de l'ISCAE. En pleine période de marocanisation, l'institut a été créé afin de répondre à un besoin de la nation en cadres spécialisés dans de nouvelles disciplines comme le marketing et le management. Le Maroc était en chantier à cette époque et l'ISCAE se devait de participer à ce processus.

Abdelaziz Al Mechat : allié privilégié

Trente ans, c'est un événement remarquable dans la vie d'une institution. On ne peut qu'être fier d'avoir compté parmi les gens qui ont écrit cette histoire et pas n'importe laquelle. Trente années d'existence prouvent que l'institut a été en mesure de s'imposer et de répondre à un besoin. En dépit des mauvaises périodes par lesquelles l'ISCAE est passé, il a réussi à rebondir chaque fois et même d'anticiper sur les besoins du marché marocain. C'est pour cette raison qu'il a été un allié privilégié des plus grandes entreprises.

Réactions de quelques ministres de tutelle...

Abdelaziz Benjelloun: établissement citoyen

Juste à l'idée de penser que l'ISCAE a maintenant trente ans, j'éprouve un sentiment très confus. Un mélange de tristesse et de joie. Tristesse de voir le temps passer si vite et de réaliser que trente ans sont passés en un clin d'œil. La joie d'avoir été le ministre de tutelle lors de la création de l'institut. Cela ne veut pas dire que le mérite me revient, bien au contraire car s'il y avait un autre ministre à ma place, il aurait fait de même. On ne peut qu'éprouver de la fierté d'avoir été le ministre qui a validé le projet de création de l'ISCAE et l'a présenté aux hauts responsables.

Azeddine Guessous: success story

C'est une success story marocaine, un exemple de réussite exceptionnel. De par mes fonctions, j'ai été impliqué dans l'histoire de l'ISCAE à plusieurs périodes. D'abord, lors des débuts, alors que j'étais à l'OCP et qu'on m'avait sollicité pour donner quelques conseils aux fondateurs de l'institut. Ensuite, de 1978 à 1985, j'ai présidé le Conseil d'Administration en qualité de ministre de tutelle succédant à GHISSASSI

Mohamed Bentabet: travail de longue haleine

Un anniversaire est toujours une occasion pour éprouver de la joie et du plaisir d'autant qu'il s'agit d'un institut aussi prestigieux que l'ISCAE. A une époque où le besoin s'est fait plus que jamais ressentir en ce qui concerne la formation de diplômés en gestion, en management, l'ISCAE est créé.

Les jeunes enseignants ont tous fait preuve de militantisme et d'abnégation. Ils venaient d'horizons différents, université, secteur privé ou public et certains d'entre eux étaient fraîchement diplômés des grandes écoles à l'étranger. Ils ont tous décidé de se consacrer à l'enseignement, qui était peu lucratif par rapport à d'autres métiers, car ils étaient convaincus de la noblesse de leur métier et du service qu'ils allaient rendre au pays.

Fatima Sbihi: juste reconnaissance

Trente ans de vie de l'ISCAE, c'est un événement extraordinaire. J'ai l'impression que c'était hier. Le combat se renouvelle et se perpétue. On ne se sent pas vieillir à côté de cette jeunesse qui n'arrête pas de changer.

L'ISCAE est venu à un moment où il n'y avait aucun équivalent sur la place, c'est pourquoi il s'est imposé dès le départ. Maintenant que beaucoup d'écoles spécialisées ont vu le jour, dont la plupart se sont inspirées de son expérience, l'institut garde toujours sa place de leader. Ce qui n'est que la juste reconnaissance de plusieurs années de réflexion, de travail, de labeur.

Mostafa Melsa: motif de fierté

Un trentième anniversaire de l'ISCAE, cela ne peut qu'être vécu dans la joie et la fierté. J'ai connu l'institut à la rue Colbert, j'étais venu en mission pour le recrutement des candidats pour le Cycle Supérieur de Gestion.

A cette époque, l'ISCAE était une expérience très en avance par rapport à son temps. J'y suis revenu plus tard pour enseigner. C'étaient des années pleines d'échange pour nous tous. L'ISCAE a réussi à se maintenir en première position malgré l'émergence d'instituts spécialisés de telle sorte que trente ans plus tard, il reste encore en avance

Mohamed Saïd Saâdi: modèle unique

Trente années sont vite passées. On réalise maintenant que nous avons vieilli mais que l'institut n'a pris aucune ride. Au contraire, chaque année il a pris plus de tonus, de jeunesse et de maturité. Dans de pareilles occasions, on ne peut qu'éprouver de la fierté d'avoir été parmi les premières personnes à s'être embarquées dans une si passionnante expérience. On réalise, vu la place qu'occupe l'ISCAE actuellement, que notre travail n'a pas été vain et que nous avons tous œuvré pour la création d'un institut sérieux à la formation reconnue et respecté par tous les décideurs. C'est là la meilleure récompense qu'un enseignant peut recevoir.

Driss Alaoui M'daghri: exemple de réussite

Dans de pareilles circonstances, la première chose que l'on peut dire, c'est d'abord bon anniversaire. Bon anniversaire pour un institut qui a tenu pendant trente années et qui continue à tenir. Bon anniversaire également à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution pour rendre l'institut pérenne.

L'ISCAE est l'exemple type de la réussite. Arrivé à un moment où les études en management balbutiaient même à l'étranger, l'ISCAE avait la lourde tâche de relever le défi et de s'imposer.

Abdelkébir Mezouar: parcours exceptionnel

Au terme de trente ans d'existence, l'ISCAE est devenu une référence. Quand on sait que l'institut a démarré de rien, on imagine tout l'effort des pionniers. L'ISCAE a été et reste toujours un institut précurseur et un modèle à suivre pour les instituts spécialisés. Lorsque l'ISCAE a été créé, il a comblé un vide en ce qui concerne l'enseignement supérieur, apportant de nouvelles disciplines, une nouvelle approche pédagogique, bref un nouvel esprit.

Driss Jettou: Trente ans de progrès

L'ISCAE que j'ai connu en tant que président de son conseil d'administration constitue à mon avis un établissement de formation qui avec le temps est devenu *une institution* dans l'échiquier universitaire marocain au service de l'entreprise nationale.

Abderrazak Mossadaq: adaptation permanente

A l'occasion du trentième anniversaire de l'ISCAE, je ne peux qu'éprouver de la joie d'avoir été associé à l'histoire de l'ISCAE à deux moments de sa vie. D'abord vers la fin des années 80, alors que j'étais directeur de l'industrie au ministère du commerce et de l'industrie. Celui-ci assurait la présidence du conseil d'administration en tant que ministère de tutelle. J'ai alors participé aux réunions du Conseil d'Administration. Par la suite, j'ai présidé le Conseil d'Administration en ma qualité de Secrétaire d'Etat au commerce et l'artisanat et j'ai tenté d'apporter ma contribution au développement de cet institut. Actuellement, je continue à observer l'institut de loin et je constate qu'il est en train de prendre de plus en plus d'ampleur.

Il est des histoires qui transcendent les hommes qui en sont les initiateurs. Celle de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en fait partie. Une véritable "success story" qui fait la fierté de tous ceux qui y ont participé de près ou de loin.

Une aventure passionnante

Si l'ISCAE m'était conté...

Qui aurait pensé, à l'exception de son fondateur et père spirituel Feu S.M. Le Roi HASSAN II que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, que l'ISCAE deviendrait l'un des fleurons de l'enseignement supérieur?

Du génie d'un Roi visionnaire qui, grâce à Son appui permanent, a su donner à l'établissement tout son prestige, de l'abnégation et la fougue d'un groupe de jeunes enseignants marocains, est né un institut qui est devenu, aujourd'hui, une INSTITUTION dans le paysage marocain.

Créé en 1971, l'ISCAE avait pour vocation première la formation de gestionnaires polyvalents dont avaient besoin les entreprises marocaines. En trente années d'existence, non seulement l'ISCAE continue à réaliser sa mission principale, mais il a élargi son cadre d'intervention pour répondre, chaque fois, aux attentes du système économique et social.

À cette époque, Feu Sa Majesté HASSAN II voulait lancer ce cycle afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de cadres supérieurs formés en gestion et en management, au moment où le processus de marocanisation était lancé de manière irréversible et la plupart des coopérants commençaient à partir.

Un projet avant-gardiste

Aujourd'hui, l'image et la notoriété de l'ISCAE n'ont jamais été si grandes. Les résultats sont là pour démontrer à quel point la différence peut provoquer le débat et partant être un élément bénéfique dans la vie d'une institution. Grâce à tous ses hommes, l'ISCAE est considéré comme un modèle de réussite et de professionnalisme.

Le label ISCAE est connu et reconnu. C'est là une des plus grandes satisfactions que tout le monde peut ressentir même ceux qui, à un moment, ont montré le plus de résistances aux changements.

"S'il faut attribuer le mérite de la création de l'ISCAE à quelqu'un, j'estime qu'il faut l'attribuer à Feu S.M. HASSAN II", nous dit Azeddine GUESSOUS, ancien Ministre du Commerce. Un avis que toute la communauté "iscaïste" partage.

Fin 1971, Feu S.M. Le Roi HASSAN II lance un ambitieux programme de réformes à tous les niveaux. Nous sommes en pleine période de marocanisation du secteur tertiaire, un nouveau code de l'investissement voit le jour et plusieurs actions sont menées afin de donner un coup de fouet à l'économie marocaine. On commençait à réfléchir activement à la mise en place de nouvelles méthodes de formation. Il fallait trouver une passerelle entre l'université et l'environnement socio-économique. L'enseignement de disciplines telles que la gestion d'entreprise, la finance, l'organisation ou encore le marketing, était encore quasiment méconnu au Maroc. L'ISCAE avait pour mission dès le départ de combler ce vide.

L'idée de la création d'un institut spécialisé dans l'enseignement de disciplines relativement nouvelles allait bouleverser les méthodes pédagogiques adoptées par l'université marocaine. De ce fait, le projet allait surprendre les personnes par trop attachées à un enseignement classique. S.M HASSAN II, soucieux d'inscrire le Maroc dans la modernité en dotant notamment les étudiants marocains de meilleurs outils pour affronter les nouveaux défis, a été le premier à croire, à approuver et à soutenir jusqu'au bout le projet de création de l'ISCAE. Pour lui, l'ISCAE était quasiment une affaire personnelle. Dans la même lignée, il est à souligner que S.M HASSAN II n'a pas cessé de considérer l'ISCAE comme un modèle unique dont le Maroc pouvait s'enorgueillir. En 1978, le Souverain accorde une audience à la quatrième promotion.

L'ISCAE a démarré en 1971, mais le projet lui-même était relativement antérieur

mais posait problème quant à sa réalisation. Deux possibilités s'offraient : mettre en place une succursale de H.E.C. Paris ou créer un institut supérieur entièrement national. S.M HASSAN II avait insisté sur le fait de mettre en place un institut adapté aux contextes et marchés marocains.

En 1972, une cellule de réflexion autour du statut et des programmes pédagogiques est formée. Elle est constituée de Feu Abdelghani SBIHI, président de la CTM, Feu Lahbib SINACEUR, universitaire et Azeddine GUESSOUS, Directeur Financier de l'O.C.P. Il est fait appel, par la suite, à Abdelali BENAMOUR, enseignant à la Faculté pour prendre la direction de l'ISCAE.

Le choc des idées

Côté enseignants marocains, la majorité d'entre eux travaillent en tant que vacataires car l'établissement ne dispose pas encore de l'autonomie financière. Des dirigeants d'entreprises marocaines et étrangères, sont sollicités pour contribuer au lancement de l'établissement, comme par exemple Naki RADIGUE, Président de Lessieur et JIBARA, Président de Good Year. Dans le premier Conseil d'Administration, on retrouve déjà de nombreux représentants d'entreprises : la BMCE, représentée par Hadj Abdelmajid BENJELLOUN, la BCM, représentée par Abdelalaziz EL ALAMI, l'OCP, représenté par Azeddine GUESSOUS, le Crédit du Maroc, représenté par Jawad BENBRAHIM, etc. Il y a là aussi le Ministre du commerce en qualité de Président du Conseil d'Administration, le Ministre des finances, le doyen de la faculté de droit, représentant le ministère de l'éducation nationale, Abdellah SOUIRI, représentant la chambre de commerce.

Les banques ainsi que plusieurs organismes privés ou semi-publics allaient contribuer à la gestion de l'ISCAE avant que celle-ci n'ait son budget. Par la suite,

l'établissement n'a plus bénéficié d'aucune aide, il est alors pris en charge entièrement par le budget de l'Etat.

Une gestion pro-active

L'ISCAE est maintenant devant deux options : ou bien colmater les brèches de manière progressive au risque de déboucher sur le phénomène d'entropie propre à toutes les institutions qui ne s'adaptent pas aux évolutions de leur environnement. Ou bien agir pour faire de l'ISCAE un centre d'excellence en matière de formation en management et leader de son secteur. Le choix de la deuxième option s'est imposé de lui-même. L'ISCAE part alors à la recherche d'une identité plus précise susceptible de le distinguer des autres instituts avec un objectif bien clair et partant d'une idée simple : il faut non seulement former les managers de demain mais il faut les outiller pour leur vie active ; en faire des citoyens responsables porteurs de changement.

L'audit stratégique, mené par EFMD, a abouti sur la nécessité de changer. "Nous avons décidé de revoir notre mission, de reconsidérer le rapport produit/marché, d'arrêter les priorités en termes de formation, de réorganiser et d'accroître les ressources surtout humaines, de réformer les structures pédagogiques et administratives, d'améliorer le management de l'établissement à travers la participation de tous au processus de gestion et de définir de manière claire les pouvoirs et les responsabilités" explique Rachid M'RABET. Un comité de pilotage est mis sur pieds, regroupant des enseignants de stratégie et de politique générale. Des commissions d'enseignants ont été constituées selon des axes de réflexion précis. Un travail de titan a été accompli, sans trop de tapage. Il a fallu cependant ralentir en attendant l'adoption de la charte de l'enseignement ainsi que les nouveaux textes de l'enseignement supérieur. □

La droite de plus en plus laminée et absente

La mélodie du blues

Déficit de réflexion dynamique, absence d'initiatives porteuses, manque d'agressivité; la droite marocaine, qui porte comme un fardeau son statut d'opposition, a du mal à se débarrasser de ses vieux réflexes. La droite est-elle promise à la mise au tombeau politique ?

Il y avait quelque chose de pathétique dans le meeting organisé, samedi 6 janvier, par l'Union constitutionnelle (UC) à Azemmour. Abdellatif Semlali, devant un public très clairsemé, a fustigé l'immobilisme du gouvernement et l'absence des vraies réformes. L'orateur a répété le laïus devenu maintenant classique sur le caractère constructif de l'opposition. Cette sortie publique du leader de l'UC dans son fief intervient après un long silence, voire une longue hibernation du parti. Une manière de dire que l'UC, n'en déplaise à ses détracteurs, existe encore et toujours.

Abdellatif Semlali, qui a perdu récemment la présidence de la région des Doukkala, a tenté tant bien que mal de galvaniser ses militants. L'exercice, à l'évidence, n'était guère facile. La mobilisation ne se décrète pas. Elle se construit au jour le jour.

De l'ordre dans la maison

L'épisode Kemmou et Slimani, l'un éjecté de son poste de président de la commune de Hay Hassani et l'autre de son fauteuil de maire de Casablanca, aurait pu servir de moteur pour mettre de l'ordre dans la maison. On s'attendait à une mesure d'exclusion. Or, le directoire du parti a réagi timidement en gérant simplement les activités de ces deux personnages au sein du parti. Une mesurette. De plus en plus affaibli, l'UC donne l'impression d'un bateau à la dérive. Lors des élections du tiers sortant de la deuxième Chambre, nombre de candidats, présentés sous bannière UC, ont rejoint d'autres formations au lendemain de leur élection. C'est que le parti est devenu de moins en moins attrayant dès lors qu'il a quitté les allées du pouvoir.



A Azemmour. Abdellatif Semlali, devant un public très clairsemé, a fustigé l'immobilisme du gouvernement et l'absence des vraies réformes.

Les opportunistes aiment les partis où ils entrevoient quelque perspective de récompense. La même question vaut pour le PND (Parti national démocratique) de Abdallah Kadiri, qui devait réunir le samedi 13 janvier à Rabat la commission administrative du parti. Selon M. Kadiri, cette commission se penchera sur des questions relatives à l'action gouvernementale et la situation du Wifak. Rien de précis. Que des généralités. Le Wifak ! Ce rassemblement a été récemment remis au goût de l'actualité par un groupe de députés du Mouvement populaire. Ces derniers ont insisté auprès de Mohand Laenser pour que le MP quitte le Wifak, jugé comme étant une structure figée et inutile. Le patron du MP comme à son habitude ne tranche

pas les problèmes. Il n'a donné ni raison ni tort à ces parlementaires. Abdellatif Semlali explique : " on a mal interpré-

té mes propos à Azemmour, je n'ai jamais dit que le Wifak était mort. Ce n'est pas à moi de délivrer le certificat de décès. Le Wifak est un cadre de concertation et de coordination des membres qui le composent". Un conseiller de droite force le trait, railleur, en déclarant que le Wifak n'a jamais existé pour conclure à sa mort. Abdellah Kadiri ne l'entend pas de cette oreille: «Le Wifak a besoin d'être renforcé pour que son action soit efficace. Le MP n'a pas intérêt à le quitter. Il ne va pas le faire pour se jeter à la mer».

Coupés de la base

En fait, le Wifak a été créé en réponse à la Koutla dans un but bien précis, faire front commun sur le plan électoral en présen-

tant des candidatures communes. Mais force est de constater que cette démarche unitaire n'a jamais fonctionné sur le terrain en raison des ambitions personnelles de chaque candidat des trois partis de l'opposition, chacun refusant de céder sa place à un allié du même bord politique. En fait, le Wifak est à ranger au rayon des bonnes idées enterrées. Déficit de réflexion dynamique, absence d'opposition percutante, discours usé sans prise sur le réel, la droite marocaine souffre des mêmes problèmes qu'affrontent les autres composantes du paysage politique national. Un manque flagrant d'initiatives porteuses et d'imagination en tant que force de proposition. □

Abdellah Chankou



COMMUNIQUÉ DE L'ONEP

NOUVEL ÉQUIPEMENT À LA STATION DE SKI DE L'OUKAÏMEDEN

Dans le cadre du développement des activités liées à l'économie de montagne ainsi que des actions en faveur du tourisme, l'ONEP (gestionnaire des remontées mécaniques de la Station de Ski de l'Oukaïmeden par décret royal n°228/67 du 25 septembre 1967) vient de signer une convention de partenariat avec la Région de Marrakech Tensift Al Haouz et la Commune Rurale de l'Oukaïmeden pour le remplacement du télésiège. À cette occasion et dans le but de donner toutes explications nécessaires sur le contenu de la convention et les timing de réalisation des travaux ainsi que des voies et moyens de relancer ce fleuron de notre tourisme national, l'ONEP organise en collaboration avec la Commune de l'Oukaïmeden et la Région de Marrakech Tensift Al Haouz, le jeudi 25 janvier 2001, une journée d'information qui regroupera les élus, les autorités locales, les représentants des différents départements ministériels, les professionnels et les médias.

Les personnes intéressées (et qui n'ont pas été contactées directement) désirant participer à cette journée doivent contacter l'ONEP Marrakech au plus tard le lundi 22 janvier 2001 aux numéros suivants:

Tél.: 044 43.93.46 - 044 43.93.38

Fax: 044 43.91.09

e-mail: onepdr2@iam.net.ma

Les Assises nationales du tourisme à Marrakech

Appel à l'imagination

Le Maroc est décidé aujourd'hui à faire du tourisme, longtemps sous-exploité, une industrie digne de ce nom. Le discours royal lors des Assises nationales du tourisme de Marrakech représente un signal fort. Les atouts naturels et la diversité des sites ont besoin d'être mis en valeur par une infrastructure à la hauteur des attentes des touristes. Le tourisme, pourvoyeur en devises et en emplois, va-t-il sortir enfin des sentiers battus et des clichés ?

C'est un véritable programme touristique, précis et clair, que S.M le Roi Mohammed VI a annoncé, mercredi 10 janvier à Marrakech, à l'occasion des assises nationales sur le tourisme devant un auditoire d'opérateurs du secteur et d'officiels. Le Souverain a invité tout le monde à une conception novatrice et à une nouvelle approche de cette activité stratégique, mais longtemps sous-exploitée au Maroc, en mettant à contribution " *nos potentialités naturelles riches et variées et notre patrimoine civilisationnel et culturel séculaire connu pour ses traditions d'hospitalité*".

S.M le Roi Mohammed VI a également appelé les collectivités locales à s'impliquer activement dans la promotion du secteur, notamment à travers la propreté de l'environnement et l'esthétique de l'espace touristique. Gage de bonne volonté et d'engagement, Fathallah Oualalou, en charge également du tourisme, a signé un accord-cadre avec le patron de la CGEM, Hassan Chami, et le président de la fédération du tourisme, Mohamed Benamour.

Engagement royal

Enfin, une prise de conscience quant à l'importance stratégique du tourisme dans l'économie en tant que pourvoyeur des devises et des emplois. Certes, une prise de conscience tardive, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Le Maroc, par l'engagement royal, est décidé donc à miser sur ce secteur pour en faire une véritable industrie d'autant plus que le Royaume dispose des atouts naturels nécessaires. Ce qui a fait défaut jusqu'ici, c'est une mise en valeur

judicieuse et harmonieuse de ces potentialités de façon à les décliner en produits ou en formules touristiques diversifiées à même d'intéresser une clientèle potentielle. Le tourisme est d'abord affaire d'imagination. Les mille et un maux dont souffre cette activité trouvent essentiellement leur origine dans l'absence chronique de cette qualité cardinale. Le reste relève de l'intendance technique et politique.

Il est en effet incompréhensible que le Maroc, gâté comme il l'est par la nature, reçoive très peu de touristes. À peine 1 million et demi bon an, mal an. Le pays "dysfonctionne" quelque part.

Phénomène de masse

C'est que nous avons mal compris le tourisme et la façon de le faire pour le transformer en véritable pourvoyeur de devises. Il ne suffit pas de disposer du soleil à gogo et de belles côtes pour mériter la vocation de pays touristique. Faut-il encore introduire de manière ciblée et synchronisée une bonne dose de créativité et d'intelligence. En somme, une intervention humaine sur les sites naturels qui soit cohérente et adaptée aux besoins.

L'Espagne, un exemple proche, n'a pas fait autre chose dans le domaine du balnéaire par exemple. Ce n'est pas sorcier. Autour d'une plage ensoleillée, les professionnels ont construit des loisirs pour toutes les bourses. Avec les prestations de service qui vont avec. Restauration, résidences, villas, hôtels, divertissement, magasins... Sans oublier l'infrastructure



S.M le Roi Mohammed VI et SAR la Princesse Lalla Meryem à Paris lors du Temps du Maroc en 1998. Le Royaume de la modernité et du patrimoine.

ture en termes de réseau routier, de transport, etc. Tout est élaboré, conçu, préparé de telle sorte que le touriste mette tout le temps la main à la poche. Et il le fait avec plaisir. Une ambiance de fête. Détail important, là-bas, on peut certes acheter son

appartement ou même sa villa pour la vie, mais on peut aussi louer une semaine ou plus. Le vrai tourisme c'est ça, pouvoir, selon ses moyens, réserver une chambre ou une maison pendant un certain temps. C'est ce qui crée les flux touristiques, le

phénomène de masse et partant la dynamique économique. Résultat : tout le monde est content, les touristes et les commerçants. L'État espagnol est aux anges à l'idée des montagnes de devises qu'il récolte.

Pas loin de l'Espagne, dans le nord du Maroc. Certains ont essayé de reproduire le modèle espagnol. L'idée était bonne, mais le résultat est calamiteux. Les soi-disant complexes touristiques ne sont en fait que des constructions immobilières. Une grosse arnaque puisque les promoteurs de ces zones ont bénéficié du code des investissements touristiques sur fond de spéculation foncière. En tout cas, sur la côte tétouanaise, il y a très peu de tourisme et beaucoup d'immobilier. Quels flux touristiques peuvent en effet générer des villas luxueuses vendues à des privilégiés dans un paysage certes beau mais dépourvu de toute animation ou d'ambiance. Et ceux, plus nombreux (les touristes), qui veulent passer une semaine ou un mois chez eux, au bord de la mer ? Ils n'ont qu'à aller voir ailleurs. Au cas où ils trouveraient la possibilité de location, les prix sont excessivement chers.

Nouvelles bases

Tout ce qu'on a réussi à faire, c'est de compromettre l'avenir de plusieurs kilomètres de côtes et de bétonner le front de mer. Que gagnent le Maroc et l'État marocain dans cette affaire ? En fait, il faut que les pouvoirs publics, s'ils sont vraiment décidés à faire du tourisme un secteur prioritaire, trou-

vent une solution pour récupérer ce site fantastique pour le reconstruire sur de nouvelles bases dans l'intérêt du pays. Par ailleurs, la vigilance doit être de mise pour que le projet d'envieure des trois nouvelles zones touristiques intégrées (Taghazout, Saâidia, Larache) ne subisse pas le même sort que celui de la côte tétouanaise. SM le Roi Mohammed VI était clair à ce sujet : " *Nous sommes déterminés à aller de l'avant sur cette la voie pour l'aménagement de nouvelles zones touristiques en partenariat avec le secteur privé, conformément à un cahier de charges qui confère aux particuliers les tâches de réalisation et de commercialisation, en laissant à l'État le soin d'assumer la mission d'orientation et de contrôle.* "

Gare à l'euphorie

En dehors de ce beau fiasco que sont les zones touristiques du Nord, qu'offre le Maroc en termes de loisirs et de vacances? Le Grand Sud est magnifique avec ses oasis, son désert, ses dunes et ses Kasbahs, mais manque d'abord d'infrastructures et ces atouts naturels ont besoin d'être mis en valeur. Ici, tout reste à faire.

Tanger, ville fascinante mais laissée à l'abandon, peut être un excellent pôle touristique pour peu que les responsables sachent mettre à contribution ne serait-ce qu'un aspect de son passé glorieux pour embellir son présent. Les idées ne manquent pas. Agadir, elle, a les moyens d'être mieux que ce qu'elle est maintenant en tant que station balnéaire. Marrakech, destination phare, affronte depuis quelques années pendant la haute saison (mars, avril, mai) le phénomène du surbooking.

Alors où est l'offre touristique marocaine ? Elle est faible pour ne pas dire inexistante. C'est à ce niveau qu'il faut concentrer les efforts. Il appartient aux agents de voyage de faire montre d'imagination en proposant des produits nouveaux et originaux afin de sortir le tourisme national des sentiers battus.

C'est une politique touristique claire, cohérente et ferme qu'il s'agit de mettre en place et qui engage tous les intervenants du secteur. Une espèce de contrat doublé d'un échéancier entre les pouvoirs publics et les profes-

sionnels où seront écrites noir sur blanc les exigences du Maroc dans ce domaine. Et que chacun exécute ses engagements et assume ses responsabilités. C'est dans ce cadre que les différentes revendications des opérateurs du tourisme (problème du foncier, pression fiscale...) ainsi que les doléances des touristes (prix excessifs, service médiocre, harcèlement des clients...) peuvent être envisageables.

C'est ce contrat touristique ou tableau de bord qui a fait longtemps défaut. D'où l'improvisation et l'amateurisme qui caractérisent cette activité. Que d'efforts dispersés et de budgets

mal utilisés. Il est également nécessaire de revoir en profondeur la mission de l'Office national du tourisme marocain (ONMT). Un établissement dont l'utilité est de moins en moins visible par rapport aux enjeux de l'avenir du secteur. Cet office, chargé entre autres de collecter la taxe de la promotion touristique, doit pouvoir à l'avenir jouer le rôle de gendarme qui sanctionne les manquements au professionnalisme. La rigueur doit être de mise.

D'ores et déjà, les déclarations euphoriques et les effets d'annonce fusent de partout. Les officiels marocains parlent de 10

millions de touristes et plus de 200.000 lits en 2010. Sur quoi se base-t-on pour faire ces prévisions ? Nous avons entendu naguère ce genre de discours béats sur le tourisme faisant état de 5 millions de touristes à l'horizon 2000. Nous avons franchi le millénaire et nous sommes encore très loin du compte. Il faut travailler méthodiquement au lieu de cultiver un optimisme de commande.

C'est le sens du discours royal à Marrakech qui a évoqué par ailleurs "la généralisation d'un comportement citoyen" auprès de tous les intervenants du secteur. Cela doit impérativement

passer par l'apurement définitif des litiges financiers opposant le CIH à certains groupes hôteliers. Il faut surtout en finir avec l'idée que se font certains de cette activité, une poule aux œufs d'or ou une vache à lait. L'avenir du tourisme marocain pour qu'il soit envisagé avec sérénité doit être bâti sur de nouvelles bases avec l'implication sérieuse et rigoureuse de tous.

D'autant plus que tout le monde est d'accord sur le fait que le tourisme, avec les nouvelles technologies et les télécoms, est l'avenir du Maroc. □

Abdellah Chankou

S.M le Roi Mohammed VI préside les Assises nationales du tourisme à Marrakech

Un signal fort

Intégrer l'industrie touristique aux chapitres des priorités du développement du Maroc. Soumettre aux décideurs des propositions concrètes et engager des décisions immédiatement opérationnelles. Tel peut être résumé l'objectif des assises nationales du tourisme de Marrakech du 10 janvier courant, présidées par S.M le Roi.

Sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi, le ministère de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme, la Fédération du tourisme, présidée par Mohamed Benamour, en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc, a organisé, mercredi 10 janvier à Marrakech les Assises nationales du tourisme. Le thème choisi: "Le tourisme, un projet national pour accélérer le développement du Maroc". La participation du patronat marocain trouve là toute son explication.

Élaboration efficiente

Pour débattre d'un aussi important thème, il fallait des gens du métier. Trois cents cadres et techniciens des secteurs public et privé, sous la direction d'une bonne dizaine d'experts nationaux et étrangers, ont planché sur le sujet. Un sujet, dont l'élaboration aurait duré une bonne année, conçu par quatre-vingt techniciens du tourisme.

La décision du Maroc de s'armer à l'industrie du voyage,



• Mohamed Benamour, président de la fédération du tourisme.

moyen inéluctable menant vers le développement économique, ne fait pas de doute. Réparties sur quatre ateliers (Produit-Qualité-Ressources humaines, Trilogie des 3F, Promotion et Transport), les plénières de Marrakech ont donné le "la" de la nouvelle orientation de l'industrie touristique.

Le défi des 150 milles lits d'ici à cinq ans est bien jouable.

Pourvu que la trilogie des investissements touristiques, (dispositions financiers, fiscales et foncières) soient transcendée. Sur ce plan-là, les professionnels sont unanimes.

Le ministre de l'Économie doit revoir ses positions de sorte à garantir aux promoteurs du secteur touristique un taux de retour sur investissements, compris entre 17% et 20%. De toute façon, les "séminaristes"

présents aux Assises nationales du tourisme ne sont pas des enfants de chœur.

Au terme de leur réunion, ils sont arrivés à la conclusion selon laquelle la Primature doit inscrire l'industrie du tourisme dans la politique générale de développement du Maroc.

Ce qui, sur un plan concret, veut dire que le gouvernement doit définir des sites balnéaires à aménager, suivant un calendrier précis. Déterminer les mesures d'accompagnement fiscales. Instituer un taux spécial de financement pour les nouveaux investisseurs et propriétaires actuels d'établissements touristiques. Déterminer les objectifs de l'Office national marocain du tourisme. Tracer les contours de la politique de développement de libéralisation du transport.

Les assises de Marrakech devraient sceller définitivement la relance de l'industrie touristique nationale. Une ambition large dans les cordes des professionnels. Défi pour défi. □

Bachir Thiam

Visite de Romano Prodi au Maghreb Renforcer le processus de Barcelone

Première visite officielle d'un Président de la Commission européenne au Maghreb. Romano Prodi s'est rendu successivement en Tunisie, en Algérie et au Maroc, du 11 au 15 janvier courant. Donner une impulsion nouvelle aux relations entre l'Union européenne et ses partenaires du Maghreb. Tel est l'objectif de ce voyage.

Le Processus de Barcelone prend de plus en plus forme. En atteste le premier voyage, effectué cette année hors de l'Union européenne, par le président Prodi. Un voyage qui l'a mené en Tunisie le 11, en Algérie le 12 et au Maroc du 13 au 15 janvier. Il s'agit de la première visite officielle d'un président de la Commission au Maghreb. L'objectif de ce périple: donner une impulsion nouvelle aux relations entre l'Union européenne et ses partenaires du Maghreb. Pour cela, tout mettre en oeuvre pour permettre au Partenariat euro-méditerranéen de développer son potentiel et d'atteindre ses objectifs stratégiques conformément aux conclusions de la Conférence ministérielle de Marseille d'octobre dernier. La Tunisie, l'Algérie et le Maroc, avec un héritage partagé, créant des liens politiques, économiques et culturels particulièrement

forts, jouent un rôle clef dans les efforts de donner un nouvel élan au Processus de Barcelone. La visite de Romano Prodi au Maghreb s'inscrit dans le cadre général de la perspective d'un véritable renforcement des liens de l'Europe avec ses partenaires du sud méditerranéen. Allusion faite au processus d'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et du sud. Rappelons qu'au niveau régional, l'objectif stratégique, poursuivi par les deux parties, est la création d'une vaste zone de libre échange avant 2010. De ce fait, M. Prodi entend encourager les efforts de modernisation de l'économie entrepris par les partenaires de l'Union européenne et la mise en oeuvre des réformes structurelles afin d'attirer des investissements européens et la création d'emplois dans une économie compétitive. Il a exprimé le soutien de la Commission européenne au

Au Maroc, le Président Prodi a axé ses entretiens sur les obstacles politiques qui subsistent afin de débloquent les négociations devant aboutir à un accord de pêche Maroc-Union européenne.



© Ph. AFP

renforcement de l'intégration régionale sud-sud et de la coopération sub-régionale, favorisant ainsi l'ouverture économique entre pays partenaires pour appuyer leur intégration dans l'économie mondiale. D'où la nécessité de renforcer le dialogue politique, selon le président de la Commission européenne, de l'approfondir dans certains domaines spécifiques et de

l'élargir au processus de consolidation de l'État de droit, au respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Au Maroc, le Président a plutôt axé ses entretiens sur les obstacles politiques qui subsistent afin de débloquent les négociations devant aboutir à un accord de pêche Maroc-Union européenne. □

B.T.

Dounia Hôtels reprend la gestion du Palais des Congrès et de Mansour Edahabi

RENDRE A CESAR ...

Accor Gestion-Maroc a remis les clés du Palais des Congrès et de l'hôtel Mansour Eddahbi de Marrakech au groupe Dounia Hôtels. Leur propriétaire original. Rappelons qu'après avoir obtenu gain de cause auprès du tribunal de commerce de Marrakech, dans l'affaire l'ayant opposé à ce groupe, le Crédit Immobilier et Hôtelier -CIH- avait confié la gestion de ces deux unités au groupe français Accor. Donc, cette «rétrocession» intervient suite à l'arrêt de la Cour d'appel commerciale de Marrakech, autorisant Dounia Hôtels à

poursuivre ses activités. La passation des clés a eu lieu le 30 décembre 2000. Selon un communiqué du groupe de Abdelhadi Alami rendu public, cette passation a définitivement consacré la déposition de l'enseigne Sofitel. L'arrêt du tribunal rendu le 21 décembre dernier par la Cour d'appel commerciale de Marrakech a donné au groupe Dounia Hôtels un délai de deux ans pour apurer ses dettes envers le CIH. En attendant, les audits des deux unités, prévus par les actes de passation, vont démarrer sous peu, conformément

aux termes juridiques de cet accord. L'arrêt interdit au groupe de Abdelhadi Alami de procéder à toute cession de titres durant cette période, sauf autorisation judiciaire. La Cour lui a ordonné de procéder à la révision et à la mise à jour de son statut pour l'adapter aux dispositions de la loi sur les sociétés et la consignation de cette interdiction sur le registre de commerce de la société. Celle-ci est également tenue de garder l'ensemble du personnel et à en garantir les droits. Un homme averti en vaut deux, dit-on. □

B.T.

Patronat

Une délégation du patronat marocain s'est rendue en Libye. En effet dans le cadre de la préparation de la prochaine visite royale en Libye, une importante mission de chefs d'entreprises conduite par Hassan Chami, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc -CGEM- est allée prospecter auprès de leurs collègues libyens. Une mission qui aura duré quatre jours, du 5 au 8 janvier courant. La mission que s'est assignée cette délégation, composée des patrons de différents secteurs d'activités économiques, est d'initier une coopération industrielle bilatérale.

Marine

Le navire-école de la Marine espagnole, Juan Sebastian De Elcano, a fait escale au port de Casablanca du 9 au 12 janvier courant. Ce grand voilier est le plus emblématique de la Marine espagnole. De type brigantin-goélette, il a été construit aux chantiers de San Fernando à Cadix. Mis en service en 1927, Juan Sebastian De Elcano mesure 94 mètres de long et pèse 3.670 tonnes. L'armement des voiles est constitué de 20 voiles sur les quatre mâts plus le beaupré. Son escale à Casablanca est un témoignage, s'il en est, des excellentes relations maroco-espagnoles..

Restauration

La gastronomie marocaine s'est enrichie en ce début du nouveau millénaire du dernier de la chaîne de restauration Manzeh-Diafa. Les maîtres traiteurs, Rahal & Fils, ont concrétisé leur rêve en réalisant «Le Médina» consacré spécifiquement à l'art culinaire marocain traditionnel. Une cuisine qui aura son cachet propre puisse qu'elle ne fera appel qu'aux produits du terroir et sera préparée selon l'art et le savoir-faire des maîtres traiteurs Rahal & Fils. Un concept qui promet de faire des heureux dans le rang des gourmets qui gagneront à se rendre au 50, rue Normandie, Maârif à Casablanca Réservations au 022 252 513.

Autoroutes de l'Information & Multimédia lance la carte prépayée Internet

Le nec plus ultra

On n'arrête pas le progrès. La société Autoroutes de l'Information & Multimédia vient de le prouver. De belle manière. Sa carte prépayée Internet, Always AIM, révolutionnera le monde des tchatteurs. Pour s'en convaincre, il suffit de taper <http://www.aim.net.ma>, et le tour est joué.



La carte prépayée Internet, première du genre dans le marché, est un nouveau produit que la société Autoroutes de l'Information & Multimédia vient de lancer, sous le nom commercial de Always AIM. Un produit achevé, soit dit en passant, commercialisé sur le réseau de vente Sochepress et dans les différentes agences Autoroutes de l'Information & Multimédia -AIM- du Maroc. La carte prépayée Internet d'AIM est à l'Internet, pour ainsi dire, ce que sont les cartes Jawal au

téléphone mobile et Kalimat au téléphone fixe. Et la comparaison ne se limite pas à ça. Pour activer ou recharger la carte prépayée Internet d'AIM, comme toutes les cartes téléphoniques, l'utilisateur répond à des critères d'exploitation précise: un mot de passe, un accès à la zone réservée «Carte Prépayée» sur le site <http://www.aim.net.ma>, un code PIN, un formulaire d'inscription à remplir sur écran et la validation. Elle est déclinée sous quatre formules: mensuelle pour 120

La carte prépayée Internet d'AIM est à l'Internet, pour ainsi dire, ce que sont les cartes Jawal au téléphone mobile et Khalimat au téléphone fixe.

dirhams, trimestrielle pour 288 dirhams, semestrielle pour 432 dirhams ou encore annuelle pour 750 dirhams TTC. Elle est destinée à Monsieur et Madame tout le monde, aux PME et PMI, entreprises publiques et privées. À rappeler que cette offre est promotionnelle et devrait expirer, fin février. Au-delà de son caractère lucratif, la carte prépayée Internet d'AIM, s'assigne une mission de service public, consistant à faciliter et à accompagner les Marocains dans cette marche inéluctable

vers la maîtrise des technologies de l'information et le multimédia. Seul gage, demain, pour prendre part activement dans le marché planétaire qui sera régulé par l'information. Mais, aussi, comme il est décliné dans la bande-annonce commerciale: «Pour gérer, vous-même, votre compte». Le défi auquel le directeur général de la société Autoroutes de l'Information & Multimédia, Khalid Elfellah, a soumis son équipe est on ne peut plus ambitieux. □
Bachir Thiam

Internet

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Énergie et des Mines a procédé au développement de sites web régionaux, domiciliés au sein de ses délégations préfectorales, dans le cadre de sa politique de régionalisation. Cette stratégie s'inscrit dans l'optique de renforcement du système d'information et de communication de ce département, notamment par la mise en place d'un dispositif de proximité d'information, doté de multiples données provinciales, visant le développement local par une dynamisation efficace des potentialités régionales. Le lancement officiel de ces sites a eu lieu le mardi 9 janvier à Rabat.

Solidarité

La Confédération générale des entreprises du Maroc a lancé un appel à ses membres pour que chaque entreprise verse 50 dirhams par salarié. Les prélèvements se feront par le biais de la Caisse nationale de sécurité sociale où sont officiellement déclarés un million de salariés marocains. Selon le vice-président de la confédération, Ahmed Benkirane, cette somme ira sur un compte spécial à Gaza «fonds spécial de soutien à l'Intifada de la Mosquée Al Aqsa». Cette initiative intervient en réponse aux appels de l'Autorité palestinienne à la solidarité des opérateurs économiques arabes pour venir en aide aux ouvriers et agriculteurs palestiniens victimes du blocus israélien sur les territoires autonomes.

Agriculture

Les exportations marocaines de tomates ont été de 59.520 tonnes durant la campagne 1999-2000, contre 105.022 tonnes lors de la campagne précédente, soit une baisse de 43 %, indique l'Association des producteurs-exportateurs des fruits et légumes. Selon l'association, cette baisse est due à la réduction des superficies de la tomate de plein champ de 28 % et celles du sous-serre de 30 % par rapport à la campagne précédente, en conséquence des ravages causés par le virus propagé par la mouche blanche. Pour atténuer ses effets sur la tomate, les producteurs ont eu recours à l'utilisation de filets anti-mouche et à la mise en œuvre d'un programme de traitements phytosanitaires...

Offre amicale de Lafarge sur Blue Circle

LAFARGE BETONNE LE MONDE

Le directeur général de Lafarge, Bertrand Collomb, vient d'annoncer une offre amicale portant sur la partie du capital de Blue Circle que Lafarge ne détenait pourtant pas. Cette offre a été approuvée par le Conseil d'administration de Blue Circle qui a décidé de la recommander à ses actionnaires. Elle concerne 77,4% de ce capital, soit 490 millions d'actions et reste soumise à la mise en place du financement et à l'approbation des autorités de la concurrence, mais devait se conclure au cours de l'été prochain. L'acquisition de Blue Circle, sixième cimentier mondial, permet à Lafarge de devenir le premier producteur mondial de ciment. Ce qui porte la capacité de production de Lafarge à près de 150 millions de tonnes, en progression de 40%. Du coup, la

présence de Lafarge se retrouve renforcée dans chacune des zones géographiques, surtout dans les pays dits émergents. Une situation que le président-directeur général, Bertrand Collomb, explique par la situation particulière de Lafarge et de Blue Circle. «L'exceptionnelle complémentarité géographique de nos deux groupes, a-t-il dit, et l'opportunité qu'elle représente de participer au mouvement de concertation mondial de notre secteur, nous a définitivement rapprochés». De toute façon pour lui, son groupe a déjà fait montre de sa disposition à accueillir quelque partenaire que ce soit. Selon les analystes, l'acquisition de Lafarge, créatrice de valeur, aura pour conséquences immédiates dans l'activité du groupe une augmentation du résultat par action d'au moins

10% avant goodwill, dès 2002. Quant à l'amélioration de la structure financière, elle sera assurée par la génération de cash flows plus importants et par le programme de cession d'actifs. Le groupe conservera une capacité de financement de sa croissance de l'ordre de 12 milliards de dirhams par an. Un rythme qui permettra à Lafarge de retrouver son ratio actuel d'endettement dès 2003. Des prévisions qui ont fait dire au patron de Lafarge que «par cette acquisition de grande ampleur, nous réalisons une étape historique dans le renforcement de notre leadership cimentier», clé de voûte de suprématie de l'entreprise dans les matériaux de construction. Un autre pas vers le développement. □

B.T.

L'UMT accepte enfin la discussion sur le projet du code du travail

La fin du bras de fer?

Les points de divergences entre les syndicats et la CGEM montrent à quel point il est difficile de débloquer la situation. Une réunion de plus ne peut, surtout si elle se limite à écouter les uns et les autres, rapprocher les différents protagonistes.

Les partenaires sociaux réunis le 9 janvier dernier à l'initiative de Abbas El Fassi, ministre de l'Emploi, du Développement social, de la Solidarité et de la Formation professionnelle n'ont pas, encore une fois, tranché dans le vif pour mettre fin aux divergences qui les opposent quant à certains articles du code de travail.

La participation de l'UMT à ce round est une victoire pour Abbas El Fassi. Il en avait bien besoin. Néanmoins cette participation n'a pas pour autant fait avancer le dialogue tripartite gouvernement - CGEM - syndicats. Jusqu'à la centrale de Mahjoub Benseddik a boycotté toutes les réunions sur le dialogue social, et notamment celles qui découlent de l'accord du 19 Moharram. Les responsables de l'UMT ont toujours considéré que le respect et la garantie du droit syndical constituent les principales conditions d'un dialogue responsable.

L'UMT a-t-elle changé de position? Rien n'est moins sûr puisque cette centrale syndicale a conditionné sa participation au dialogue par la discussion d'une série de propositions, sous forme de memorandum, qu'elle vient d'adresser au gouvernement.

Entrave à la liberté du travail

L'UMT ainsi que la CDT et l'UGTM ont une perception différente du dialogue social. Au même moment, la confédération patronale campe sur ses positions et le gouvernement hésite à prendre ses responsabilités. Au lieu de trancher dans le vif et passer au vote au Parlement du code du travail, il continue à rechercher un consensus impossible.

Les divergences sont telles qu'il paraît difficile aussi bien pour les syndicats que pour le patronat de revenir sur leurs positions respectives.

Parmi ces divergences, on relève tout d'abord l'article 39. Il donne la liste des fautes graves, qui comprend dorénavant l'entrave à la liberté du travail. L'article en question considère l'entrave à la liberté du travail comme une

faute grave, avec toutefois l'obligation que le constat de cette faute soit "transmis à une commission tripartite présidée par le gouverneur en suivant une procédure qui sera définie par un texte réglementaire".

Sur le registre des indemnités, l'article 41 prévoit trois cas : le préavis, le licenciement justifié et le licenciement abusif. La CGEM propose de plafonner ces indemnités. Les syndicats ne sont pas de cet avis. Ils sont même scandalisés. Concernant les licenciements collectifs l'article 67 n'arrange pas tout le monde. Le compromis sur la flexibilité du travail n'est pas pour demain. L'article 67 considère, d'ailleurs, qu'un licenciement est collectif, lorsqu'au cours d'un même mois, plus de 10% du personnel quittent l'entreprise. Et c'est seulement dans ce cas que l'autorisation préalable est obligatoire. Les autres licenciements sont vus comme individuels.

Concernant la durée légale du travail, le texte prévoit 44 heures par semaine comme durée légale de travail. La CGEM n'est pas de cet avis, elle préconise de maintenir la durée légale de 48 heures, sinon passer à l'annulation de cette durée en heures normales avec une moyenne hebdomadaire de 44 heures. Mais la grande divergence qui oppose le patronat aux trois centrales syndicales n'est autre que le droit de grève.

Un droit que les représentants des syndicats estiment sacré. Il ne peut faire l'objet de concessions.

Détérioration des équipements

La grève reste leur seul moyen de contestation et surtout de reconnaissance. Or, les propositions de la CGEM battent en brèche ce qui reste de ce droit constitutionnel. La CGEM considère à cet effet que l'arrêt de travail ne doit entraîner aucune détérioration des équipements et des biens de l'employeur. La confédération patronale estime que des mesures de sauvegarde doivent être prises avant l'arrêt du travail et ce, sous la responsabilité des

grévistas. De plus, la grève ne peut être menée que si les deux tiers des salariés y consentent. Quant à la décision de grève, elle devrait être notifiée à l'employeur par lettre recommandée et ce, au moins dix jours ouvrables à l'avance. Ces quelques points de divergences entre les syndicats et la CGEM montrent à quel point il est difficile de débloquer la situation. Une réunion de plus ne peut, surtout si elle se limite à écouter les uns et les autres, rapprocher les différents protagonistes.

Serait-il alors possible d'adopter l'écrasante majorité des 576 articles sur lesquels les avis convergent entre le patronat et les trois centrales syndicales et de revenir à la législation en

vigueur pour ce qui est du reste des points de divergence? Rien n'est moins sûr, puisque les syndicats et notamment l'UMT s'opposent à ce genre de propositions émanant de la CGEM. Les représentants des syndicats estiment notamment que les points de divergence sont essentiels. On ne voit pas alors, comment les trois centrales syndicales peuvent adopter des positions plus souples. À moins de se renier. Reste le gouvernement qui pour créer un climat favorable à l'investissement, doit agir vite pour faire adopter, au moins par sa majorité parlementaire, le projet du code de travail. Il y va de sa crédibilité. □

Seddik Mouaffak



FOURNITURE DE CHARBON ACTIF EN POUDRE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°1/2001 DCM/A SÉANCE PUBLIQUE

La Direction Commerciale de l'ONEP lance le présent appel d'offres concernant la fourniture de charbon actif en poudre.

Le dossier de consultation est à retirer contre paiement de la somme de 200 Dh (deux cents Dirhams) à l'une des adresses suivantes:

- Bureau d'ordre de la Direction Générale de l'ONEP, 6 bis, rue Patrice Lumumba, Rabat.
 - Téléphone: (037) 72.12.81/73.03.13
 - Téléfax: (037) 72.65.33
- Atelier Centraux de l'ONEP, rue de l'Écrivain, Ain Borja, Casablanca.
 - Téléphone: (022) 61.94.06
 - Téléfax: (022) 61.94.09

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 150.000,00 Dh (cent cinquante mille Dirhams).

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux du Service des Achats, à la Division des Approvisionnements, Direction Commerciale de l'ONEP, 11 Av. Michliffen, Agdal, Rabat, au plus tard le Mercredi 28 Février 2001 à 11 heures.

Les offres établies et présentées conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent:

- être déposées au Bureau d'ordre de la Direction Générale, 6 bis, rue Patrice Lumumba, Rabat ou transmises par voie postale au nom du Directeur Général de l'ONEP à la même adresse, au plus tard le Mercredi 28 Mars 2001 à 11 heures.
- ou remises au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance qui sera tenue le Vendredi 30 Mars 2001 à 9 heures à la Direction de l'Équipement de l'ONEP, quartier administratif à Rabat.

Me Ahmed Sayegh a fait un parcours sans faute. Ardent militant de la justice et de l'État de droit, il dédaigne la facilité. Son vrai dada, c'est le droit administratif.

Ahmed Sayegh, président du tribunal administratif à Rabat

La passion de l'ordre

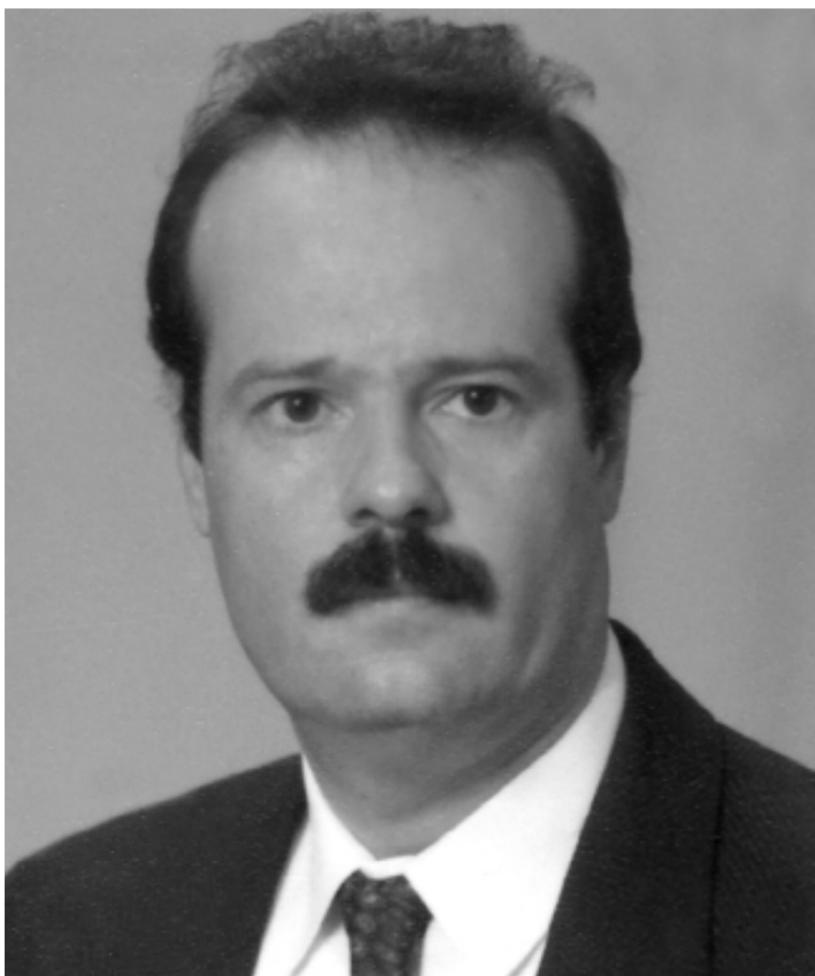
La passion de l'ordre et de la règle peut se muer en destin pour peu qu'on y mette du sien. La formule peut convenir pour résumer le parcours de maître Ahmed Sayegh. Avant d'être président du tribunal administratif de Rabat, il s'est frotté aux réalités de la justice à la suite de nombreuses et multiples affectations dans les tribunaux du pays. Il vient de se faire remarquer en présidant l'audience consacrée à l'affaire opposant Média Trust de Aboubaker Jamaï au Premier ministre, concernant l'interdiction des titres *Le Journal* et *Assahifa*. Les plaignants ont été déboutés.

Si une scolarité brillante au lycée My Idriss de Fès n'annonçait pas véritablement le profil du futur magistrat, après un bac scientifique obtenu au lycée My Abdallah de Casablanca, Ahmed Sayegh, natif de Fès, n'hésitera pas trop longtemps. Passionné de droit, il prépare rapidement une licence en droit privé qui lui ouvrira les portes de la magistrature qu'il intégrera en 1977 en tant que juge au tribunal de première instance de Béni Mellal.

Ardent militant de la justice et de l'État de droit, il dédaigne la facilité et opte pour une carrière bien remplie qui lui permettra de gravir les échelons de la magistrature loin des courtisanes, en ferraillant dans les différentes cours: vice-président en 1985 au tribunal de première instance de Casablanca, conseiller à la cour suprême en, 1996 ...

Plan de carrière

Parce que la réforme de la justice, les relations entre les citoyens et le parquet, la responsabilité des magistrats sont, également, étroitement liés aux compétences des magistrats, il refusera de céder aux sirènes de la bureaucratie et n'hésitera pas à bousculer son plan de carrière pour se replonger dans les



Ahmed Sayegh s'acharne à aller toujours plus loin

études. Le temps de décrocher deux diplômes de l'Institut international d'administration publique de Paris. Sans compter les différents stages.

Mais son vrai dada, c'est le droit administratif. Depuis la création de cette branche en 1994, il répondra toujours présent, une manière de répondre également à l'air du temps, à ces interrogations vives que se posent les citoyens sur une justice proche des citoyens, sur un état de droit effectif. Ce qui le

conduira en fin de compte à la tête du tribunal administratif de Rabat.

Parce que le mélange des aspirations, les champs du possible restent ouverts, il fait partie de ceux qui pensent à juste titre d'ailleurs que les tribunaux administratifs constituent l'un des fondements essentiels dans le renforcement de la légalité et la consolidation de l'État de droit. On a souvent rappelé que l'indépendance de la justice ne dépend pas uniquement de la lutte contre toute influence politique ou financière sur les décisions prises par les magistrats mais également de la capacité et de la compétence des juges à statuer dans les li-

tiges entre les citoyens et l'administration. Si à l'heure actuelle, les affaires traitées à ce niveau concernent surtout les impôts et les expropriations, il est clair que la culture de l'État de droit qui s'installe doucement ouvrira des tribunaux administratifs à de plus en plus de citoyens.

Changement positif

L'importance de ces instances qui constituent un outil juridique à la disposition des citoyens pour défendre leurs droits face à l'abus de l'administration n'est plus à démontrer. La place de la justice administrative dans l'édification de l'État de droit est incontournable.

Cela, Ahmed Sayegh, le magistrat, l'a parfaitement intégré. C'est ce qui explique son acharnement à vouloir aller toujours un peu plus loin, à faire en sorte que le rôle du pouvoir judiciaire dans le contrôle de la légalité des décisions administratives soit davantage renforcé. Nombreux sont les magistrats qui, à l'instar de M. Sayegh, sentent aujourd'hui une alchimie propice à un changement positif. Il y a une évolution de la pensée gouvernementale pour aller plus loin. A l'occasion du XXVème anniversaire de la Marche Verte, le discours royal a mis notamment l'accent sur la nécessité de consacrer l'harmonie entre les marches de l'unification et de la démocratie et la concrétisation des initiatives annoncées dans le discours du Trône. Il s'agit de l'intérêt accordé à l'élargissement de l'espace des libertés publiques par la voie de la réalisation d'importants pas pour la consolidation de l'État de droit.

Ahmed Sayegh, la quarantaine à peine entamée, père de trois enfants, s'inscrit dans cette logique. Il a pour lui le temps. Tout le temps de participation à la consolidation définitive de l'État de droit. □

Abdellatif El Azizi

SOCIÉTÉ

Le Maroc, un passage pour clandestins africains à destination de l'Europe

Les routes du désespoir

Les clandestins africains vivant au Maroc passent de sales moments ces derniers temps. Les poursuites engagées contre les passeurs présumés ou les hôteliers qui les logent en font frémir plus d'un...

Salé temps pour les clandestins africains qui prennent le Maroc comme base de lancement pour le grand départ. Une vaste campagne de répression a été déclenchée par les autorités locales au niveau des provinces les plus touchées par le phénomène, à savoir Tétouan, Tanger, Al Hoceima et Nador. Plus de 300 Africains clandestins ont déjà fait les frais de cette campagne.

Dans la foulée, les gérants de quatre hôtels non classés situés dans la médina de Tanger ont comparu vendredi 5 janvier devant le tribunal de première

instance de la ville. Ils sont poursuivis pour le non-enregistrement des pensionnaires clandestins sur leurs registres.

Les poursuites pour séjour illégal pleuvent allègrement car il semble que la pression est tellement forte que la procédure qui consistait jusqu'à présent à reconduire les clandestins à la

tristesse. Les Africains qui sont morts de froid au large d'Oujda font partie du lot. Les candidats à l'immigration clandestine sont de plus en plus nombreux, toujours plus déterminés à risquer leur vie dans l'espoir d'atteindre la rive nord de la Méditerranée. Aux "harragas" du terroir, s'ajoutent désormais ceux de

La colline située à proximité de Ksar Sghir est le fief de trafiquants de tout poil.

frontière ne soit plus tellement opérante. Car chaque jour que Dieu fait les nouvelles qui viennent du nord n'apportent que

l'Afrique Noire, laissés-pour-compte de la pauvreté ou victimes de guerres fratricides qui n'en finissent pas.

Marché juteux

Selon l'Organisation internationale des migrations, ce sont des centaines de milliers de gens, par désespoir ou par désir d'améliorer leur sort, qui s'adressent à des organisations criminelles pour passer dans le Nord où ils espèrent une vie meilleure. Un marché juteux où des services de passeurs drainent plus de 7 milliards de dollars US dans le monde entier. Cette activité a sérieusement mis à l'épreuve la capacité d'absorption des pays ciblés, sur les plans économique et social. La croissance démographique prévue dans les pays du Tiers monde au cours de la prochaine décennie, est la garantie certaine que le trafic du passage clandestin d'immigrants va prospérer.

Car le passage clandestin d'immigrants reste une activité rentable qui présente un attrait à la fois pour les groupes traditionnels du crime organisé et les groupes qui se consacrent spécifiquement à cette activité. La plupart offrent

une gamme complète de services, y compris les faux papiers et le transport des personnes jusqu'au pays choisi.

Certains ne s'occupent que d'une étape du passage. Il y a trois styles de participation au crime organisé: le passage à proprement parler, le passage auquel s'ajoute l'exploitation des gens, et enfin le passage clandestin qui est à la base d'autres activités criminelles comme la falsification des cartes de crédit, le trafic de drogues et le vol de voitures. Dans le cas du simple passage, le rôle de l'organisation criminelle prend fin lorsque l'immigrant arrive à bon port ou lorsqu'il a complété l'étape du voyage.

D'autres organisations, véritables cartels du crime, continuent d'exercer un contrôle sur les clandestins, n'hésitant pas à les exploiter pour des réseaux de traite des blanches ou encore de trafic de drogue. □

A.E.A.



© Ph. AFP

Pour atteindre le Maroc, étape particulièrement privilégiée pour ces candidats à l'espoir, les Africains prennent en général la route du Niger. Passage obligé, l'Algérie oscille par rapport au phénomène entre laxisme et fermeté. C'est ce qui explique que les Africains qui sont reconduits à la frontière algérienne par la police marocaine se retrouvent rapidement dans le circuit. La ville algérienne de Tamanrasset est une étape régulière de ces Africains qui ont recours souvent à un passeur qui connaît les pistes du désert comme sa poche. Contre paiement bien entendu.

Conditions déplorables

La majorité de ces malheureux quand ils échappent aux patrouilles se dirigent vers les provinces du nord avec une prédilection pour Tétouan. C'est d'ailleurs dans une montagne, à quelques kilomètres de la ville que vivent dans des conditions déplorables la plupart des

Africains qui échouent dans le Nord à la recherche d'un passeur. Véritable village de fortune, la colline située à proximité de la plage de Ksar Sghir est le fief de trafiquants de tout poil. Pris en charge par les trafiquants de main d'oeuvre qui leur promettent de les faire pénétrer en Europe via l'Espagne ou l'Italie, ils n'ont pas beaucoup de chance d'échapper aux vents du Déroit à Tarifa. De plus en plus, ils constituent la majorité des naufragés du Déroit qui débarquent par dizaines sur les plages de Malaga et de Cadix à la recherche de l'eldorado à travers les enclaves marocaines de Ceuta et de Mellilia, ils arrivent sur des pateras.

Il y en a presque de tous les pays africains, on les appelle désormais les "dos mouillés". Victimes de l'échec de la politique d'immigration européenne, mais beaucoup plus du dénuement, de la pauvreté excessive et de la politique des dirigeants africains. □

Abdellatif EL AZIZI

L'hôtel Mérinides Fès aux couleurs de la chaîne française Méridien

Nouvelle force d'attraction

L'hôtel Mérinides Fès est passé dans le giron de la chaîne Méridien, pour devenir Le Méridien Mérinides Fès. Ce qui porte à cinq les maillons de la chaîne française au Maroc. Rénové, mis à niveau aux «Normes Méridien», le nouveau fleuron du tourisme national se défie déjà de faire de Fès une destination de séjour et non de passage.

Fès, vendredi 5 janvier 2000 sur les coups de 22 heures. Sous une pluie battante. Le défilé de taxis, venus des différents points de chute des transports inter-urbains transportant surtout des journalistes, prenait fin devant le parvis de la désormais imposante bâtisse de l'hôtel Mérinides Fès. Disons L'hôtel Méridien Mérinides Fès, pour coller à l'actualité du jour. Sa réouverture officielle.

D'abord le credo comme pour rappeler son camp: «Comme tous les hôtels Méridien dans le monde, Le Méridien Mérinides Fès offre le service d'une hôtellerie personnalisée». Dès lors, la suite semble logique. Un personnel sympathique, rompu aux tâches de marketing, est aux aguêts à tous les postes d'exécution. Chez Méridien on appelle cette façon de faire «*Moroccan Touch*».

«Méridianisation»

En effet, ce havre de paix, pour ne pas dire comme tout le monde ici «îlot de calme», surplombant majestueusement la cité millénaire de Fès, classée patrimoine universel, donne une vue panoramique sur la Médina. De grosses baies vitrées, ouvrant sur cet espace, laissent aux nouveaux-venus cette impression de prolongement infini du hall d'accueil de l'hôtel. L'achèvement des travaux de rénovation ne fait plus de doute. Ici, on parle déjà de «Méridianisation» ou encore de normalisation de cette unité. Comme pour tourner définitivement la page de l'histoire de l'hôtel Mérinides qui remonte déjà à une quarantaine d'année puisqu'il a été construit en 1968.

C'est pour marquer la «passation» dans le giron de la chaîne Méridien, événement du week-end des 6 et 7 janvier à Fès, que le staff a invité la presse nationale spécialisée et généraliste. Un week-end initiatique tant le programme semblait calqué sur le package de Méridien Mérinides Fès. Au menu, visite de la Médina, soins aux thermes de Moulay Yacoub, Royal golf de Fès, randonnée à cheval, en vélo ou voiture tout terrain, ski... Autant dire, cette autre façon de doper le taux de séjour du touriste à Fès qui ne dépasse guère une nuitée. Le défi est grand. Le Méridien Mérinides Fès se targue de

plusieurs arguments. Ses 106 chambres dont 4 suites, ses restaurants marocain et international: la *Kouba* du Ciel avec son toit coulissant et L'impérial, respectivement de 160 et de 180 couverts,

sont des attraits certains. En attendant de faire sa rentrée dans le club très fermé et très convoité de *The leading hotels of the world*, organisme de marketing de prestige représentant 340

hôtels de luxe dont le Royal Mansour Méridien Casablanca, le Méridien Mérinides Fès continue de peaufiner sa touche. □

B.T.

Mais encore...

Le gang de la craie



Par Abdellatif El Azizi

Le gang de la craie est passé encore une fois devant la justice, le 25 décembre 2000 à Imintanout dans la région d'Agadir. Les trafiquants ont donné bien du fil à retordre aux enquêteurs. Cela fait pratiquement huit mois que l'enquête suit son cours, cela fait plusieurs mois que les malfrats, à l'intelligence diabolique, font entrave à la justice. Interrogés par les gendarmes en solo, convoqués par les autorités collectivement, invités à passer à table régulièrement, les membres du gang de la craie à qui on ne la fait pas, ont jusqu'à présent toujours eu l'art d'échapper aux filets de la justice, niant en bloc les faits qui leur sont reprochés. Un collectif d'avocats a d'ailleurs décidé d'assurer leur défense, c'est dire que les gars ne sont pas nés de la dernière pluie. La justice est réservée à tous, petits et grands, puissants et pauvres. On parle beaucoup de lenteur de la machine judiciaire, de pouvoir judiciaire aux mains liées, d'interventionnisme de l'administration. Mais dans cette affaire, la célérité de l'enquête nous fait oublier aisément les années, voire les décennies qui ont marqué des affaires comme celle de la CNCA (Caisse nationale du crédit agricole). Il est probable qu'ils auront leur compte rapidement. Ils, c'est le gang de la craie; les loubards de la blanche. Pas besoin de les présenter : une bande d'élèves qui se mettent à plusieurs pour voler une boîte de craie dans leur petite école de quartier, ça ne court pas les rues. A l'heure actuelle, ils sont bien connus, ces élèves qui ont été accusés, il y a huit mois par l'administration d'une école située à Sidi Bouzid près d'Imintanout d'avoir subtilisé la fameuse boîte de craie. C'est parce qu'il n'y avait pas de témoins que l'enquête a duré autant. Dans cette affaire de détournement des deniers publics, l'administration a fait preuve d'un zèle exemplaire. D'ailleurs, à l'heure où nous mettons sous presse, la plupart des membres du gang ne remettent plus les pieds en classe. Du temps où ils allaient à l'école, le maître leur avait une fois parlé de liberté, d'égalité, de fraternité, des droits de l'Homme. L'école buissonnière, c'est pas leur turbin, mais c'est la seule manière d'échapper aux interpellations. J'essaie d'imaginer leur truc. Assis, avec leurs potes, sur les marches de l'entrée du souk, les murs couverts de graffitis, ils comptent l'avoir qu'ils ont mis en commun ; une boîte de craie revendue au détail, ça fait combien? Juste de quoi s'acheter quelques bonbons. Parce que là, il ne faut pas charrier, les enquêteurs n'ont encore rien trouvé mais la présomption d'innocence, c'est juste bon pour les examens de droit.

Il paraît qu'un enseignant a osé affirmer en catimini: "Nous portons la responsabilité morale de ces erreurs". Suggérons que les élèves ont payé pour les parents dans une sombre histoire avec les autorités locales.

Mais tout cela n'est, bien sûr, que rumeurs non fondées !

Ça va chauffer au ministère de la Santé. Trois cents docteurs scientifiques sont prêts à descendre dans la rue pour observer un sit in durant la matinée du 22 courant devant l'entrée du ministère de la Santé à Rabat.

Les docteurs scientifiques du ministère de la Santé crient leur ras-le-bol

La parité manquante

Les docteurs scientifiques qui revendiquent le statut de «chercheurs» précisent la différence entre eux et leurs collègues, les docteurs en médecine. Ils revendiquent ainsi le statut de «chercheurs de la santé» et non plus celui d'«assistants médicaux», statut qui leur est appliqué, ainsi qu'aux infirmiers, depuis 1993.

Les docteurs scientifiques ont décidé de débrayer pour faire pression sur les pouvoirs publics de manière à ce que leur statut soit revu. En réalité, comme ils étaient recrutés en tant que contractuels, ils arguent du fait que l'actuel «statut» est en inadéquation avec leurs qualités professionnelles.

Ils regrettent notamment un statut d'«assistant médical» qui les met sous la responsabilité d'un médecin. A doctorat égal, ils se sentent dévalorisés par rapport à leurs collègues médecins. Pourtant dans ce corps particulier, on trouve aussi bien des chimistes, des biologistes ou des physiciens ; ils opèrent dans la biologie médicale, la radioprotection ou encore le contrôle des médicaments.

Nouveau statut

Dans un communiqué rendu public par le comité syndical des docteurs scientifiques, affilié à la CDT (Confédération démocratique du travail), les intéressés appellent «le gouvernement à prendre en considération la situation de cette catégorie de cadres du ministère de la santé et par conséquent à s'intéresser à leur cahier revendicatif comme ce fut le cas avec les enseignants du supérieur, les médecins, les pharmaciens, les chirurgiens dentistes, les vétérinaires, les chercheurs au ministè-



• Thami El Khiari, ministre de la Santé

re de l'Agriculture ainsi que les ingénieurs.»

Parmi les doléances, on trouve aussi une évolution de carrière lente et des salaires de départ dérisoires. En ce qui concerne leur statut de «chercheurs de la santé», les docteurs scientifiques affirment avoir eu, fin avril dernier, un enga-

gement écrit du secrétaire général du ministère de la Santé selon lequel satisfaction allait leur être donnée.

Dans le procès verbal qui avait sanctionné les travaux d'une réunion qui rentre dans le cadre d'une commission mixte, il a été notamment question de créer ce

statut de «chercheurs de la Santé». Apparemment il n'y a pas beaucoup de divergences entre les deux parties. Donc l'objectif recherché de la sortie du 22 de ce mois est d'activer l'entrée en vigueur du nouveau statut.

Il semble que les nouvelles mesures prises par le ministre de la Santé aient encouragé les docteurs à faire leur sortie. En effet, la restructuration des ressources humaines a débouché sur des changements importants à la tête de directions aussi importantes que la direction des ressources humaines ou encore la direction de l'hôpital Avicennes.

Par ailleurs, une circulaire vient d'être émise récemment par les services centraux du ministère de la Santé. Objectif : faire appel à tous «ceux ou celles qui estiment disposer des qualités requises pour assumer un poste de responsabilité à l'échelle centrale ou au niveau des services extérieurs du ministère.»

A.E.A.

Réunion de la commission interministérielle chargée de la réforme de l'enseignement

Généralisation de la scolarisation

La scolarisation sera généralisée à tous les enfants âgés de 6 ans. C'est ce qui ressort des travaux de la commission interministérielle chargée du suivi de l'application de la réforme de l'enseignement et de l'éducation qui s'est tenue vendredi dernier à Rabat sous la présidence du Premier ministre, Abderrahman Youssoufi.

La réunion a été consacrée à la mise en place des mécanismes de coordination et de concertation entre tous les intervenants pour évaluer les informations nécessaires à la prise de décision au moment opportun.

Ce qui importe avant tout pour le gouvernement, c'est la mise en œuvre de tous les volets de la réforme dans les délais fixés. C'est pour cela que la commission veillera à mobiliser les ressources humaines

et matérielles qui s'avèreraient indispensables à la concrétisation de la réforme sur le terrain.

Désormais la priorité sera accordée au niveau du gouvernement à «la généralisation de la scolarisation aux enfants âgés de 6 ans lors de la rentrée scolaire 2002».

D'ailleurs, la commission ministérielle, composée de MM. Youssoufi, Meziane Belfkih, conseiller du Souverain, Zérouali, ministre de l'Enseignement supérieur, Saaf, ministre de l'Education nationale et Bouzoubaâ ministre chargé des Relations avec le parlement et Abbas El Fassi, ministre de l'Emploi, consacra sa prochaine réunion à la question. Avec l'objectif d'assurer la généralisation de la scolarisation à partir de l'année prochaine.

A.E.A.

Les coopératives se mettent au net

Le virtuel

au secours de la relance

Dorénavant, les coopératives vont se mettre au net. L'Etat débloque un budget de 5 millions de dirhams pour soutenir les structures qui veulent rejoindre la toile.

C'est l'objectif de la rencontre d'information et de travail au profit de trente et un coopératives exerçant dans le domaine de l'artisanat, de l'agriculture et de la pêche, pour leur permettre de commercialiser leurs produits via Internet qui s'est tenue les 8 et 9 janvier 2001 à Rabat.

Organisé par le ministère de l'Economie sociale, des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, en partenariat avec le secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Poste et des Technologies des Télécommunications et de l'Information et l'Office pour le développement de la coopération, ce rendez-vous devrait déboucher sur la mise en place la mise en place, de systèmes de paiement électroniques sécurisés.

A partir de février prochain, les coopératives peuvent commercialiser leurs produits via un site mis en place en partenariat avec trois opérateurs privés. Les membres des coopératives participantes ont été ainsi invités à assister à des ateliers afin de se faire une idée précise et concrète sur les services offerts avec des démonstrations à

l'appui. Intervenant dans la réunion, le ministre de l'Economie sociale, des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, chargé des Affaires générales du gouvernement, a mis l'accent sur la nécessité pour les secteurs productifs marocains d'être bien organisés pour faire face à la mondialisation.

Prendre le train du progrès

Sur ce plan, Ahmed Lahlimi Alami, a précisé que le gouvernement est en train de réfléchir sur une charte nationale de l'artisanat pour trouver un contexte plus souple pour mieux l'organiser et, par conséquent, pour mieux vendre les produits de l'artisanat.

Pour commercialiser leurs produits, les coopératives doivent notamment se mettre à niveau en investissant dans la formation de leurs ressources humaines pour leur permettre de prendre le train du progrès technologique. Pour Nasr Hajji, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Poste et des Technologies des Télécommunications et de l'Information,



les plates-formes mises en place par son département ne seront pas exclusivement réservées aux coopératives. Les opérateurs proposeront leurs services de commercialisation à l'ensemble des entreprises désireuses d'accéder à moindre frais au marché mondial.

Rappelons que cette réunion fait suite à la signature de conventions de partenariat entre l'administration et trois opérateurs privés en novembre dernier en matière de commerce électronique. Dans ce cadre, les pouvoirs publics compte donner un coup de main aux PME, pour les inciter à utiliser avec efficacité les nouvelles technologies. De façon à se lancer dans la mondialisation avec des atouts de taille.

Ce qui passe avant tout par une réduction des coûts et par l'amélioration de la qualité.

A. E. A.

Les parlementaires marocains multiplient les contacts internationaux

L'offensive des élus

Une activité parlementaire particulièrement riche. Députés indonésiens et américains se succéderont au Maroc pour ce mois de janvier. Les Américains ouvrent le bal avec la visite au Maroc du président de la Chambre américaine des représentants.

Le congressman républicain de l'Illinois Dennis Hastert, est attendu au Maroc du 11 au 14 janvier, une visite au Maroc à la tête d'une importante délégation du Congrès.

Le député Hastert vient d'être réélu à la présidence de la Chambre des Représentants à la rentrée parlementaire mercredi 10 janvier.

Cette visite couronnera un périple qui aura conduit successivement la délégation en Italie et au Kosovo. En Italie la délégation sera reçue par le Pape Jean Paul II et aura des entretiens avec le président du Parlement italien. Au Kosovo, la délégation rendra visite au commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, le général Joe

Ralston, ainsi qu'aux forces américaines stationnées dans la province.

Des parlementaires indonésiens, conduit par le président du Conseil consultatif populaire, effectuera du 23 au 26 janvier une visite de travail au Maroc.

Une visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations fraternelles entre le Royaume et l'Indonésie à travers la promotion de la coopération parlementaire entre les institutions législatives des deux pays. La délégation aura également des entretiens avec le Premier ministre, Abderrahmane El Youssoufi.

Le président de la Chambre des conseillers a eu une rencontre jeudi dernier à Rabat, avec l'ambassadeur de l'Indonésie au Maroc pour préparer la visite.

Cette visite devrait contribuer au renforcement des relations bilatérales en permettant notamment aux membres des deux Chambres parlementaires de procéder à l'échange des expériences pour assurer une coordination entre elles au niveau des instances parlementaires internationales.

A. E. A.

ISTA

Un nouvel ISTA Génie de Casablanca sera opérationnel dès le mois de septembre 2001. La FIMME et l'OFPPPT comptent ainsi consolider leur partenariat, au niveau de la filière Génie Mécanique. Rappelons qu'ils sont plus de 27.300 stagiaires (soit 54% des effectifs de l'OFPPPT) à s'investir dans le secteur de l'industrie mécanique et métallurgique. Ils représentent plus de la moitié des effectifs totaux de l'Office. Alors que taux d'insertion reste le plus élevé puisqu'il dépasse les 70% pour le génie mécanique.

Pétrole

Amina Benkhadra, directrice générale de l'ONAREP a reçu Monsieur Yalamarty, directeur général de l'exploration de la compagnie nationale du pétrole et du gaz naturel (ONGC) de la République de l'Inde. La visite de la délégation de l'ONGC entre dans le cadre de la coopération entre les deux pays et dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. L'ONGC créée en 1956 est actuellement la première société indienne faisant de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en Inde et à l'extérieur de l'Inde. La compagnie ONGC est actuellement classée parmi les 25 sociétés pétrolières mondiales.

Sourire

Caravan Voyage continue à faire dans le mécénat. L'agence de voyage spécialisée dans le tourisme japonais à destination du Maroc a récemment apporté un soutien effectif au projet de cabinet dentaire mobile de l'association Enfance sourire. Le voyageur a remis une enveloppe de 50 000 Dh pour boucler le budget nécessaire à l'acquisition du fameux camion mobile destiné à procurer des soins dentaires aux enfants déshérités. La société nippon-marocaine n'en est pas à sa première opération de mécénat. Depuis 1998, elle s'est engagée dans l'opération Smile, qui a été lancée par la Citibank et qui consiste à assurer des opérations chirurgicales en faveur d'enfants atteints de malformations faciales.

L'agence qui fait venir chaque année plus de 8500 japonais draine ainsi près de 40 millions de Dh en devises.

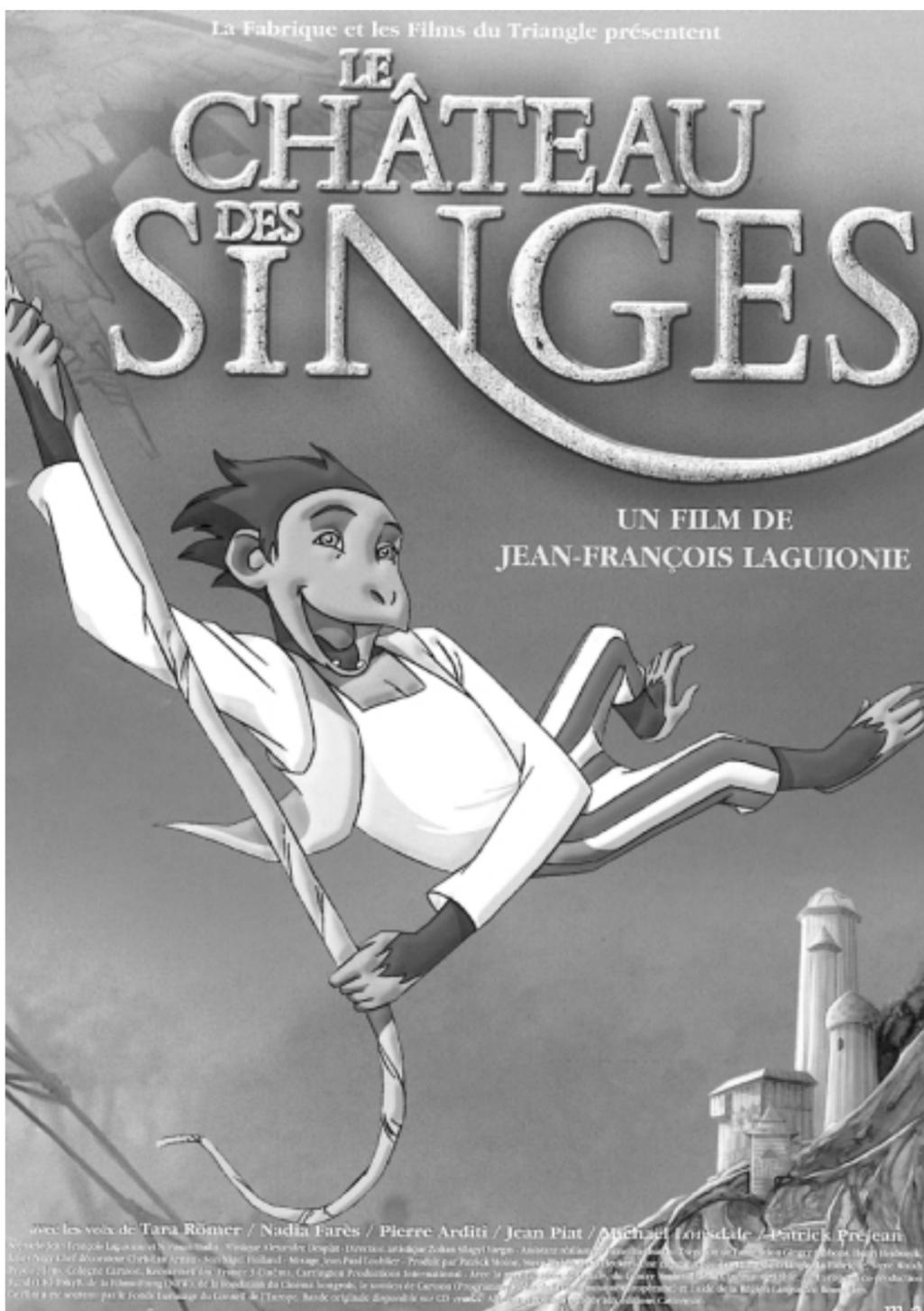
Le premier festival de dessins animés à Fès et à Meknès

Délire enfantin

L'Institut Français de Meknès organise du 19 au 28 janvier courant, le premier Festival du cinéma d'animation pour enfants. Une initiative qui a tardé à venir, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Dans les années soixante-dix, on se bousculait au portillon du collège pour aller suivre "les aventures de Sinbad". Aujourd'hui, dès l'approche du rendez-vous quotidien des Pokemon et consorts, les rues sont désertées par les enfants. Qui se juche pour suivre l'épisode chez le revendeur d'électroménager, qui rentre dare-dare chez lui, qui s'en va encourager son héros avec son copain chez lui, etc. L'engouement des enfants pour les dessins animés ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte au 19ème siècle. Et pourtant notre pays souffre d'un manque cruel dans ce domaine.

À ce titre, l'organisation par l'Institut Français de Meknès en partenariat avec le Centre culturel marocain Foundouk El Hna (Hôtel du bonheur) et la Cinémathèque e l'Ambassade de France à Rabat du premier festival du cinéma d'animation pour enfants est une initiative fort louable. Le festi-



val se déroulera à la fois à Meknès (19, 20 et 21 janvier 2001) et à Fès (26, 27 et 28 janvier 2001). Du dessin animé en passant par les images de synthèse, ce festival permettra aux petits comme aux grands

de revisiter un art cinématographique à part entière. D'aucuns n'hésitent pas à parler de 7ème art bis.

Si le cinéma se base sur la photographie, qui lui permet de capturer une certaine part

de la réalité, le dessin animé, lui, excelle plutôt à styliser, à traduire les déformations les plus folles, bref permet une plus grande marge de manœuvre. Mieux encore, les nouvelles technologies don-

nent aux réalisateurs de dessins animés des potentialités illimitées d'exploitation et de développement. "Le numérique permet de s'affranchir de la "sagesse obligée" du réalisme du cinéma, de même (...) il rend possible à l'art de l'animation l'acquisition d'univers synthétiques très réalistes...", affirment les organisateurs du festival.

Un art à part entière

Si auparavant, le dessin animé ne pouvait par le passé restituer les mouvements les plus subtils du corps humain, du visage, des lèvres, aujourd'hui et grâce à la technique de "motion capture" cet obstacle est complètement aplani. L'informatique permet de capturer le mouvement réel d'une personne et de retranscrire sur un modèle synthétique en trois dimensions. Le public jeune et moins jeune pourra apprécier la différence entre les cartoons classiques et les dessins animés produits avec des personnages de synthèse. La palette des films proposée aux cinéphiles est composée de 6 films dont la durée oscille entre 25 minutes et deux heures. Les titres sont *Princes et princesses*, *L'enfant invisible*, *Wallace et Gromit* premier au hit parade américain pendant plusieurs semaines, *Princesse Mononokee*, *Le château des singes* et *La nounou*.

Les projections auront lieu à Meknès à l'IF et au Centre culturel Foundouk Al Hna, et à Fès à l'annexe du Batha. Le prix des tickets sera compris entre 5 et 15 dirhams.

A. Darif Alaoui

Exposition à Marrakech des œuvres de l'artiste peintre Abdellah Berrada

Les mille et une couleurs du Maroc

L'hôtel Sheraton de Marrakech accueille du 14 au 20 janvier une exposition de peintures de l'artiste Abdellah Berrada. Un artiste qui aime la réalité sous toutes ses facettes et la transpose d'une manière qui force l'admiration



• Un porteur d'eau peint sur le vif par Abdellah Berrada.

Rarement un artiste aura restitué la mémoire collective d'un peuple comme l'a fait Abdellah Berrada, artiste peintre que d'aucuns surnomment paysagiste mais qui en quelque sorte est un historien, voire ambassadeur culturel d notre pays à l'étranger. Né à Casablanca en 1945 et père de 4 enfants, M. Berrada a fait des études à l'École des arts appliqués à Casablanca avant d'achever son cursus dans une école des beaux-arts à Paris. Cependant, c'est à l'école de mère nature et de la vie qu'il fera ses premières passes d'armes.

Adeptes de l'art figuratif et des paysages, l'artiste ne cesse d'être émerveillé par les trésors insoupçonnés d'un Maroc pluriel dans sa culture, ses coutumes et sa nature. Un émerveillement qu'il transposera d'une façon presque photographique sur ses toiles, tout en veillant à leur donner vie. *"J'ai quasiment fait le tour du Maroc pour trouver mes sujets. J'ai parcouru le Nord, le Sud, l'Atlas. Ma seule référence étant celle de la beauté, du tape à l'œil. Ces tournées je les ai faites dans le seul but de retranscrire la vie marocaine sous toutes ses couleurs"*,

affirme Abdellah Berrada. Quand on lui demande ce qui l'a le plus marqué dans ses pérégrinations, il affirme tout de go *"l'hospitalité malgré la pauvreté des hôtes"*. Il espère rendre la pareille à ce Maroc au grand cœur en devenant le scribe de plusieurs tranches de vies.

Bien que rentrant sur le tard dans le cercle des exposants, M. Berrada n'en est pas moins un bosseur puisque bien avant sa première exposition en 1968 il avait peint des toiles. Certes au Maroc, il n'a pas

tenu beaucoup d'expositions, mais l'artiste s'est fixé comme objectif de travailler dur pour organiser au moins une fois par an une exposition.

Rendre la pareille

Son répertoire va de la nature morte en passant par les portraits de gens ou de chevaux, qu'il aime beaucoup, et finissant par ces scènes prises sur le vif.

Quant au matériel utilisé, il s'est toujours astreint à la toile et à la peinture à l'huile. M.

Berrada n'a jamais été attiré par les autres formes d'expression comme la sculpture, l'aquarelle, la gravure ou encore la peinture abstraite. Fidèle à son choix, il travaille parfois sur 4 ou 5 toiles en même temps. A la fin il procède par touches pour faire ressortir les lumières. Des lumières qui au cours de ses expositions en France ont permis aux étrangers de se faire une meilleure idée du vécu de notre pays, loin des apôtres de l'exotisme culturel. □

A.D.A

**Directeur de la Rédaction
Rédacteur en Chef**

Mohamed SELHAMI
selhami@maroc-hebdo.press.ma

Directeur délégué
Abdellatif MANSOUR
mansour@maroc-hebdo.press.ma

Rédacteur en Chef-adjoint

Abdellah CHANKOU
chankou@maroc-hebdo.press.ma

Chroniques

Maïssa BATEH
maïssa@maroc-hebdo.press.ma

Mustapha SEHIMI
sehimi@maroc-hebdo.press.ma

Grand Reporter

Amale SAMIE
samie@maroc-hebdo.press.ma

**Secrétariat Général
de la Rédaction**

Noureddine JOUHARI
johari@maroc-hebdo.press.ma

Rédaction

Bachir THIAM
bachir@maroc-hebdo.press.ma

Mohamed BENFADIL
benfadil@maroc-hebdo.press.ma

Abdelali Darif Alaoui
alaoui@maroc-hebdo.press.ma

Taieb CHADI
chadi@maroc-hebdo.press.ma

Abdellatif El Azizi
elazizi@maroc-hebdo.press.ma

Seddik MOUAFFAK
seddik@maroc-hebdo.press.ma

Issam NAJATI
issam@maroc-hebdo.press.ma

Mustapha TOSSA
35, Rue Juge 75015 Paris
tél: 06 03 21 09 69
fax: 01 45 77 17 45
tossa@maroc-hebdo.press.ma

Iconographie
Abdellah RAJY
rajy@maroc-hebdo.press.ma

Assistante de Rédaction
Samira TAKHAMAT

samira@maroc-hebdo.press.ma

Conception graphique
Joëlle CARAMELLA

joelle@maroc-hebdo.press.ma

Mise en pages & Photogravure

Fatiha ABIDINE ZOUAK
Ghizlane HMAICH
Bahija EL BOUZZAOUI

MAROC HEBDO INTERNATIONAL

45, rue des Bons Raisins 92150 Suresnes
Edité par Maroc Hebdo SARL
RCS : Nanterre B 4030 75 146
Commission paritaire N° 76491
ISSN : 1274-1167

Directeur de la publication
Mohamed SELHAMI

**Direction Marketing
& Développement**

asmae HASSANI
asmae@maroc-hebdo.press.ma

**Responsable administration
et finances**

Rachid MAAJI
rachid@maroc-hebdo.press.ma

MAROC HEBDO

Dépôt légal :
82/91 - ISSN : 1113-0091 -
CCP : 1806-67C

4, rue des Flamants-Riviera-
Casablanca — Maroc

Standard

Tél. : 022 23 81 76 -
(10 lignes groupées)

Fax : 022 98 21 61

Télécopies

Direction : 022 98 39 74
Rédaction en chef: 022 98 28 03
Commercial : 022 98 13 46

Internet: http://www.maroc-hebdo.com
Internet: http://www.maroc-hebdo.press.ma

E-mail : mhi@maroc-hebdo.press.ma

Distribution

NMPP
SOCHEPRESS

Impression

« Éco-Print » (Maroc)

**Une juge tabassée
par un prévenu
en Angleterre**

Une juge a été transportée à l'hôpital après avoir été attaquée, lundi en plein tribunal à Londres, par un homme qui comparaisait devant elle. Le magistrat Mme Ann Goddard a été attaquée par cet homme accusé d'avoir tué sa compagne à l'aide d'une épée. Selon la presse, la juge est tombée par terre en saignant après que l'accusé l'ait frappée d'un coup de poing. Celui-ci a réussi à s'approcher de la juge avant d'être maîtrisé par les responsables du tribunal.

Angleterre bis

Pauvre Hippocrate !

Un nouvel organisme gouvernemental chargé de détecter des médecins «dangereux» doit être créé la semaine prochaine, a annoncé samedi dernier le ministère britannique de la Santé. Selon le ministère, le secrétaire à la santé, Alan Milburn, doit

**Les chiens, ces producteurs
de mines antipersonnelles**

Que ne faut-il pas faire pour nettoyer sa cité de ses mines antipersonnelles que sont les crottes de chiens? La dernière trouvaille est celle du maire de Rouen (Seine-Maritime), en France, qui a décidé la distribution gratuite de 6.000 ramasse-crottes. Le ramasse-crottes est composé d'une pince réutilisable en plastique et d'un petit sac que l'on referme une fois l'objet récolté. Dix sacs sont fournis pour cette distribution gratuite. « En centre-ville, nous avons recensé près de 13.000 chiens et les déjections canines sont de plus en plus nombreuses à polluer la vie des autres », explique Eric Gravier, adjoint chargé de la propreté, qui souligne chiffres en main que, chaque année, un peu plus de dix tonnes de selles canines sont ramassées par les deux moto-crottes qui sillonnent la ville. La municipalité compte d'ailleurs, acheter trois nouvelles motos et la création de sept nouveaux «canisites» (il n'en existe que six actuellement), sortes de vespasiennes pour chiens. Et au cas où ces dispositifs ne donnent pas de fruits, les décideurs de Rouen comptent employer la manière forte. Avec une répression *manu militari* des fraudeurs.

annoncer la création de l'Agence Nationale pour l'Évaluation Clinique (National clinical assessment authority, NCAA) lundi devant la chambre des communes, quelques jours après qu'un rapport officiel eut révélé qu'un généraliste, Harold Shipman,

aurait, peut-être, tué quelque 300 de ses patients. Le nouvel organisme, qui pourra commencer ses activités en avril prochain, sera chargé d'enquêter rapidement sur toutes les plaintes déposées par des patients ou des collègues concernant la pratique de certains médecins.

Et le serment d'Hippocrate dans tout ça?!

Faux émissaires

Deux hommes se sont fait passer pour des émissaires d'un sultanat imaginaire auprès des autorités du Somaliland, un pays qui lui-même n'existe sur aucune carte. Jim Davidson, citoyen américain, et Michael Van Notton, ressortissant néerlandais, sont arrivés au Somaliland en se disant envoyés par le sultan Ibrahim Jama Samatur, chef de l'État d'Awdal, afin de collecter des fonds pour le développement auprès d'organisations internationales.

Après vérification, il s'est avéré que le sultan Samatur et le sultanat d'Awdal n'ont jamais existé que dans l'imagination de ces deux hommes, qui ont immédiatement été expulsés par le Somaliland, une république auto-proclamée qui a fait sécession de la Somalie en 1991, mais qui n'a été reconnue par aucun pays.

HOROSCOPE



Verseau (20 janvier-18 février)

Si un choix se présente concernant les études ou la vie professionnelle, vous allez envisager un changement radical. Mais ne vous précipitez pas. De même, les décisions que vous prendrez cette semaine concernant votre vie privée auront une influence déterminante sur votre état d'esprit dans les semaines à venir. Vos chiffres porte-bonheur : 6, 19, 37 et 44. La devise de la semaine : aventure. Votre chance : voyages. **Atomes crochus : Scorpion.**



Poissons (19 février-20 mars)

Une invitation, de la part d'une personne qui ne vous paraît pas du tout compatible avec vous, est tout de même acceptée. Vous aurez l'occasion de mieux la connaître et de repartir sur de bonnes bases. Une occasion de gagner de l'argent se présente au premier plan. Vous allez ainsi augmenter vos économies. Vos chiffres porte-bonheur : 12, 30, 46, 66. La devise de la semaine : enthousiasme. Votre chance : amitié. **Atomes crochus : Gémeaux.**



Bélier (21 mars-19 avril)

Dans les semaines à venir vous aurez des choix professionnels à faire. Vous allez devoir affronter des occasions qui se présenteront dans les 3 mois à venir. Votre bien être actuel ne sera pas éphémère. Rassurez-vous, tout ira pour le mieux. Vos chiffres porte-bonheur : 10, 25, 37, 51. La devise de la semaine : découvrir. Votre chance : finances. **Atomes crochus : Capricorne**



Taureau (20 avril - 20 mai)

Vous allez obtenir des résultats concrets dans les semaines à venir grâce à tous les efforts que vous avez récemment fournis. Cependant, le statu quo ne peut plus durer et vous avez envie d'avancer. Ne vous laissez pas abattre, au quotidien, par vos problèmes relationnels. Occupez-vous et vous vous porterez mieux. Vos chiffres porte bonheur : 7, 18, 24, 37. La devise de la semaine : créer. Votre chance : vie domestique. **Atomes crochus : Bélier.**



Gémeaux (21 mai-21 juin)

Professionnellement, vous allez devoir vous vendre, vous mettre en avant. Votre image doit être au plus fort et il faut montrer vos capacités. Vous ne savez plus vers quoi vous diriger dans votre vie privée. Mais rassurez-vous. Les étoiles vous guident. En attendant profitez du repos du guerrier. Vos chiffres porte-bonheur sont les 8, 16, 27 et 34. La devise de la semaine: motivation. Votre chance : vie professionnelle **Atomes crochus : Taureau.**



Cancer (22 juin-22 juillet)

Soyez souple, cela vous permettra d'affronter une situation changeante. Essayez de ne pas avoir peur du progrès car tout va se passer pour le mieux. Surtout ne vous faites pas de souci pour l'avenir si cela doit vous empêcher d'avancer ! Vos chiffres porte-bonheur : 5, 15, 27 et 38. La devise de la semaine : liberté. Votre chance : famille. **Atomes crochus : Balance.**



Lion (23 juillet-22 août)

Vous allez faire preuve de largesse, ce qui profitera à vos rapports professionnels. Mais, en même temps, ne vous laissez pas faire. Vous avez des limites à définir et à faire respecter. Côté santé, faites du sport et un petit régime. Vos chiffres porte-bonheur : 5, 19, 34 et 57. La devise de la semaine : détermination. Votre chance : affaires. **Atomes crochus : Lion.**



Vierge (23 août-22 septembre)

Différentes occasions de gagner de l'argent vont se présenter mais ce ne sera pas toujours facile. Il faut de la patience. Surveillez bien les opportunités qui se présentent. Ne vous mettez pas sous pression. Prenez votre temps, personne ne s'attend à ce que tout soit fait sur-le-champ. Vos chiffres porte-bonheur : 17, 21, 34 et 46. La devise de la semaine : professionnalisme. Votre chance : ambitions. **Atomes crochus : Poissons.**



Balance (23 septembre-23 octobre)

Lors des négociations avec un employeur ou un collaborateur, c'est vous qui aurez la position la plus forte. Mais attention, tout peut changer ! Une dispute, un désaccord ou toute sorte de tension pourrait surgir dans votre vie privée. Évitez cela en prenant du temps pour affronter cette personne. Vos chiffres porte-bonheur : 2, 3, 19 et 23. La devise de la semaine : timing. Votre chance : voyages. **Atomes crochus : Verseau.**



Scorpion (24 octobre-22 novembre)

La communication est à l'ordre du jour cette semaine alors que vous rédigez vos CV, propositions, documents commerciaux etc... Ayez confiance et n'ayez pas peur d'exagérer. Dans votre vie privée, vous pourrez éviter bien des problèmes si vous changez d'approche et tout ira mieux. Vos chiffres porte-bonheur : 8, 12, 30 et 58. La devise de la semaine : organisation. Votre chance : ambitions. **Atomes crochus : Cancer.**



Sagittaire (23 novembre -21 décembre)

Tout vous paraît calme mais, sur le plan professionnel, une véritable tempête s'annonce. Dans votre vie privée, un malentendu persiste et risque de gâcher une relation qui vous tient à cœur. Réagissez ! Vous êtes tous les deux de mauvaise humeur et il faut changer d'état d'esprit. Vos chiffres porte-bonheur : 9, 24, 47 et 56. La devise de la semaine : séduction. Votre chance : amour. **Atomes crochus : Balance.**



Capricorne (22 décembre-19 janvier)

Un conflit avec un collègue risque de surgir car vous avez tous les deux des ego un peu trop grands ! La modestie s'impose ! Idem pour votre vie privée, où un choc futur se fait sentir encore. Vous mettez du temps pour récupérer, mais cela est normal. Maintenant, les planètes vous aident à tourner la page. Vos chiffres porte-bonheur : 8, 11, 35 et 48. La devise de la semaine : patience. Votre chance : famille. **Atomes crochus : Sagittaire.**



© Dr

Uranium. Au lieu des missiles Tomahawk, les Irakiens envoient du bébé appauvri à l'uranium sur les malheureux appelés qui ont avalé de drôles de cochonneries dans une opération du style "arroseur et arrosé". les pays de l'ex-coalition commencent à parler des syndromes du Golfe et des Balkans. En Irak, les cancers ont été multiplié par dix et les malformations natales ne se comptent plus dans un pays sans médecine.

CYBERCONFRERES

Les lois de Murphy

Loi de la tartine beurrée

La loi de Murphy est souvent mieux connue en France par un de ses corollaires, que tout le monde aura expérimenté lors d'un petit déjeuner : Toute tartine beurrée livrée à elle-même tombera du côté beurré.

Malgré quelques tentatives scientifiquement menées, cette loi n'a en fait jamais pu être prouvée expérimentalement.

En effet, elle n'est qu'un cas particulier de la loi de Murphy : par définition, la loi fait échouer toute expérience visant à l'établir. Robert Matthews a démontré que dans tout univers de type conventionnel contenant des êtres verticaux similaires à l'homme, dont les tables se situent à la moitié de leur taille, une tartine fera toujours un nombre impair de demi-tours lors de sa chute et tombera du côté beurré. Ce qui amène le mathématicien Ian Stewart à se poser la question si Dieu est malicieux (je dirais sadique).

Citons des extensions à la loi :

Loi du Test de la Loi de la Tartine beurrée

Les tartines qui ne tomberont pas par terre resteront collées au plafond. Corollaire : La probabilité qu'une tartine beurrée soit lâchée au-dessus d'un tapis est directement proportionnelle à la valeur de ce dernier.

portionnelle à la valeur de ce dernier.

Réponse d'Anthony au corollaire de Jennings

Ne mangez jamais de tartine beurrée au-dessus d'un tapis.

Loi de la Perversité de la Nature

Il est impossible de déterminer avant de quel côté mettre le beurre.

Corollaires de la Loi de la Perversité de la Nature :

Tartine de beurre tombe toujours du côté beurré.

Sinon, c'est que le beurre a été mis du mauvais côté.

Cette loi s'applique aussi aux tartines de confiture.

Enfin, un lien sur une théorie qui, en exploitant les caractéristiques de la Loi de la Tartine Beurrée et celle des chats qui retombent toujours sur leurs pattes, pourrait créer l'antigravité.

Les Lois de la nourriture & de la cuisine

Lois tartes. Toute recette requiert un ingrédient que vous n'avez pas dans votre cuisine. Si vous voulez l'acheter, les magasins viennent de fermer.

Et si vous arrivez à vous le procurer, il en manque un autre.

Loi du Petit Creux :

C'est toujours quand on a un petit creux qu'on s'aperçoit qu'il n'y a plus de pain, et, dans ce cas, le boulanger du coin sera fermé.

S'il reste du pain, c'est du beurre ou cornichons ou autres ingrédients qui manquera, et même l'Arabe du coin sera fermé.

Loi du Livre : L'image du livre de cuisine ne correspond jamais au résultat final.

Loi de Dieter : La nourriture la meilleure est celle qui contient le plus de calories.

Loi de la Vodka-Cassis : Toute substitution originale est un échec. Sinon ça se saurait.

Loi éthylofiscale : Attention à l'alcool. Ça pourrait vous pousser à tirer sur votre inspecteur des impôts et le rater.

Loi de Seb : Un four cuit toujours trop ou pas assez.

Un micro-onde fait même les deux à la fois.

Loi de Complexité gastronomique : On vous félicitera toujours pour le plat le plus simple à préparer.

Loi du Menu de Calkin : Le nombre d'adjectifs et de verbes ajoutés à la description d'un plat dans un menu est en proportion inverse de la qualité du plat résultant. □

www.respublica.fr

Faut-il vous l'envelopper ?

Le rallye compresseur



Par Amale Samie

Je voudrais ici tirer mon chapeau au très percutant Khalid Soufiani qui a transformé une émission d'Al Jazeera en cauchemar pour le représentant du Polisario. «Ah oui, comme ça t'es du Polisario, ah oui tu représentes un mouvement de libération. Où? Avec qui, avec quelles armes?». Khalid Soufiani a vite fait de débiter le sinistre passé de ce monsieur, son présent et son calamiteux avenir. Le représentant du Polisario était à l'image du Polisario, un proxénète de seconde zone. Je regrette de faire une entorse à ma morale, mais le grand con avait la gueule de l'emploi. Imaginez: il est des Aït Ahmed dans l'Atlas, il le nie, exactement comme si je niais que je suis Marocain, et c'est d'ailleurs bien ça ce que cette caricature de moqaddem rural est venu nous dire. C'est pas une bien grande perte pour le Maroc, parce que même moqaddem, il se ferait jeter trois minutes après sa nomination.

Consultés durant l'émission, les internautes ont dit à 81 % que le Sahara est marocain. Lahritani représentant des séparatistes, fut un ectoplasme malpropre défendant une cause douteuse. Le polissarien, un diplomate de choc, a tenu

Je tremblais de peur.

J'attendais les

bombes sans faire

pipi. C'est qu'on

nous avait promis

qu'au premier tour

de roue d'un

quelconque véhicule

du rallye dans

le Sahara, le Maroc

serait envahi.

à protester d'emblée contre l'interdiction qui lui a été faite de venir sur le plateau avec la *deraa* qu'il a qualifiée de costume national. La *deraa*, elle va quasiment de Dakar à Essaouira. Faut-il croire que tout ce territoire est compris dans la république qui ne sera jamais? Faïçal Al Kasem, l'animateur d'Al Jazeera lui a posé cette question: «Le Maroc n'allait-il pas jusqu'à Tombouctou et même accessoirement en Tunisie»? Le type a marmonné : « justement «c'est grâce à nous». Entendez «grâce aux Almoravides» dont Mohamed Abdelaziz se dit l'héritier, c'est sur leur site Internet.

C'est ça. Et la Koutoubia c'est aussi la république sahraouie démocratique qui l'a

construite. Colonisateurs. On en apprend de belles. Les Marocains auraient colonisé le Sahara. Vous pouvez imaginer, vous, que le cafetier du Sous, le pêcheur de Haha et le charretier de Kelâat Sraghnas sont des colons? Ils colonisent qui? Selon le Polisario, qui ne peut pas se risquer à dire qu'ils colonisent un territoire, ils colonisent les Sahraouis.

D'où sort ce monsieur égaré dans un costume qu'on lui a prêté? Pourquoi n'a-t-il pas refusé de changer sa *deraa* pour ce costume de petit voyou? Pour la pub. C'est un geste stoïque de militant pur et dur. C'est que ça va très fort, en ce moment pour les reliefs de Polisario. Imaginez : même les Etats-Unis ont peur du Polisario. Oui. Selon le pedzouille des coupe-jarrets, les Etats-Unis ont supplié le Polisario de ne pas «frapper fort et sur tous les fronts», comme l'a dit Mohamed Abdelaziz, dont le papa est Marocain et vit à Kasba Tadla et dont le frère est juge au barreau de Marrakech.

J'ai pas dormi le 6 janvier, à la veille de l'entrée du Paris-Dakar au Sahara. Je tremblais de peur. J'attendais les bombes sans faire pipi. C'est qu'on nous avait promis qu'au premier tour de roue d'un quelconque véhicule du rallye dans le Sahara, le Maroc serait envahi. Même que Maman m'a fait une tisane.

Alors le Maroc a été sauvé grâce aussi à la république algérienne. Merci va chement. Ne nous appesantissons point, la charité le commande.

Toujours est-il que les organisateurs ont recommandé la prudence aux concurrents. Ce que je pense du Paris-Dakar est une chose, ce que j'ai vu avait un autre sens. Les fous de vitesse sont passés, avec plein de vis platinées et de gicleurs dans la tête. Grâce à qui? Au Polisario.

De combien de soldats dispose l'armée des séparatistes, quand on exclut ceux qui ont suivi Bachir Mustapha Sayed et ceux qui nomadisent en Mauritanie avec le «commandant» Ayoub Lahbib? Quelques centaines? Quelles armes? Ni en qualité ni en quantité suffisantes pour monter la moindre attaque sans laisser 99% de morts sur le terrain. Ce que j'attends maintenant c'est que le Maroc décide d'éjecter des provinces du sud ce qui reste de guetteurs esseulés à l'est du mur. □

L'ÉVÉNEMENT

Le congrès de la FIDH à Casablanca

Le Maroc est-il un État de droit ?



© Ph. Maradji

La transition démocratique conduite par S.M Mohammed VI est à l'ordre du jour. Les droits sociaux et économiques aussi. Les risques de régression sont-ils réels?

ATMOSPHERE Mme Danielle Mitterrand aurait mieux fait de s'occuper un peu plus de l'éducation de ses enfants. Son fils aîné pourrait s'avérer un affreux marchand de canons. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller de son père-président pour les affaires africaines, s'en serait mis plein les poches en vendant des armes à tous les chefs de guerres tribales et autres apprentis putschistes du continent noir. Pendant que François Mitterrand conseillait, lui, aux Africains, à la Baule et dans d'autres conclaves du même type, de vivre en démocratie, de mettre leurs désaccords à l'épreuve des urnes et non de la gâchette. Si les présomptions qui pèsent sur Mitterrand-fils se vérifient, Mitterrand-père, le monstre politique à la vigilance hyper-sensorielle, serait doublement trahi. Un fils indigne et une épouse au mieux distraite, au pire complai-

sante. On la comprend, la Danielle. Elle a des circonstances plus qu'atténuantes. Elle avait les pieds sur "France Liberté" et la tête à Tindouf. Son engagement pour bâtir une république de sable était total. Elle ne ratait pas un début de semblant de commencement de prétexte pour voler au secours des derniers représentants des "seigneurs du désert". Des ersatz pitoyables, mais c'était "ses Sahraouis" à elle. Alors que son aîné refilait à prix d'or la quincaillerie de la mort, la mère Danielle, elle, vendait des utopies tout aussi ravageuses. Si au moins elle pouvait, comme elle l'a fait pour Jean-Christophe, payer aux généraux d'Alger la caution pour la libération des séquestrés de Tindouf. Une belle action, pour quelques milliards pris dans les comptes suisses de Jean-Christophe.

A. MANSOUR

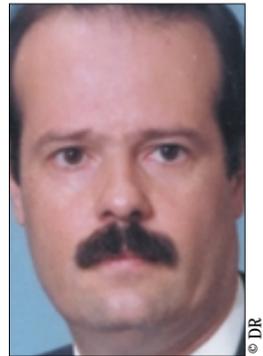
● Qui en veut au Maroc?

Pourquoi des journalistes français, plus ou moins confirmés, ont-ils décrété que l'expérience d'une nouvelle forme de gouvernance au Maroc a d'ores et déjà échoué et qu'elle ne peut aboutir qu'à une réédition de la tragédie algérienne? Pourquoi ce revirement subit? On nous prédit qu'au terme du grand soir électoral de 2002, nous n'aurons de choix qu'entre deux dictatures: l'une religieuse, l'autre militaire.

Par Abdellatif MANSOUR, Pages 14/15

● La passion de l'ordre

Ardent militant de la justice et de l'État de droit, Me Ahmed Sayegh dédaigne la facilité et opte pour une carrière bien remplie qui lui permettra de gravir les échelons de la magistrature, loin des courtisannies, en ferrailant dans les différents cours. Il est actuellement président du Tribunal administratif de Rabat. Il a eu à juger l'affaire Média Trust.



• Ahmed Sayegh.

Par Abdellatif EL AZIZI, Page 31

● Appel à l'imagination

Grand rassemblement à Marrakech où S.M le Roi a ouvert, mercredi 10 janvier, les assises nationales sur le tourisme devant un auditoire d'opérateurs et d'officiels. Cette rencontre a été marquée par le discours royal qui représente un véritable programme pour sortir ce secteur vital des sentiers battus. Gage de l'implication de tous pour un tourisme moderne, tourné vers l'avenir, le gouvernement et la CGEM ont signé un accord-cadre pour concrétiser les engagements pris par les uns et les autres. Mais gare aux déclarations euphoriques!

Par Abdellah CHANKOU, Pages 26/27

● Trente ans d'avenir

Pionnière des écoles de gestion au Maroc, ayant fourni aux secteurs public et privé du pays l'essentiel de son haut management, l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE), dirigé par le professeur Rachid M'rabet, célèbre son trentième anniversaire. L'ISCAE rend ainsi hommage à ses lauréats et au corps enseignant. Un dossier de huit pages sur cette pépinière d'entrepreneurs dont le label ouvre sans mal les portes du monde des affaires...tant privées que publiques.



• Rachid M'rabet

Mohamed BENFADIL, Pages 17 à 24

Spécial trentenaire de l'ISCAE

Trente ans d'avenir



Abdelali Benamour



Driss Alaoui M'Daghri

Pionnière des écoles de gestion au Maroc, ayant fourni aux secteurs public et privé du pays l'essentiel de son haut management, l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises célèbre son trentième anniversaire. L'ISCAE a connu cinq directeurs successifs depuis sa création. (Photos ci-contre).



Abdelaziz Ghernaout



Abdelali El Alami



Rachid M'Rabet

SOMMAIRE

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 18 | Consolider les acquis pour mieux négocier l'avenir | 21 | Un cycle de manifestations dans un esprit décontracté |
| 19 | Trente ans d'avenir | 22 | Les principales manifestations |
| 20 | Pépinière de cadres polyvalents | 23 | Ce qu'ils en pensent |
| | | 24 | Si l'ISCAE m'était conté |

Les trentièmes rugissants

Les trentièmes rugissants de l'ISCAE sonnent comme un rappel à la confiance dans le service public de l'enseignement supérieur. Ceux qui sont nés en 1971 ou même quelques années après, élèves doués et férus d'économie et de gestion, comptent parmi les 3600 lauréats de ce fleuron de la formation de cadres spécialisés. Des lauréats qui ont essaimé dans les secteurs publics et privé pour un meilleur niveau d'encadrement et de rendement.

L'ISCAE a toujours bénéficié d'une attention particulière de feu S.M Hassan II qui aimait à dire qu'il en est "le père spirituel". Ce parrainage royal dont s'enorgueillira toujours cet établissement a incité les premiers enseignants à redoubler d'effort et d'implication permettant au projet-ISCAE de devenir une réalité, puis de connaître un réel succès.

En 1971, il y avait très peu de diplômés en management. L'ISCAE a dû recruter ses formateurs parmi des praticiens possédant une solide expérience professionnelle, ce qui lui a permis d'avoir dès le début des attaches de fait avec le monde de l'entreprise. Mais ce qui n'était qu'une nécessité pour répondre à un besoin immédiat sera institué comme stratégie de formation. De par le profil de ses enseignants et la nature de ses programmes, l'ISCAE a toujours été en phase avec l'environnement économique.

De même que l'ISCAE a tiré profit de l'expérience de deux instituts prestigieux, HEC de Paris et ISG de Tunis qui ont contribué à sa création. De cette coopération première, l'ISCAE gardera une tradition d'ouverture sur les établissements étrangers par le biais de conventions d'échanges d'étudiants et l'organisation de séminaires internationaux.

Depuis sa création, l'ISCAE a toujours été géré en parfaite autonomie financière et administrative. Une expérience dont devrait s'inspirer et tirer profit les établissements similaires de l'enseignement public lors de la mise en œuvre du projet de réforme.

Dans son conseil d'administration, l'ISCAE compte quelques chefs d'entreprises. Cette participation combien précieuse aurait dû amener les opérateurs économiques à contribuer concrètement au développement de cet établissement. D'autant plus qu'ils sont les premiers utilisateurs de ses lauréats. L'ouverture sur l'extérieur, des instituts d'enseignement supérieur et de formation de cadres sur l'extérieur, ne peut pas être à sens unique. L'entreprise aussi doit s'ouvrir sur ces instituts. Cette interaction constitue l'une des priorités permanentes de l'ISCAE, en terme de moyens matériels, de formation pratique et d'opportunités d'emplois. Ce centre d'intérêt majeur sera présent tout au long du programme de communication qui devra accompagner, pendant tout une année, le trentenaire de l'ISCAE.

A. MANSOUR